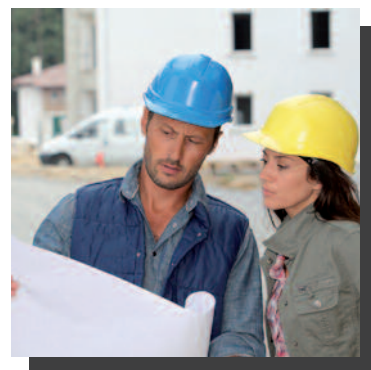
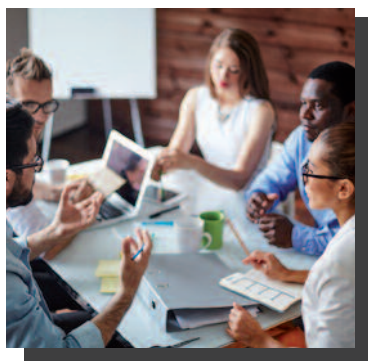


Guide

Pratique
2^e édition

Initiatives RSE sectorielles

Les fédérations professionnelles s'engagent pour la RSE



Sommaire

Edito de Pierre GATTAZ, MEDEF	3
Edito de Daniel LEBEGUE, Orse.....	4
Introduction.....	5
Tendances observées.....	7

SECTEURS

• Agroalimentaire.....	11
• Automobile.....	16
• Chimie	19
• Commerce et distribution	24
• Conseil en communication.....	28
• Événement.....	32
• Ingénierie	36
• Minerais, Minéraux et Métaux	40
• Propreté.....	45
• Textile	50
• Tuiles et briques	55

EDITO

La RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) est la contribution de l'entreprise au développement durable. En intégrant volontairement des enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance à sa stratégie, elle améliore sa gestion des risques et vise à renforcer sa performance à court, moyen et long terme.

Parmi les défis à relever pour faire gagner la France, le MEDEF a clairement identifié celui du développement durable*, et j'encourage vivement les entreprises, y compris les TPE-PME, à engager et approfondir une démarche RSE.



Dans ce contexte, les fédérations professionnelles ont un rôle primordial à jouer pour favoriser l'appropriation des enjeux du développement durable par les entreprises. Ancrées dans les territoires, elles sont légitimes pour accompagner les entreprises dans leur démarche RSE, en particulier les TPE-PME. Leur approche sectorielle permet de mettre à la disposition des entreprises des outils adaptés aux spécificités des métiers. En parallèle, leur position centrale et fédératrice facilite la mise en commun et le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre acteurs d'une même filière.

Le guide de l'Orse et du MEDEF sur les initiatives RSE sectorielles présente les dispositifs d'accompagnement développés par les fédérations. La première édition parue en 2014, grâce à la contribution de 12 secteurs, a rencontré un franc succès. De nombreux autres secteurs ont souhaité présenter eux aussi leurs actions, ce qui nous a conduit à réaliser dès 2016 une seconde édition, qui enrichit les contributions précédentes de 4 secteurs et en présente 7 nouveaux.

Entreprises, ce guide vous permet de voir de façon synthétique et pédagogique les actions mises en place et outils disponibles pour créer ou alimenter votre démarche RSE et mesurer votre performance dans ces secteurs. Fédérations, il est pour vous et vos membres un formidable moyen de valoriser votre engagement et de vous inspirer de celui des autres.

Pierre GATTAZ

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Gattaz". The signature is written in a cursive, slightly slanted style. A thick black horizontal line is drawn underneath the signature, extending from the left side of the text towards the right.

* cf. "Le monde change, et la France ? 7 défis pour gagner en 2020", juin 2016.

EDITO

L'Orse soutient les secteurs professionnels qui développent de bonnes pratiques en matière de RSE.

L'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse) poursuit dans cette nouvelle publication son engagement pour accompagner les secteurs dans leurs stratégies RSE.

Valoriser les initiatives sectorielles innovantes, promouvoir les fédérations professionnelles qui s'engagent, élargir la dynamique : tels sont les objectifs poursuivis au travers de cette publication.

Ce document, réalisé conjointement par le MEDEF et par l'Orse, offre un état des lieux inédit et contribue à illustrer l'approche pragmatique et opérationnelle de la RSE qui est la nôtre.

Depuis plus de 15 ans, l'Orse soutient les secteurs désireux de s'engager dans la voie de la RSE en leur apportant un appui méthodologique. Que ce soit au travers de la mise en place de notre club Finance, de l'accompagnement du Forum RSE Médias ou encore grâce à la publication d'un guide sur les engagements RSE des différentes familles de l'économie sociale et solidaire, nous cherchons toujours à valoriser les pratiques RSE sectorielles innovantes.

Nous avons clairement observé ces dernières années une augmentation de ces initiatives sectorielles en matière de RSE proposées aux entreprises, que ce soit à un niveau national qu'international.

Cette nouvelle édition du guide en est la preuve, les fédérations proposent des programmes de plus en plus complets à leurs membres et nous les félicitons de cette mobilisation.

La dynamique est lancée, il est important qu'elle se poursuive et s'amplifie.



Daniel LEBEGUE
Président de l'Orse

Introduction

Souhaitant poursuivre leur action en faveur d'une meilleure visibilité de l'engagement des fédérations professionnelles en matière de RSE, le MEDEF et l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse) proposent une **deuxième édition du guide sur les initiatives RSE sectorielles**.

En 2014, le MEDEF et l'Orse s'étaient associés pour publier un **premier guide sur les initiatives RSE** menées dans 12 secteurs d'activité (Aérien, Aéronautique et spatial, Assurances, Carrières et matériaux de construction, Chimie, Industrie électrique et électronique, Ingénierie, Propreté, Santé et médicaments, Télécommunication, Travaux publics, Tuiles et briques).

Cette première édition a rencontré un franc succès. Elle a constitué le premier état des lieux des initiatives en faveur de la RSE au niveau des secteurs ou métiers.

Le MEDEF et l'Orse publient aujourd'hui la suite de ce travail en présentant les dispositifs d'accompagnement sur la RSE développés par de nouveaux secteurs, ainsi qu'une mise à jour des fiches de secteurs ayant participé à la première version du guide.

Les secteurs traités dans cette deuxième édition sont :

- Agroalimentaire ;
- Automobile ;
- Chimie (mise à jour) ;
- Commerce et distribution ;
- Conseil en communication ;
- Événement ;
- Ingénierie (mise à jour) ;
- Minerais, Minéraux et Métaux ;
- Propreté (mise à jour) ;
- Textile ;
- Tuiles et briques (mise à jour).

Afin d'en faciliter la lecture et de permettre les comparaisons, les fiches sectorielles sont toutes structurées de la même façon.

1. Présentation générale du secteur, de ses enjeux prioritaires, de sa stratégie et de ses engagements, ainsi que de sa démarche de dialogue avec les parties prenantes

2. Présentation des dispositifs d'accompagnement déployés pour accompagner les entreprises, quelle que soit leur taille, dans leur démarche RSE. Ces dispositifs sont regroupés en 8 grandes catégories :

- Outils ;
- Formation à la RSE ;
- Signes de reconnaissance ;
- Réunions / Commissions ou Club Développement Durable ;
- Organisation d'événements ;
- Diffusion d'informations sur le développement durable ;
- Publication d'études, de guides pratiques ;
- Rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel.

Certaines fédérations ont également présenté les dispositifs d'accompagnement RSE mis en place à un niveau international.

3. Rubrique « Pour aller plus loin »

De nombreux **liens Internet** sont donnés permettant d'accéder à des informations complémentaires sur les initiatives présentées. Ils sont matérialisés par un texte en bleu et renvoient directement sur les pages internet explicatives.

1. QUEL EST L'INTÉRÊT DES DÉMARCHES SECTORIELLES DE RSE ?

Les initiatives sectorielles sur la RSE se sont renforcées au cours de ces dernières années. Favorisant le dialogue entre les acteurs exerçant une même activité et le développement d'actions communes en faveur du développement durable, ces initiatives facilitent la convergence des pratiques et les démarches innovantes.

Le rôle et l'implication des fédérations professionnelles sont essentiels pour accompagner les entreprises, notamment en mettant à leur disposition des méthodes et outils répondant aux spécificités de leur secteur. En les accompagnant dans l'évaluation de leurs risques et opportunités, les fédérations aident ainsi leurs adhérents à développer des leviers propres à renforcer leur compétitivité.

L'Orse et le MEDEF soutiennent et encouragent les initiatives prises par les fédérations professionnelles car elles constituent, à leurs yeux, une source d'amélioration continue.

2. A QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

Ce guide s'adresse, d'abord, aux chefs d'entreprises et salariés des secteurs d'activité représentés, qui peuvent y trouver des informations synthétiques à même de les accompagner dans le développement de leur démarche RSE, et dans la mise en place d'actions centrées sur leurs enjeux.

Il s'adresse, ensuite, aux parties prenantes des entreprises (syndicats, ONG, fournisseurs, etc.) et aux pouvoirs publics, en mettant à leur disposition un ensemble riche et concret d'engagements et d'actions.

Ce guide a également vocation à inspirer les fédérations qui souhaiteraient mettre en place une démarche RSE pour accompagner leurs membres. Pour celles qui sont déjà engagées, ce document pourrait leur donner de nouvelles idées d'initiatives.

3. REMERCIEMENTS

Le MEDEF et l'Orse remercient les fédérations professionnelles qui ont accepté de participer à l'élaboration de ce guide.

Ce travail a été réalisé par Lucie Togni et Noémie Delaunay, chargées de mission à la direction développement durable du MEDEF, et Mélanie Czepik, chargée de mission à l'Orse.

Michel Laviale, président du groupe de travail Performance extra financière du MEDEF, et Géraldine Fort, déléguée générale de l'Orse, ont également participé à l'élaboration de ce document.

TENDANCES OBSERVÉES

Résumé

La mobilisation des fédérations participantes à cette seconde édition du guide en matière de RSE se caractérise par sa richesse et sa diversité.

A noter :

- L'affirmation du rôle de porte-parole des fédérations, pour faire connaître les avancées de leurs membres ;
- Leur légitimité pour répondre à la volonté des entreprises d'avancer de manière collaborative dans le domaine de la RSE, en travaillant sur leurs enjeux sectoriels ;
- Le développement d'initiatives, de méthodes et d'outils sur les sujets jugés pertinents pour le secteur et qui répondent aux enjeux ;
- L'association de plus en plus forte et visible des parties prenantes dans le développement de ces initiatives et outils ; la co-construction avec les parties prenantes étant un garant de la légitimité et de la robustesse des démarches ;
- La présence de thématiques prioritaires traitées par la majorité des fédérations : reporting, chaîne de valeur, implication des TPE/PME ;
- La mise en évidence du lien entre RSE et performance, en associant innovation et création de valeur ;
- Une dimension européenne / internationale sur la RSE qui tend à se développer.

La première partie des fiches concerne la démarche globale de la fédération avec trois focus : **ses enjeux RSE prioritaires, sa stratégie / ses engagements et son dialogue avec ses parties prenantes.**

Il n'existe pas de modèle type transposable d'une fédération à une autre. Chacune d'entre elles présente une approche qui lui est propre, avec ses spécificités en ce qui concerne par exemple la définition donnée à la RSE et son périmètre ou encore le vocabulaire utilisé (dimension RSE, ambition RSE, priorité RSE, enjeu RSE, action RSE, mission RSE, axe RSE, etc.). On note également que certaines fédérations font référence à l'utilisation d'un référentiel RSE (ISO26000, Pacte Mondial des Nations unies notamment) pour définir les enjeux RSE prioritaires du secteur.

Plusieurs fédérations ont un programme RSE formalisé en « chapeau » à partir duquel est coordonnée et déployée leur démarche. Pour d'autres, la stratégie RSE est composée de plusieurs supports d'engagement indépendants les uns des autres : une convention sur un sujet, un accord sur une autre thématique RSE, etc.

Stratégie développement durable pour la filière Terre Cuite

La stratégie de développement durable « Filière » mise en place en 2012, à l'initiative du CA de la FFTB, a pour ambition de :

- fédérer les industriels autour d'objectifs communs identifiés ;
- élaborer et suivre des indicateurs de performance permettant de réaliser un benchmark émulateur ;
- échanger et partager des bonnes pratiques liées au développement durable ;

- valoriser l'industrie de la terre au travers de ses pratiques vertueuses.

La stratégie de développement durable se veut modulaire et se déroule en trois étapes programmées sur trois ans. A la fois un outil de mobilisation interne et de valorisation externe, « les engagements de la Filière Terre cuite » définissent un ensemble commun d'objectifs prioritaires et traduisent l'investissement de la profession pour un développement durable.

Certaines fédérations ont par ailleurs lancé leur propre démarche RSE appliquée à leur organisation.

En ce qui concerne le dialogue avec les parties prenantes, différentes approches sont envisagées :

- Un comité parties prenantes dédié à la RSE dans son ensemble ;
- Des comités de pilotage liés à des projets RSE ;
- L'organisation de temps d'échanges avec les parties prenantes (tables rondes, journée thématiques).

Dans d'autres cas, la forme de dialogue varie en fonction du type de parties prenantes.

La seconde partie des fiches est consacrée aux **dispositifs d'accompagnement.**

La RSE est devenue un sujet récurrent dans les **informations diffusées** par les fédérations. Au-delà de la veille réglementaire et technique, elles travaillent sur la mise en avant de bonnes pratiques RSE. La majorité d'entre elles possède ainsi des pages dédiées au développement durable sur leur site internet (voire un site dédié) et incluent des informations sur l'actualité RSE dans les lettres d'informations destinées à leurs membres, ou dans leurs publications (magazines notamment).

Les **dispositifs de formation** jouent également un rôle crucial pour accompagner les entreprises. Ils varient en fonction du niveau de maturité des entreprises sur les sujets de RSE :

- La découverte du sujet ;
- La mise en place d'une démarche ;
- La valorisation d'une démarche ;
- L'aide à la mise en place d'un outil ou à la maîtrise d'un sujet RSE spécifique.

Programme de formation au développement durable dans le secteur de la propreté

- Atelier « Découvrez la démarche développement durable » (1 jour)

Cet atelier à destination des chefs d'entreprise et des dirigeants permet d'identifier les enjeux et les moyens pour intégrer le développement durable dans une entreprise de propreté et de découvrir les formations et outils RSE proposés par la FEP.

- **Formation-action développement durable destinée aux dirigeants**

La FEP a mis en place un dispositif d'accompagnement pour assister les chefs d'entreprise dans l'élaboration d'un plan d'actions développement durable. Ce dispositif s'articule autour de 4 jours de formation collective et d'un jour accompagnement personnalisé avec un consultant spécialisé, sur une durée de 8 mois. Les entreprises bénéficient d'une hotline téléphonique assurée par les consultants.

Depuis le lancement du Programme en 2008, ce sont 371 entreprises, représentant 70% des effectifs du secteur, qui ont suivi le dispositif de formation-action avec l'ambition de construire leurs propres stratégies et plans d'actions développement durable.

- Atelier « Valorisez votre démarche développement durable » (1 jour)

Le développement d'**outils** est une autre initiative clé pour apporter aux entreprises des solutions concrètes, pratiques et opérationnelles.

- Certains outils sont **spécifiques à un enjeu de RSE** donné, notamment sur la médiation inter-entreprises, les standards de qualité, etc.

Enjeu de médiation inter-entreprises : Centre de Médiation de la Filière Automobile

Le **CMFA** est une entité indépendante créée à l'initiative des organisations professionnelles de la filière (FIEV, FIM, Fondateurs de France, GPA, SNCP puis CCFA et FFC) en 2008, dont l'objectif est d'accompagner les entreprises dans la résolution amiable de litiges.

- La **mise en œuvre de textes réglementaires** fait également l'objet du développement d'outils pédagogiques afin de faciliter l'application de ces textes tout en prenant en compte les spécificités sectorielles (outil d'aide au management des substances réglementées, développement d'un outil de mise en œuvre du bilan de gaz à effet de serre, etc.).
- La majorité des fédérations développent des **outils avec une approche globale de la RSE**. En effet, elles créent des outils structurants, qui couvrent toutes les étapes de la démarche RSE (autodiagnostic, identification des enjeux prioritaires pour le secteur, construction du plan d'action, reporting/communication sur les actions), et portent sur l'ensemble des piliers du développement durable. Plusieurs de ces outils prennent appui sur l'ISO 26000. Nombre sont également illustrés de bonnes pratiques issues du secteur.

Démarche RSE globale dans le secteur du conseil en communication

Depuis 2013, l'AACC propose aux adhérents une évaluation annuelle de leurs pratiques de communication responsable. L'objectif de cette étude est de mesurer, par le biais d'un Indice de communication responsable, la prise en compte des enjeux de RSE à deux niveaux :

- les stratégies RSE mises en place dans les agences, formalisées et éprouvées par un certain nombre de critères ;
- les pratiques de communication responsable (c'est à dire la prise en compte des critères de conformité des messages), la collaboration avec des parties prenantes externes et l'écoconception des moyens.

- Un nombre croissant de fédérations crée des outils permettant de mesurer la performance globale (lien entre RSE et business) : mesure des impacts et de la performance.

Calculateur de performance globale du secteur événement

Le **Calculateur de performance globale de l'industrie de l'événement** (Event Performance Index), développé par UNIMEV, est une plateforme informatique d'analyse et de reporting permettant aux entreprises du secteur, aux destinations d'accueil et aux décideurs politiques et économiques territoriaux d'anticiper, de piloter, de mesurer et de valoriser les retombées, les impacts socio-économiques, environnementaux, territoriaux et sociétaux des rencontres et événements, de leurs sites d'accueil et de l'industrie dans son ensemble.

- Aujourd'hui, un des enjeux pour les entreprises en matière de RSE est de parvenir à **suivre l'évolution constante des initiatives sur le sujet**, à un niveau national et international. Certaines fédérations proposent alors des outils de recensement. Par exemple, elles peuvent proposer un état des lieux par filière des labels pertinents pour démontrer les qualités sociales et/ou environnementales d'un produit.

Sur l'ensemble des outils que contient le guide, on observe la présence de tendances fortes et partagées :

- Les fédérations s'inscrivent dans une réelle démarche de **co-construction des outils** avec les entreprises adhérentes, afin d'assurer l'adéquation de l'outil à leurs besoins. Elles le font aussi avec les parties prenantes (pouvoirs publics, acteurs en amont ou aval de la chaîne de valeur, associations) qui challengent la démarche et lui apportent une plus grande légitimité ;
- Le **numérique** a imprégné la création des outils : ces derniers sont de plus en plus nombreux à être accessibles en ligne, à être interactifs, ou à s'appuyer sur une plateforme permettant la mise en commun des informations entre les acteurs ;
- Les fédérations accordent une attention particulière aux **TPE et PME**, qui constituent la majorité de leurs membres, et ont la volonté d'adapter les outils aux spécificités de ces entreprises, voire de développer des outils spécifiquement conçus pour ces dernières.

Les formats des outils sont très variés : sites Internet, kits, guides pratiques ou encore brochures de bonnes pratiques. De même, certains sont réservés aux membres de la fédération, quand d'autres sont accessibles au public et peuvent être utilisés dans d'autres secteurs.

Plaquette Économie circulaire pour le secteur des minerais, minéraux et métaux

En décembre 2014, A3M a publié une **plaquette dédiée à l'économie circulaire**. Cette plaquette s'inscrit dans la dynamique actuelle autour de cette thématique et vise à valoriser à la fois l'engagement de la profession, acteur engagé et essentiel de l'économie circulaire, sa place dans le cycle de vie des matériaux ainsi que les performances des produits métalliques en faveur de la transition écologique. Cette plaquette valorise les atouts des métaux, recyclables à l'infini, sans perte de qualité ou de matière.

Pour suivre ou pour impulser de nouvelles actions RSE, l'ensemble des fédérations possède au moins une **instance de réflexion** dédiée au sujet. Ces instances sont un lieu d'information et de partage entre fédérations et entreprises. Elles sont souvent accompagnées de groupes de travail sur des enjeux spécifiques (environnement, chaîne de valeur, énergie et changement climatique, relations client-fournisseurs, etc.). D'autres instances que celles dédiées à la RSE peuvent également traiter de ces questions : commissions innovation, juridique, sociale, etc.

En complément des initiatives de mobilisation interne des membres, la fédération peut décider de mettre en place des **actions de visibilité / communication externe**. Cela peut se traduire par différentes actions.

- Le développement de **signes de reconnaissance** (trophées, prix, challenges ou labels) pour valoriser les entreprises qui mettent en œuvre des solutions audacieuses et innovantes pour répondre aux défis de la RSE. La majorité d'entre eux sont le fruit d'une collaboration avec les parties prenantes : Etat (plus particulièrement représenté par les ministères de l'Economie, de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, ou du Logement), associations, autres organisations d'entreprises, établissements supérieurs, presse, etc.

Prix attribués dans le secteur de l'ingénierie

- Grand Prix National de l'Ingénierie

Organisé par Syntec-Ingénierie, en partenariat avec les trois ministères de l'Environnement, du Logement, et de l'Economie, le Grand Prix National de l'Ingénierie récompense chaque année des professionnels pour leurs projets exceptionnels d'infrastructures (transports, énergies,...), de construction, de produits industriels en France ou à l'international.

- Prix de l'Ingénierie du Futur

Ce prix, initié par Syntec-Ingénierie, distingue des projets réalisés par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités ou des apprentis de CFA du Supérieur ayant imaginé des solutions scientifiques et technologiques pour répondre aux défis de demain.

Thème de l'année 2015 : Répondre aux enjeux du changement climatique

Thème de l'année 2016 : Repenser les territoires

- **L'organisation d'événements** afin de sensibiliser, débattre, ou encore présenter des bonnes pratiques relatives aux enjeux de RSE. Ces événements permettent de fédérer en interne, tout en valorisant l'implication du secteur à l'externe. On constate une variété dans les sujets évoqués : aux événements sur le développement durable en général s'ajoutent des événements thématiques sur des enjeux particuliers, souvent en prise avec l'actualité. Ainsi, par exemple, la COP21 a suscité l'organisation de nombreux colloques, conférences et débats. Souvent les sujets sont abordés par les fédérations sous l'angle de la contribution à la capacité d'innovation et à la compétitivité de l'entreprise. Enfin, là encore, l'implication des parties prenantes est un élément clé, visant à enrichir les débats.
- La publication de bilans des pratiques RSE de la fédération à travers des rapports RSE. Deux fédérations publient ce type de rapport ; six autres incluent des éléments RSE dans leur rapport annuel/d'activité.

FOCUS REPORTING

Afin d'aider leurs membres, certains secteurs ont élaboré des outils d'accompagnement sur le reporting RSE avec notamment des travaux sur la définition d'indicateurs communs. Huit secteurs d'activité ont mené ou vont prochainement lancer ce type de démarche : automobile, commerce et distribution, conseil en communication, événementiel, ingénierie, propreté, textile, tuiles et briques.

Indicateurs RSE pour le secteur commerce et distribution

L'Observatoire ESSEC de la Distribution Responsable (OEDR) a été créé en 2012, à travers la signature d'une convention de partenariat entre la FCD et l'ESSEC Business School. L'objectif est de disposer d'indicateurs communs permettant aux enseignes de mesurer l'efficacité de leur politique RSE et d'identifier les bonnes pratiques observées en France et à l'étranger. Au total, 26 indicateurs permettent de couvrir les questions clés de la RSE.

Cet Observatoire permet notamment aux enseignes de mettre en perspective leurs résultats, grâce au partage des valeurs maximales et minimales pour chaque indicateur.

Le développement de nombreux dispositifs d'accompagnement relatifs au reporting RSE répond à un besoin des entreprises de rendre compte de leurs actions en matière de développement durable. Soumises ou non à l'article 225 du code de commerce, elles s'appuient sur des indicateurs pour évaluer leur performance, mesurer leurs avancées et les communiquer à l'interne comme à l'externe. Le développement d'indicateurs RSE harmonisés au niveau du secteur offre aux entreprises un socle commun adapté aux spécificités de leur métier et axé sur les enjeux prioritaires, et leur permet de se comparer.

FOCUS CHAÎNE DE VALEUR

La gestion de la chaîne de valeur est une des préoccupations RSE majeures des entreprises. Les fédérations ont donc développé différentes initiatives sur le sujet :

- Des temps de dialogue spécifiques sur la relation donneurs d'ordre / fournisseurs. Par exemple, des secteurs d'activité se positionnent comme « porte-parole » et initient une discussion sur la RSE avec les principaux donneurs d'ordre de leurs membres (ou même des organismes d'évaluation des fournisseurs). L'objectif est ainsi d'expliquer à ces donneurs d'ordre les enjeux RSE pertinents du secteur ;
- Un dispositif de médiation pour la résolution de litiges entre donneurs d'ordre et fournisseurs ;
- Des plateformes de mutualisation des questionnaires / résultats d'audits des fournisseurs entre donneurs d'ordre d'un même secteur ;

Audits sociaux : initiative du secteur du commerce et de la distribution

Les membres de l'ICS (**Initiative Clause Sociale**) utilisent un référentiel commun outillé pour la réalisation des audits sociaux. Ces outils ne sont pas figés et évoluent dans le temps en fonction des réalités locales et afin d'intégrer une prise en compte des nouveaux risques.

Ce référentiel comprend un code de conduite conforme

aux recommandations du GSCP (*Global Social Compliance Program*), un document de présentation ICS envoyé au fournisseur avant l'audit, des profils d'usine, un guide d'exécution, un questionnaire d'audit, une notification d'alerte, un plan d'actions correctives, et une base de données commune.

- La thématique des risques fournisseurs étant clé, les secteurs se mobilisent également pour proposer des outils à leurs membres dans ce domaine.

Lignes directrices sur la relation donneurs d'ordre - sous-traitants pour le secteur textile

La Charte de la Sous-Traitance Maille-Textile-Habillement pose un certain nombre de principes directeurs et de clauses à intégrer au sein des contrats de sous-traitance, afin d'améliorer les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

FOCUS TPE/PME

Un des challenges des fédérations est d'impliquer leurs membres TPE/PME sur les sujets de RSE. Si la majorité des dispositifs d'accompagnement développés jusqu'ici sont à destination de l'ensemble des entreprises du secteur, les TPE et PME peuvent nécessiter un accompagnement spécifique et des outils ciblés. Les initiatives dédiées sont variées :

- Des formations de sensibilisation et d'accompagnement ;
- Des chartes adaptées pour structurer les engagements ;
- Des outils d'aide à la mise en place d'une démarche RSE (autodiagnostic, identification des enjeux prioritaires, plan d'actions, reporting), en s'appuyant sur les bonnes pratiques du secteur.

Kit d'accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche RSE dans le secteur des industries agroalimentaires

Afin d'accompagner les entreprises, et plus particulièrement les PME-TPE qui composent 98% de l'agroalimentaire, l'ANIA a réalisé un kit pratique et opérationnel, avec l'appui de l'ACTIA (Réseau français des instituts techniques de l'agroalimentaire). Il permet à chaque entreprise d'évaluer et de mettre en œuvre une démarche RSE adaptée aux spécificités des métiers de l'agroalimentaire, quel que soit son niveau d'avancement sur ce sujet. Le **kit RSE ANIA-ACTIA** a été réalisé sur la base de la norme ISO 26000, norme de référence en matière de RSE.

Il contient un module de sensibilisation, un mode d'emploi, des grilles d'évaluation, illustrées d'exemples concrets issus de bonnes pratiques, un outil de restitution du positionnement de l'entreprise.

international, dans le but d'offrir aux entreprises un panel enrichi d'outils et de mettre en lumière la manière dont les actions des fédérations françaises s'inscrivent dans ce périmètre élargi.

Pour les secteurs appelés à témoigner dans ce guide, l'implication des fédérations internationales est de degré et de nature diverse. Certaines ont développé une démarche de développement durable structurante, reprise et déployée par des fédérations françaises. Plusieurs ont pris l'initiative de faire traduire des dispositifs d'accompagnement français dans d'autres langues, afin d'en assurer une diffusion large dans les autres pays.

Initiative *Responsible Care*[®] du secteur chimique à l'international

Responsible Care[®] est l'initiative mondiale de l'industrie chimique pour l'amélioration continue des performances dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE) et pour l'ouverture vers les parties prenantes. Cette initiative est pilotée par l'*International Council of Chemical Associations* (ICCA) et a été adoptée en France par l'Union des Industries Chimiques (UIC) en 1990.

Des partenariats existent en France, comme en Europe, permettant d'accorder des « licences » d'utilisation du logo et de la marque *Responsible Care*[®] à des organisations professionnelles partenaires (distribution, transport) de la chaîne de valeur de l'industrie chimique et développant une démarche de type *Responsible Care*[®].

Dans un contexte globalisé, des socles communs favorisent l'appropriation des enjeux du développement durable par l'ensemble des acteurs et inscrit les entreprises dans une démarche vertueuse de progrès continu, tout en valorisant les bonnes pratiques des entreprises françaises.

Le MEDEF et l'Orse encouragent les fédérations françaises à renforcer le dialogue avec leurs partenaires étrangers, européens et internationaux, pour promouvoir leurs outils, et encourager la réflexion sur le développement de dispositifs d'accompagnement communs pour le secteur.

LIEN AVEC INTERNATIONAL

Les entreprises françaises évoluant dans un contexte globalisé, les actions des fédérations s'inscrivent elles aussi dans un contexte à minima européen. Cette nouvelle édition du guide met donc en avant les actions mises en place au niveau

Secteur Agroalimentaire



Association Nationale des
Industries Alimentaires

fédération professionnelle au niveau français

ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble **18 fédérations nationales sectorielles et 23 associations régionales**, représentatives des **16 218 entreprises alimentaires de France**. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec **un chiffre d'affaires de 170 Mds€** et le premier employeur industriel avec **440 928 salariés**. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. La mission de l'ANIA est de représenter, informer et accompagner les entreprises agroalimentaires en France en mettant son expertise au service de ses adhérents.

www.ania.net

www.ania.net/developpement-durable

FDE

FoodDrinkEurope (FDE) rassemble **23 fédérations nationales, 19 entreprises et 26 secteurs d'activités**, représentatifs des **289 000 entreprises alimentaires d'Europe**.

En Europe, les industries alimentaires sont à l'origine de **4,2 millions d'emplois**, dont 63,3% dans les PME.

FDE a pour rôle de rassembler industriels, décideurs politiques et citoyens afin de maintenir le plus haut niveau de qualité, de sécurité et d'emplois dans la filière alimentaire.

www.fooddrinkeurope.eu

CONTACT

Adeena Campas, Directrice Développement Durable de l'ANIA
acampas@ania.net

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Sur l'environnement, l'ANIA intervient notamment sur les axes prioritaires suivants :

- Lutter contre le changement climatique ;
- Agir sur les approvisionnements et soutenir des filières d'approvisionnement durable ;
- Améliorer l'utilisation de l'énergie ;
- Optimiser la logistique et les transports ;
- Gérer les emballages et leur fin de vie ;
- Et lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaire.



En matière de nutrition, l'ANIA a pris position dès 2004 en faveur de la prévention et de la lutte contre les surpoids et l'obésité. En lien avec le programme national nutrition santé (PNNS), l'ANIA a pris des engagements concrets, en faveur de :

- La sensibilisation de ses professionnels aux questions de nutrition ;
- L'optimisation de la qualité nutritionnelle des aliments ;
- L'information et la sensibilisation des consommateurs pour contribuer au développement de meilleurs comportements alimentaires ;
- La contribution au débat public et à la recherche de solutions.

Par ailleurs, dans un environnement économique et social en évolution constante, les branches sociales alimentaires ont pris leurs responsabilités en matière de relations et conditions de travail, et de formation des salariés du secteur.

STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

La RSE s'impose comme un véritable levier de développement pour notre secteur et notre filière. Nourrir 9 milliards de personnes d'ici 2050 tout en répondant aux défis environnementaux et sociétaux auxquels notre société est confrontée constitue une véritable aventure collective. Nos collaborateurs, nos clients et les consommateurs attendent de nos entreprises des preuves de la prise en compte des enjeux économiques, sociaux, mais aussi sociétaux et environnementaux au sein de nos activités. Face à ces exigences, l'intégration de la RSE dans la stratégie de nos entreprises est devenue un véritable enjeu de performance et de compétitivité, incontournable à court terme, vital pour le futur.

Le Développement Durable correspond à une réponse collective qui doit permettre de redonner de la valeur à notre alimentation, par la réduction des coûts de production, la compétitivité de l'entreprise, l'engagement et la motivation des équipes, la valorisation de l'image de l'entreprise. C'est une des **4 priorités de l'ANIA** avec les sujets « Alimentation & santé », « Economie & compétitivité », « Emploi & formation ».

Notre ambition : faire de l'industrie alimentaire un acteur reconnu pour son engagement et sa contribution à une **alimentation durable** à horizon 2020.

L'ANIA s'est fixée trois missions stratégiques sur ce sujet :

- **Valoriser les actions et résultats** des industries alimentaires en mettant en avant les bonnes pratiques des entreprises, les démarches collectives et les résultats tangibles ;
- **Accompagner les entreprises** : afin de leur permettre de progresser, quels que soient leur taille et niveau d'avancement, en favorisant les échanges et l'expertise collective, en proposant des actions innovantes et stratégiques ;
- **Renforcer la défense des intérêts des entreprises et leur compétitivité** : par le soutien et la promotion d'un modèle économique durable et responsable auprès de l'ensemble de nos parties prenantes.

- Stratégie

Sur la base des attentes recueillies directement auprès des consommateurs entre novembre 2015 et mars 2016 lors de sa Grande consultation Citoyenne, l'ANIA a élaboré un **Nouveau Pacte Alimentaire** entre ceux qui produisent l'alimentation et ceux qui la consomment. Publié en 2016, le nouveau pacte alimentaire contient 5 grands axes :

- Pour une alimentation toujours meilleure ;
- Pour plus de transparence et de confiance ;
- Pour une alimentation plus responsable et plus durable ;
- Pour une filière plus forte, créatrice d'emplois locaux ;
- Pour le rayonnement de la France dans le monde.

- Charte de l'ANIA pour lutter contre le gaspillage alimentaire

L'ANIA a rédigé, en septembre 2015, une charte d'engagement des industries alimentaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette charte regroupe des propositions d'axes de progrès, issues de bonnes pratiques, pouvant être déclinées et complétées par les entreprises en fonction de leurs taille, capacité et leviers d'action.

- En ce qui concerne l'optimisation nutritionnelle des aliments, la démarche positive et partenariale d'optimisation nutritionnelle de l'offre alimentaire engagée dès le début des années 2000 par l'industrie alimentaire s'est renforcée dans le cadre de la signature de chartes d'engagement nutritionnel du **Programme National Nutrition Santé (PNNS)**, initié en 2007 par le Ministère de la Santé :

- **3 chartes d'engagements collectives du PNNS signées** (fabricants français de compotes, confitures et fruits au sirop, secteur des jus et nectars, les industriels charcutiers, traiteurs et transformateurs de viandes) ;
- **26 entreprises alimentaires ont par ailleurs signé une charte d'engagements volontaires de progrès nutritionnels du PNNS** ;
- **5 Accords collectifs du Programme National de l'Alimentation (PNA) signés**. La démarche d'optimisation nutritionnelle se poursuit avec le pacte « qualité ingrédient » lancé le 19 juin 2013 dans le cadre du contrat stratégique de la filière alimentaire. Dans ce cadre, 5 **Accords collectifs du PNA**

ont été signés : Bleu-Blanc-Cœur, Herta, secteur de la boulangerie artisanale, secteur des boissons rafraîchissantes sans alcool, secteur des charcuteries artisanales et industrielles.

- En matière d'emploi, en 2015 a été signé l'**accord pour le développement des compétences et de l'emploi dans la filière alimentaire**. Outre des perspectives rehaussées en matière de recrutement en CDI (100 000 entre 2014 et 2016) et de formation de jeunes en alternance (170 000 entre 2014 et 2017), cet accord prévoit :
 - De travailler sur un projet de plan d'action national sur la qualité de vie au travail ;
 - D'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de diagnostics leur permettant de maintenir des travailleurs handicapés dans leur environnement de travail, et d'aider les entreprises à recruter des travailleurs handicapés ;
 - De promouvoir les dispositifs de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les territoires, notamment auprès des TPE-PME.

- Charte destinée à promouvoir de bons comportements alimentaires à la télévision

Signée une première fois en février 2009, puis renouvelée en novembre 2013, pour cinq nouvelles années, elle comprend notamment :

- Le renforcement de la démarche responsable de la publicité concernant le contenu des publicités alimentaires, y compris en outre-mer ;
- Le financement régulièrement de programmes courts d'éducation adaptés au jeune public pour favoriser les bons comportements de vie, d'alimentation et d'activité physique.

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

Dans les nombreux domaines d'action de l'ANIA, le dialogue avec les parties prenantes est essentiel. Celui-ci peut être formalisé sous différentes formes, des échanges réguliers à la convention de partenariat.

Dans le domaine des emballages, l'ANIA a par exemple développé un partenariat avec Eco-Emballages pour sensibiliser les entreprises aux enjeux du recyclage.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

- En matière de RSE, afin d'accompagner les entreprises, et plus particulièrement les PME-TPE qui composent 98% de l'agroalimentaire, l'ANIA a réalisé un **kit pratique et opérationnel**, avec l'appui de l'ACTIA (Réseau français des instituts techniques de l'agro-alimentaire). Ce kit permet à chaque entreprise d'évaluer et de mettre en œuvre une démarche RSE adaptée aux spécificités des métiers de l'agroalimentaire, quel que soit son niveau d'avancement sur ce sujet. Le kit RSE ANIA-ACTIA a été réalisé sur la base de la norme ISO 26000, norme de référence en matière de RSE. Il contient :
 - Un module de sensibilisation ;
 - Un mode d'emploi ;
 - Des grilles d'évaluation, illustrées d'exemples concrets issus de bonnes pratiques ;
 - Un outil de restitution du positionnement de l'entreprise.

- En matière de Nutrition, l'**Observatoire de la qualité des aliments** (Oqali) a pour mission d'exercer un suivi global de l'offre alimentaire des produits transformés présents sur le marché français. L'Oqali a été initié par plusieurs parties, notamment les pouvoirs publics et l'ANIA, qui s'y engage fortement. L'Oqali permet d'exercer un suivi global de l'offre alimentaire en mesurant l'évolution de la qualité nutritionnelle (composition nutritionnelle et informations nutritionnelles). Sa mise en œuvre a été confiée à l'**INRA** (Institut National de la Recherche Agronomique) et à l'**Anses** (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

L'implication de l'ANIA et l'engagement de la totalité de ses secteurs permettent d'objectiver tous les efforts réalisés sur la composition des produits.

Signes de reconnaissance

L'ANIA participe aux jurys de plusieurs prix en matière de développement durable notamment les prix de l'usine alimentaire durable. L'ANIA fait également la promotion des prix qui récompensent les bonnes pratiques responsables des entreprises.

Réunions / Commissions ou Club DD

Développement durable

L'ANIA regroupe un Bureau développement durable, qui est l'instance chargée de définir l'orientation stratégique, une commission Développement durable et plusieurs groupes de travail.

- La Commission Développement durable Ouverte aux fédérations membres de l'ANIA et leurs entreprises adhérentes, et aux associations régionales adhérentes, la Commission est un lieu d'information et d'échange sur les sujets d'actualité et actions de l'ANIA en lien avec le développement durable.
- La Commission s'appuie sur des groupes de travail pérennes ou ad hoc qui se réunissent 3 à 4 fois par an. Ils regroupent des personnes reconnues pour leur expertise, mandatées par leur fédération ou invitées, pour participer activement aux différents travaux de ces groupes. Actuellement, il existe 6 groupes de travail (GT) pérennes à l'ANIA :
 - GT Impact des modes de production (Installations classées, eau et déchets) ;
 - GT Energie & Changement climatique ;
 - GT Emballages ;
 - GT Information environnementale ;
 - GT Biodiversité & ressources (incluant la lutte contre le gaspillage alimentaire) ;
 - GT RSE.

Alimentation & Santé

- La Commission Alimentation-Santé a pour mission d'accompagner les entreprises et de les informer sur les évolutions réglementaires en matière d'information du consommateur, de sécurité sanitaire, de qualité et de nutrition. Son rôle est de promouvoir les positions des entreprises et des fédérations avec l'objectif d'être un véritable partenaire de santé publique, qui participe aux politiques publiques liées à l'alimentation et à la santé.

Elle s'appuie sur 6 groupes de travail :

- GT Nutrition ;
- GT Hygiène et démarche qualité ;
- GT Contaminants ;
- GT Information du consommateur ;
- GT Ingrédients ;
- GT Prévention et gestion de crise.

Emploi-Formation

- La Commission sociale de l'ANIA accompagne les fédérations membres et les entreprises de l'industrie alimentaire sur les nouveaux enjeux en matière d'emploi et de formation. En particulier, l'ANIA contribue à la mise en œuvre du dispositif « Compte personnel de prévention de la pénibilité », qui sera pleinement applicable en juillet 2016. Par ailleurs, l'ANIA mène en lien avec les représentants de la coopération et de l'artisanat alimentaire des travaux sur la meilleure coordination des branches sur l'emploi et la formation professionnelle. L'ANIA a également créé avec ses partenaires des dispositifs permettant de valoriser les métiers et de renforcer leur attractivité, notamment via la plateforme www.alimetiers.com. Enfin, l'ANIA contribue aux réflexions en cours sur la simplification du quotidien des entreprises, notamment des TPE-PME, dans le domaine social.

Organisation d'évènements

L'ANIA organise régulièrement des conférences, débats et petits déjeuners sur des sujets en lien avec la RSE.

En 2015, plusieurs grands rendez-vous ont été organisés :

- Colloque « **Energie & Climat : enjeux et leviers de compétitivité pour les IAA** » en présence de Stéphane Le Foll

A l'approche de la COP21, l'ANIA a réuni experts scientifiques et chefs d'entreprise pour débattre des grands défis environnementaux de demain et partager les pratiques innovantes d'aujourd'hui.

- Petit-déjeuner « **Comment réussir avec un marketing responsable ?** » ANIA - Greenflex

Ce petit déjeuner a permis aux professionnels de la filière alimentaire de mieux comprendre les enjeux du marketing responsable et ses clefs de succès.

- Journée sur la « **Transition énergétique et environnementale : source de compétitivité et d'innovation** » organisée en partenariat avec ENGIE

Cette journée a permis de réunir les entreprises autour d'experts d'ENGIE pour faire le point sur les derniers outils et innovation en matière de pilotage et d'optimisation de la performance énergétique et environnementale des sites de production.



En 2016, de nouvelles rencontres thématiques vont avoir lieu.

- Petit-déjeuner « Le bien-être durable et les marques »
ANIA - Linkup

Cet événement mettra en lumière l'évolution des attentes des français en matière d'engagement des marques sur les terrains de la santé, du bien-être et de l'environnement.

- Petit-déjeuner « Innovation » ANIA - ENGIE

Cette matinée permettra de réunir les entreprises autour des experts d'ENGIE afin de faire le point sur les dernières innovations sur les enjeux énergétiques.

- Journée « Extension des consignes de tri plastiques »
ANIA-Eco-Emballages

Cette journée permettra de faire le point sur les expérimentations en cours pilotées par Eco-Emballages, en lien avec les entreprises et les collectivités locales, afin de pouvoir étendre à horizon 2022 les consignes de tri à tous les emballages plastiques et ainsi améliorer le taux de recyclage des emballages ménagers.

Diffusion d'informations sur le DD

- Au sein du site internet de l'ANIA, une **rubrique** est exclusivement consacrée au développement durable.

- L'ANIA diffuse régulièrement à ses membres des informations synthétiques, sous la forme de FOCUS, en lien avec l'actualité de la Commission développement durable.

- L'ANIA diffuse également une **lettre nutrition**, tous les deux mois, sur les positions professionnelles et la concrétisation des engagements de l'industrie alimentaire.

- Site web de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire : « **JeuxNeGaspillePas** »

L'ANIA a réalisé en 2014 un espace de sensibilisation sous la forme d'un jeu ludique et non culpabilisant qui apporte au consommateur des conseils pratiques pour éviter de gaspiller au quotidien autour des thématiques « mieux acheter », « mieux ranger », « mieux consommer ».

- Site de sensibilisation à la nutrition : les Défis d'Alfridge

L'ANIA a lancé en 2015 les « **Défis d'Alfridge** », nouvelle série ludique destinée aux enfants de 8 à 12 ans. La série composée de 9 épisodes met en scène deux enfants qui acceptent de relever ensemble un défi culinaire afin d'épater leurs parents.

Publication d'études, de guides pratiques

- Livre Vert de l'ANIA : 100 actions pour lutter contre le changement climatique

Dans le cadre de la COP21, l'ANIA a rédigé en novembre 2015 un **Livre Vert** afin de mettre en avant des initiatives concrètes mises en œuvre par des entreprises et fédérations membres de l'ANIA afin de lutter contre le changement climatique.

L'objectif est double : montrer la mobilisation collective et accélérer le changement au sein des 15 789 entreprises de l'industrie alimentaire.

Ce document présente 60 exemples de bonnes pratiques. 40 autres sont disponibles sur le **portail de l'agroalimentaire**.

- Guide du don alimentaire

L'ANIA a contribué à la rédaction et la mise à jour en octobre 2013 d'un **guide sur le don alimentaire** avec la FCD, la FNSEA et SOLAAL. Ce guide apporte des informations pratiques aux opérateurs économiques souhaitant contribuer à l'aide alimentaire (possibilités de dons, interlocuteurs clés, principales étapes du don).



Acteurs partenaire de la fédération dans le domaine de la RSE

L'ANIA est partenaire d'Eco-Emballages sur la thématique des emballages, afin de sensibiliser les entreprises aux enjeux du recyclage.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Au niveau européen, *FoodDrinkEurope* diffuse régulièrement des alertes et notes de positions sur les thématiques en discussion à ce niveau.

FoodDrinkEurope a également plusieurs instances de dialogue sur la RSE, notamment sur l'environnement et l'alimentation.

L'organisation a notamment publié deux guides sur les thématiques DD :

- « *Climate Action and the Food and Drink Industry* » ;
- « *Integrating Corporate Social Responsibility into everyday business. FoodDrinkEurope's Contribution and Commitments* ».

Des initiatives supplémentaires sont décrites dans les pages dédiées aux sujets de développement durable sur le site de la fédération :

- <http://www.fooddrinkeurope.eu/priorities/detail/responsible-business-conduct/> ;
- <http://www.fooddrinkeurope.eu/priorities/detail/environmental-sustainability/>.

Secteur Automobile



fédérations professionnelles au niveau français

CCFA

Le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles est le syndicat professionnel des constructeurs d'automobiles. Il a pour adhérents : Alpine, PSA (Peugeot, Citroën, DS), Renault et Renault Trucks. Il a pour vocation l'étude et la défense des intérêts économiques et industriels (hors questions sociales) de l'ensemble des constructeurs français, tant sur le plan national qu'au niveau international. Le secteur de la construction automobile occupe **125 000 salariés** en France et dégage un **chiffre d'affaires de 77 Mds€** (source : INSEE-ESANE estimation 2014).

www.ccfa.fr

FIEV

La Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules est le porte-parole de l'industrie équipementière qui représente en France **71 500 emplois** et **16,4 Mds€ de chiffre d'affaires dont 55% à l'exportation**. Elle a pour mission de défendre, représenter, informer et assister ses quelque 120 adhérents (du groupe multinational à la PME régionale), en leur proposant une large gamme de services.

www.fiev.fr

www.desmetierspouurlautomobile.com

PFA, filière automobile & mobilités

La Plateforme de la Filière Automobile a été créée en 2009. Elle représente les acteurs industriels de l'automobile et du transport routier en France. Elle a pour objet de définir et mener les actions contribuant au renforcement de la filière. Les ARIA (Associations Régionales des Industriels de l'Automobile) représentent la PFA en région.

L'industrie automobile en France représente 4000 entreprises, 500 000 emplois, 6,5 Mds€ de R&D. Elle est la première filière du pays en nombre de brevets déposés.

www.pfa-auto.fr

www.planeteautomobile.com

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AUX NIVEAUX EUROPEEN ET INTERNATIONAL

ACEA, *European Automobile Manufacturers' Association* - www.acea.be
OICA, *Organisation Internationale des Constructeurs Automobiles* - www.oica.net
CLEPA, *European Association of Automotive Suppliers* - www.clepa.eu
EGEA, *European Garage Equipment Association* - www.gega-association.eu

CONTACTS

- Stéphanie de Saint-Germain, Directeur Sécurité Routière et RSE du CCFA : s.desaintgermain@ccfa.fr
- Pascale Prevost, Responsable de projets RH de la FIEV : pprevost@fiev.fr
- Bernard Grandel, Directeur Coordination des Positions Filière de la PFA : bernard.grandel@pfa-auto.fr

1. **Gouvernance et droits de l'homme**
 - Axe stratégique de la filière impactant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement ;
 - Démarche créatrice de valeurs pour l'entreprise ;
 - Management responsable : diversité et lutte contre les discriminations ;
 - Gestion de la chaîne d'approvisionnement : droits humains, conditions de travail, liberté syndicale.
2. **Relations et conditions de travail**
 - Santé et sécurité des employés ;
 - Prévention des risques psycho-sociaux ;
 - Ergonomie des postes de travail ;
 - Dialogue et politique sociale.
3. **Environnement**
 - Réduction de :
 - l'empreinte carbone en phase d'usage du véhicule (réduction de la consommation, allègement, énergies alternatives) ;
 - l'impact de l'automobile sur la qualité de l'air ;
 - la congestion urbaine, l'occupation des sols, le bruit ;
 - l'impact environnemental des sites industriels et de la chaîne d'approvisionnement ;
 - Gestion des ressources (pétrole, minerais, métaux précieux, terres rares) ;
 - Ecoconception avec analyse des cycles de vie, utilisation de matériaux recyclables, économie circulaire.
4. **Loyauté des pratiques**
 - Respect de l'éthique des affaires et des règles de concurrence, lutte contre la corruption ;
 - Application du **Code de Performance et de Bonnes Pratiques (CPBP)** dans la relation client-fournisseur.
5. **Questions relatives aux consommateurs**
 - Sécurité du produit final ;
 - Sécurité routière ;
 - Transparence de l'information auprès des consommateurs.
6. **Communauté et développement local**
 - Contribution au développement des territoires (emploi, économie, animation de la vie locale) ;
 - Mobilité accessible à tous, aide à l'insertion, garages solidaires.



STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Les actions RSE sont présentées au comité d'orientation de la PFA puis au conseil de sa gouvernance pour validation.

Liste des engagements RSE en France

- **Accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre** des usines des équipementiers signé par la FIEV avec l'ADEME (janvier 2004).
- **Code de Performance et de Bonnes Pratiques** (février 2009).
- **Charte commune des acteurs de la PFA sur la RSE dans la filière automobile** (juin 2010).
- **Adhésion au Global Compact des 9 fédérations de la filière en 2015.**
En 2015, les 9 organisations professionnelles PFA, CCFA, FIEV, FFC (Fédération Française de Carrosserie), FIM (Fédération des Industries Mécaniques), GPA (Groupement Plasturgie Automobile), SNCP (Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères), FFF (Fédération Forge Fonderie), CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile) ont adhéré au Global Compact et soutiennent ainsi ses 10 grands principes.

La Filière Automobile entend apporter des solutions concrètes aux enjeux du développement éthique, social et citoyen, fondé sur le respect des droits humains fondamentaux.

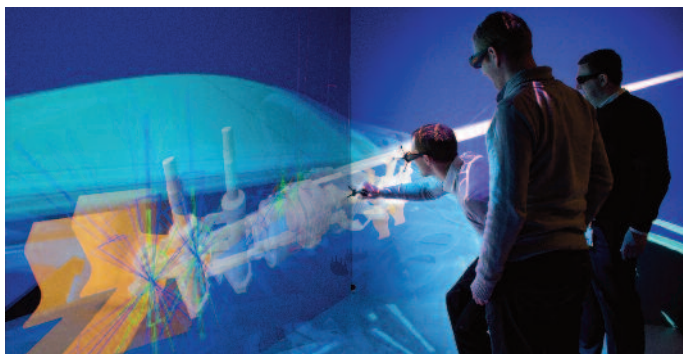
DIALOGUE PARTIES PRENANTES

La Filière s'est engagée en 2015 dans une démarche de dialogue avec des parties prenantes représentatives de la Société Civile. Organisée par la PFA avec le concours du CCFA, de la FIEV et d'industriels, la première journée d'échanges formalisés s'est tenue à Paris le 9 juillet, sur le thème de la mobilité durable de demain. Lors de cette première session, le panel était constitué d'une quinzaine de représentants de la Société Civile et de 6 représentants d'entreprises de la filière. Cette démarche de dialogue est un outil de travail ne faisant pas l'objet d'une communication grand public. Elle s'inscrit dans la durée et sera reconduite annuellement. Elle doit aboutir à des initiatives opérationnelles et concrètes entre la Filière et la Société Civile.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

- **CMFA : Centre de Médiation de la Filière Automobile**
Entité indépendante créée en 2008 à l'initiative des organisations professionnelles de la filière (FIEV, FIM, Fondateurs de France, GPA, SNCP puis CCFA et FFC) dont l'objectif est d'accompagner les entreprises dans la résolution amiable de litiges.
- **Outil d'autodiagnostic du kit développement durable FIEV**
Créé en 2009, outil d'autodiagnostic permettant aux équipementiers de se positionner sur une grille d'autoévaluation afin de faire émerger les enjeux prioritaires sur lesquels ils doivent se concentrer. Outil en cours d'actualisation en vue d'un déploiement auprès des ETI et PME de la filière en 2016 et 2017.
- Utilisation d'une plateforme, commune aux 2 constructeurs français, aux équipementiers et aux fournisseurs, pour l'évaluation de la performance RSE et le suivi des plans d'actions correctifs des fournisseurs.



Formation à la RSE

- **Modules de sensibilisation au développement durable** (enjeux, engagement d'une démarche) par la FIEV.
- **Module de formation e-learning contre la corruption** « *Doing business without bribery* », créé en 2014 par l'association Transparency International, recommandé par la FIEV.
- Elaboration en cours de nouveaux **modules de formation 2016 à la RSE** dédiés aux ETI et PME de la filière.

Signes de reconnaissance

- Kit Développement Durable FIEV récompensé en décembre 2009 lors de la remise des sceptres d'or du DD du Medef.
- **Trophées annuels PFA** dans la catégorie « Partenaire Responsable » (depuis 2015), à la suite de l'Enquête Qualité de la Relation Client Fournisseur.

Réunions / Commissions ou Club DD

Plusieurs groupes de travail coexistent selon les sujets et les périmètres avec des représentants des constructeurs français, des équipementiers et des organisations professionnelles :

- Groupe de Travail DD FIEV depuis 2007 ;
- Groupe de Travail RSE CCFA (PSA, Renault) depuis 2011 ;
- Groupe de Travail RSE CCFA-FIEV depuis 2012 ;
- Comité RSE de la Filière (pilotage CCFA) depuis 2014 sur les positions communes RSE et différentes thématiques (achats responsables, dialogue parties prenantes, déploiement RSE auprès des ETI et PME de la filière, insertion des personnes fragilisées, etc.) ;
- Groupe de Travail Relation Client Fournisseur (PFA) depuis 2015.

Organisation d'évènements

- **Session RSE** « Comprendre les enjeux de la RSE » aux ateliers de la PFA du 3 octobre 2013.
- Cérémonie de signature le 15 décembre 2014 de la **lettre d'intention d'adhésion au Global Compact** avec les présidents des 9 fédérations de la filière s'engageant à respecter les 10 grands principes du Pacte Mondial.
- **Session sur la qualité de la relation client-fournisseur** et remise de trophées aux ateliers de la PFA du 7 juillet 2015.
- **Journée Dialogue Parties Prenantes** du 9 juillet 2015.

Diffusion d'informations sur le DD

- Articles dans le mensuel **FIEV Info**.
- Intégration d'un volet développement durable dans la **plaquette FIEV** (2013).
- **Dossier RSE** sur le site de la FIEV avec des exemples de bonnes pratiques d'adhérents (système de covoiturage, fonctionnement en grappe d'entreprises, etc.).

Publication d'études, de guides pratiques

- Brochure FIEV/ARACT sur la **qualité du travail et les leviers pour les équipementiers** (2010), recueillant des témoignages d'expériences d'amélioration des conditions de travail dans la conception des systèmes de production, la prévention des risques professionnels et le développement des compétences.
- **Lean et conditions de travail** (PFA 2013, 2014).
- Guide de bonnes pratiques PFA « **Communication le long de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de Reach** » (janvier 2015), pour comprendre les obligations de chaque acteur de la chaîne d'approvisionnement et différencier les obligations réglementaires des aspects inhérents à la relation client-fournisseur.
- **Guide FIEV sur les minerais de conflits** (avril 2015) pour résumer les bonnes pratiques sur les démarches à engager en tant que fournisseurs de rang 1 à N et présenter les outils à mettre en place répondant aux exigences des clients.
- Enquête Qualité de la Relation Client Fournisseur (PFA 2015) qui se compose d'une première partie correspondant à l'édition 2016 nationale et multisectorielle du **PEAK Collaborative Index®** et d'une seconde partie, propre à l'Automobile, évaluant l'impact du Code de Performance et de Bonnes Pratiques, dit CPBP, sur les relations client-fournisseur au sein de la Filière Automobile.
- Participation du CCFA et de la FIEV au document AFEP/MEDEF « **Améliorer les relations inter-entreprises - Etre plus fort ensemble** » de novembre 2015.

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

- **Thème Développement Durable dans le Panorama des actions FIEV** depuis 2007 (lancement à l'Assemblée Générale FIEV de juin 2007 sous le thème de la RSE).
 - **Panorama 2009-2010** ;
 - **Panorama 2012-2013** (page 20).
- Insertion d'un **volet RSE dans le rapport semestriel d'activités du CCFA** depuis 2011 (document de reporting interne).

Secteur Chimie



fédération professionnelle au niveau français



INTERNATIONAL
COUNCIL OF
CHEMICAL
ASSOCIATIONS

fédérations professionnelles au niveau européen/ international

UIC

L'Union des Industries Chimiques est l'organisation professionnelle des industriels de la chimie en France qui représentent plus de **3 000 entreprises employant plus de 150 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 75 Mds€**. L'UIC est active aux niveaux mondial, européen, national et territorial. Fédérant largement l'ensemble des acteurs, elle est le promoteur de la croissance durable de l'industrie chimique mais aussi de l'ensemble de l'industrie en France.

www.uic.fr

www.uic.fr/Developpement-durable

CEPIC

Le Conseil Européen de l'Industrie Chimique représente **30 fédérations nationales, et 666 membres et filiales de toute l'Europe**. Il porte la voix de **29 000 entreprises, 1,2 million d'emplois et 17% de la production mondiale**. Il coordonne les actions à mener au niveau des instances européennes pour le soutien de la compétitivité de la chimie européenne.

www.cefic.org

ICCA

L'*International Council of Chemical Associations* est la voix de la chimie mondiale représentant **20 millions d'emplois et 3 000 Mds€ de chiffre d'affaires**.

www.icca-chem.org

CONTACT

Alain Pierrat, Coordinateur *Responsible Care*® et développement durable de l'UIC
apierrat@uic.fr

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

L'UIC propose 3 axes stratégiques indissociables : compétitivité, attractivité, durabilité.

Compétitivité

- Garantir l'accès à l'énergie et aux matières premières à coût compétitif ;
- Favoriser l'émergence de clusters régionaux ;
- Poursuivre l'intégration de la chimie et des matériaux dans les filières aval ;
- Obtenir une réglementation juste, stable, efficace et la mise en œuvre de la simplification administrative et réglementaire.

Attractivité

- Attirer les investisseurs en développant des partenariats « entreprises et instituts d'excellence » afin de soutenir l'effort d'innovation ;
- Renforcer le tissu des PME/ETI ;
- Valoriser le rôle de la chimie dans le développement et l'utilisation de nouvelles matières premières et de produits à faible impact environnemental ;
- Développer les compétences des salariés ;
- Améliorer l'image du secteur ;
- Soutenir l'effort d'innovation sans que le principe de précaution constitue un frein.

Durabilité

- Favoriser le passage à une économie circulaire ;
- Apporter des solutions à la lutte contre le changement climatique ;
- Obtenir le développement d'infrastructures de transport adaptées ;
- Poursuivre un dialogue social dynamique ;
- Promouvoir une gestion des risques et de la sécurité élevée ;
- Répondre aux enjeux sociétaux de santé et d'environnement.



STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

- Initiative *Responsible Care*®

Responsible Care® est l'initiative mondiale (cf. ci-dessous) de l'industrie chimique pour l'amélioration continue des performances dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE) et pour l'ouverture vers les parties prenantes. Cette initiative est pilotée par l'*International Council of Chemical Associations (ICCA)* et a été adoptée en France par l'UIC en 1990. Des partenariats existent en France, comme en Europe, permettant d'accorder des « licences » d'utilisation du logo et de la marque *Responsible Care*® à des organisations professionnelles partenaires (distribution, transport) de la chaîne de valeur de l'industrie chimique et développant une démarche de type *Responsible Care*®.



- Protocole « TRANSAID »

TRANSAID est un protocole d'aide apportée par les entreprises de la chimie aux services de secours en cas d'accident de transport impliquant des matières dangereuses. C'est une démarche volontaire de l'industrie chimique. Neuf centres d'appui servent d'interface entre les industriels adhérant à Transaid et les services de secours.

Au niveau européen, le CEFIC a développé le réseau *ICE (Intervention in Chemical Transport Emergencies)* qui regroupe, pour l'Europe, l'ensemble des schémas similaires à Transaid.

- Convention « USINAID »

USINAID est un réseau de conseil interprofessionnel à activer en cas d'accident ou d'incident sur une substance chimique définie. Il résulte d'une convention tripartite UIC/Ministère de l'écologie/Ministère de l'intérieur. La base de données USINAID recense les industriels adhérant à la convention et près de 200 substances chimiques olfactives.

- Accord-cadre UIC/ADEME sur la prévention de la pollution

Signé en 2013, l'accord-cadre comporte 6 axes :

- Développer de nouvelles ressources, en particulier par la chimie du végétal (l'UIC soutient les industriels afin d'atteindre l'objectif de 15 % de matières premières biosourcées dans leurs approvisionnements à l'horizon 2017) ;
- Améliorer l'éco-efficacité des modes de production ;
- Réduire l'impact environnemental des transports ;
- Mobiliser les entreprises grâce à la formation professionnelle ;
- Favoriser les actions territoriales ;
- Soutenir l'éco-innovation dans la chimie.

- Engagements vis-à-vis des salariés

Les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- Accord relatif à la mise en œuvre du Pacte de Responsabilité, 2014 : l'UIC a été la première fédération française à signer un accord portant sur ce Pacte ;
- Accords traitant de l'emploi des personnes handicapées, 1992 et 2011 ;
- Accord sur l'emploi des seniors et la gestion des âges dans les industries chimiques, 2009 ;
- Accord complémentaire sur la sécurité, 2002 : il prévoit que les **entreprises extérieures** intervenant habituellement en construction, maintenance et logistique sur des installations classées Seveso « seuil haut », doivent être habilitées par un organisme extérieur.

Engagements RSE pris par la profession au niveau international

- Initiative *Responsible Care*®

Pilotée par l'*International Council of Chemical Associations (ICCA)*,

ce programme est décliné à ce jour par environ 60 fédérations nationales ou régionales. Le fonctionnement de l'initiative fait l'objet d'une **Charte mondiale**, réécrite en 2014. Cette Charte met en particulier l'accent sur le management des produits, le renforcement du dialogue avec les parties prenantes et le rôle de *Responsible Care*® dans la stratégie de développement durable.

L'ICCA a publié un **rapport d'activité** de cette initiative en 2015.

- Démarche « Global Product Strategy » (GPS)

Global Product Strategy (GPS) est une démarche visant la mise en œuvre d'un management sûr et efficace des produits chimiques. Toute l'industrie chimique mondiale est engagée puisqu'il s'agit d'une démarche portée par l'ICCA. Cependant, la mise en œuvre de GPS sera spécifique en Europe du fait de l'existence de REACH (règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques). Les priorités seront donc celles du calendrier REACH.

Les entreprises doivent, dès l'enregistrement des substances, commencer à préparer les « **safety summaries** » (résumés des dossiers), relatifs aux substances qu'elles auront enregistrées, afin de les publier sur leur site dans un délai d'un an après l'enregistrement.

En 2018, une information relative à la sécurité de tous les produits chimiques commercialisés à travers le monde devra être disponible pour le public.

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

- Tables rondes Santé-Environnement

Dans la situation particulière de la France, l'UIC, devenue force de proposition en matière de prévention des risques chimiques, est de plus en plus sollicitée sur ces questions. Elle se positionne comme référente et proactive en contribuant aux différents débats et en organisant des échanges avec les parties prenantes sous forme de tables rondes autour desquelles sont évoqués des sujets tels que perturbateurs endocriniens, cancer et environnement, substitution, effets des faibles doses, effet cocktail, nanomatériaux, biomonitoring, principe de précaution, expertise, management et gouvernance, etc.

- Comité stratégique de filière (CSF) « Chimie et Matériaux »

Les travaux du CSF « Chimie et Matériaux » sont entrés dans une phase opérationnelle depuis le second semestre 2012, grâce à la proposition d'une série d'actions qui pourraient constituer les bases d'un contrat de filière avec les pouvoirs publics. L'UIC est très impliquée dans ce comité, puisque son président est vice-président de ce comité. L'un des objectifs de ce comité est de maintenir le rôle stratégique de la filière en tant que fournisseur de solutions innovantes pour les filières aval d'avenir et pour le développement durable.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

- Indicateurs du programme *Responsible Care*®

Grâce à ce programme, un ensemble d'indicateurs de performance dans les domaines HSE a été mis en place au niveau national. Ces indicateurs sont ensuite consolidés aux niveaux européen et mondial (indicateurs pour la période 2000 - 2013 présentés dans le rapport d'activité ICCA 2015) :

- Accidents du travail / Maladies professionnelles, indicateurs de sécurité des procédés ;
- Environnement : SO₂, NOx, GES, COV, DCO, etc. ;
- Ressources et consommations d'énergie.

- Informations thématiques

- Informations sur la **sûreté**.
- Informations sur les métiers : « **Venez refaire le Monde** ».

Formation à la RSE

- Sessions de formation

Sous l'égide de l'UIC, sont organisées de nombreuses formations couvrant l'ensemble des enjeux de la RSE, parfois avec le soutien des pouvoirs publics.

C'est ainsi que l'UIC a signé deux conventions (2009-2011 et 2012-2013) avec le Ministère de l'Ecologie portant sur l'organisation de 36 + 20 conférences en ligne (« webinars ») de sensibilisation à **REACH**, principalement à destination des PME.

Signes de reconnaissance

- Trophées nationaux *Responsible Care*®

Depuis 2012, afin de rendre l'initiative *Responsible Care*® plus visible, l'UIC organise des Trophées *Responsible Care*® qui récompensent une démarche ou une action remarquable et innovante en matière de santé, sécurité, environnement, ou en matière sociale ou sociétale. Ces Trophées sont un excellent moyen de montrer de façon concrète l'engagement de l'industrie chimique dans la RSE.

- Prix de l'innovation Pierre Potier

La Fédération Française pour les Sciences de la Chimie (FFSC), en collaboration avec l'UIC, et avec le soutien de la Fondation Internationale de la Maison de la Chimie, récompense chaque année des innovations en chimie, en faveur du développement durable.

Le prix de l'innovation Pierre Potier comprend trois catégories que sont :

- La conception, fabrication et commercialisation de produits propres ;
- L'utilisation raisonnée des ressources renouvelables au service de procédés chimiques ;
- La création d'entreprises dont les technologies relèvent des principes de la chimie verte.

Ce prix est remis traditionnellement par le ministère en charge de l'industrie.

- Label « Les entreprises de la Chimie : des innovations pour le climat »

A la suite de la COP21 qui a abouti à un accord international sur le climat, les entreprises de la chimie souhaitent rappeler qu'il n'y a pas une amélioration en matière de transition énergétique où la chimie n'est pas impliquée mais aussi rendre visibles les contributions de la chimie à la lutte contre le changement climatique. Moteur d'une économie sobre en carbone, l'industrie chimique apporte sa contribution à la lutte contre le changement climatique. Le label vise à valoriser les entreprises qui se sont engagées en faveur du climat, sur les thématiques « Produire autrement », « Matériaux verts », « Habitat durable », « Mobilité durable », « Energies renouvelables » et « Economie circulaire ».

Réunions / Commissions ou Club DD

- Comité *Responsible Care*® / RSE

Il s'agit du comité de pilotage de l'initiative *Responsible Care*® en France et des initiatives RSE de la profession. Il se réunit 4 fois par an. Il définit, entre autres, les orientations du programme *Responsible Care*® en France, son intégration dans le programme mondial et les axes de progrès de l'initiative. Il propose des actions aux adhérents pour le développement de la RSE dans les entreprises de la chimie.

- Commission santé et environnement

La Commission santé-environnement réfléchit à toutes les

problématiques émergentes mettant en cause les produits chimiques. Un groupe de travail spécifique sur les perturbateurs endocriniens relevant de cette Commission a été mis en place, avec pour missions une veille technique et scientifique ainsi que la réalisation de plusieurs documents et événements et l'élaboration d'un argumentaire portant sur les messages clés : engagement de l'industrie chimique, définition des perturbateurs endocriniens, critères, réglementation, guides. D'autres sujets, tels les sensibilisants cutanés par exemple, peuvent faire l'objet de journées spécifiques d'information et d'échange.

- Commission Innovation

Gage de compétitivité, l'innovation est un des moteurs du développement durable dans l'industrie chimique. L'UIC participe avec les entreprises de la chimie à dynamiser l'innovation en France et faire en sorte que chaque entreprise développe une chimie durable.

Pour accompagner les industriels dans une dynamique d'innovation, l'UIC a mis en place un certain nombre d'outils comme les partenariats et les réseaux pour permettre à l'industrie chimique en France de trouver des repères.

Parfois complexe, le jeu des acteurs est pourtant largement clarifié depuis quelques années au travers de la mise en place notamment :

- Des pôles de compétitivités ;
- Des instituts pour favoriser les liens entre la recherche académique et industrielle et surtout conduire à la mise sur le marché des nouveaux produits pour créer de la valeur.

Organisation d'évènements

- États généraux de la chimie

Cette manifestation organisée par l'UIC en 2004, 2007 et 2014 a pour objectif de réunir l'ensemble de la chimie française (dirigeants d'entreprise, présidents et directeurs généraux, UIC, syndicats et fédérations associées), ainsi que des parties prenantes afin de réfléchir ensemble aux enjeux d'aujourd'hui et aux défis de demain. L'édition 2014 a réuni environ 700 participants et a fait l'objet d'une publication « **Oser la Chimie** ».

- Assises nationales des risques technologiques (en partenariat avec l'UIC)

L'UIC est partenaire de cet événement biennal à Douai et a témoigné sur plusieurs thèmes : plan de prévention des risques technologiques (PPRT), la sécurité pendant une crise économique, REACH, etc.

- Opération « *Chemical World Tour* » (CWT)

Le CWT est une opération lancée en 2010 par l'UIC et la Fondation de la Maison de la Chimie qui se propose de montrer à des étudiants le rôle que jouent la chimie et l'industrie chimique dans la société, avec une thématique dédiée qui varie chaque année.

Le CWT a également pour vocation de faire découvrir aux jeunes les métiers de cette industrie ainsi que les filières de formation permettant d'y accéder.

La saison 4 (2014) a permis d'envoyer 4 ou 5 binômes d'étudiants découvrir ce qui se passe actuellement dans les laboratoires de recherche dans le domaine de l'énergie.

Une saison 5 est à l'étude pour 2016.

- Olympiades de la chimie

Créées en 1984 à l'initiative conjointe d'un enseignant et d'un industriel, les Olympiades nationales de la chimie sont organisées par les professionnels de la chimie, dont l'UIC, le Ministère de l'Éducation nationale, la Société chimique de France et l'Union des professeurs de physique et de chimie. Pour l'année 2016, le thème retenu a été tout naturellement la mise en lumière des solutions apportées par la chimie à

la lutte contre le changement climatique et à la transition énergétique.

Ces Olympiades sont une compétition à vocation éducative qui se déroule en deux temps, dans les lycées au niveau régional, puis au niveau national. Chaque année, ce concours révèle de nouveaux talents et fait naître des vocations chez les lycéens.

Diffusion d'informations sur le DD

- **Page web** sur le site de l'UIC dédiée au développement durable.
- Lettre du Département technique de l'UIC, réservée aux abonnés.
- **Des innovations pour le climat** : valorisation des bonnes pratiques en faveur du climat des entreprises membres de l'UIC.
- Publication informative « **L'industrie chimique, fer de lance de l'économie durable** ».
- « **Oser la Chimie** » : 20 fiches d'analyses et positions de l'UIC pour préparer demain.

Publication d'études, de guides pratiques

L'UIC publie régulièrement des guides techniques sur les sujets HSE comme sur les sujets relatifs au dialogue social. Certains de ces guides font l'objet d'une approbation par les autorités, ce qui peut leur donner une valeur réglementaire. Par exemple :

- Guides de mise en œuvre du **plan de modernisation des installations industrielles** ;
- Guides de mise en œuvre de la **nouvelle réglementation séisme** ;
- **Guide sectoriel chimie pour la réalisation de bilan d'émission de GES**.

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

- **Rapport annuel et de développement durable de l'UIC 2015**.

Acteurs partenaires dans le domaine de la RSE

- Observatoire des industries chimiques

Il est en charge d'une veille prospective sur l'évolution des métiers de la branche (changements quantitatifs, nouvelles compétences et savoir-faire requis).

- Association Chimie du Végétal

Son objectif est de favoriser le développement des intermédiaires chimiques biosourcés et de faciliter le choix des actions à mener en fonction de l'intérêt des filières concernées (construction, cosmétiques, transports, emballage, etc.).

- Association Alliance Chimie Recyclage (2ACR)

Son objectif est de partager une vision commune et de montrer une communauté d'objectifs, pour représenter et promouvoir le recyclage, entre autres, de matières « high tech », de matières plastiques, etc. dans des cycles de vie les plus courts possibles et les plus inclus dans le territoire.

- Association ADIValor

Pour contribuer au développement d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, les professionnels de l'agro fourniture, industriels, distributeurs et agriculteurs, ont créé ADIValor, éco organisme privé, sans but lucratif, qui a pour mission d'organiser la collecte et la valorisation des intrants agricoles en fin de vie.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL

Outils

- **Responsible Care® Management Framework** : outil d'appropriation et de mise en place de la démarche *Responsible Care®*, à destination des entreprises du secteur, accompagné d'un questionnaire d'auto-évaluation.
- **Product Stewardship in the Supply Chain** : Guide commun Cefic/FECC (Fédération Européenne du Commerce Chimique) de gestion des produits chimiques le long de la chaîne de valeur.
- **Guidance on Process Safety Performance Indicators** : Guide pour le reporting des incidents et accidents de sécurité des procédés, traduit en français.

Commissions ou Club DD

- **Responsible Care Leadership Group de l'ICCA** : organe de gouvernance du Responsible Care au niveau mondial.
- **Responsible Care Strategic Implementation Group** du Cefic : organe de gouvernance du Responsible Care au niveau européen.
- **Sustainability Strategic Implementation Group** du Cefic : organe d'orientation et de gouvernance de la politique « Sustainability » de l'industrie chimique européenne.

L'UIC est membre de ces groupes de travail.

Organisation d'évènements

- Conférence *Responsible Care* biennale du Cefic : échange de bonnes pratiques entre fédérations nationales et entreprises ; interpellations par des ONG ; évolution de l'initiative ; etc.
- *European Responsible Care Cefic Awards* : trophées européens récompensant les meilleures actions des entreprises et fédérations dans le scope du *Responsible Care®*.
- « *Capacity building* » (développement des compétences) entre fédérations.

L'UIC participe à ces événements.

Diffusion d'informations sur le DD

Pages d'information sur les sujets suivants :

- **Performances Europe** ;
- **Responsible Care for SMEs** ;
- **Product Stewardship** ;
- **Energy efficiency** ;
- **The Chemical industry's commitment to Sustainability** ;
- **Social Responsibility in the European Chemical Industry**.

Publication d'études, de guides pratiques

- **Guide d'introduction à la Charte mondiale Responsible Care**
Ce document explicite les engagements que prennent les entreprises signataires de la Charte Responsible Care.

Publication d'un rapport RSE et/ou insertion d'un volet RSE dans le rapport annuel

- **Rapport Responsible Care 2015** de l'ICCA.
- **Sustainability report 2013-2014** du Cefic.



Acteurs partenaires dans le domaine de la RSE

- **Strategic Approach to International Chemicals Management (SAICM)**

L'Approche Stratégique de la Gestion Internationale des Produits Chimiques fournit un cadre politique mondial permettant d'atteindre l'objectif énoncé dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable de faire en sorte que, d'ici à 2020, les produits chimiques soient fabriqués et utilisés « de manière à ce que les effets néfastes graves qu'ils ont sur la santé des êtres humains et de l'environnement soient réduits au minimum ».

La participation de tous les secteurs et parties prenantes concernés est essentielle à la réalisation de l'objectif ainsi défini. L'industrie chimique est, à travers l'ICCA, très impliquée dans ces travaux auxquels elle participe activement depuis leur lancement en 2002.

- **Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW)**

L'industrie chimique, au travers de l'ICCA, du Cefic et de l'UIC, entretient d'étroites relations avec l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques, organisation internationale basée à La Haye. En particulier, nous mettons à disposition de l'OPCW l'expertise acquise, grâce à *Responsible Care®*, dans le domaine de la sécurité et de la sûreté.

- **OCDE – Programme Produits Chimiques**

L'UIC participe, aux côtés d'autres fédérations nationales (VCI, CIA etc.) aux réunions semestrielles du BIAC (*Business and Industry Advisory Committee to the OECD*) *Chemicals Committee* au cours desquelles les positions de l'industrie au niveau international sont arrêtées sur les sujets concernant les produits chimiques à l'ordre du jour de l'OCDE. Ces actions revêtent un intérêt tout particulier dans une optique de suivi et d'harmonisation des politiques menées aux niveaux international, européen et national.

- **European Chemical Employers Group (ECEG)**

Le CEFIC n'ayant pas de mandat pour les questions sociales, une association, l'ECEG, a été créée en 2002 pour prendre en charge ce champ. La Commission européenne a reconnu à l'ECEG, la qualité de partenaire social. L'ECEG représente 10 000 entreprises, majoritairement des PME, qui emploient plus d'un million de salariés.

- **Together for Sustainability (TfS)**

Together for Sustainability est une plate-forme de 17 entreprises (au 1/06/2016) de la chimie mondiale destinée à développer et implanter un programme d'évaluation et d'audit global pour évaluer et perfectionner les pratiques de développement durable des acteurs de la supply chain de l'industrie chimique. Dans cette optique, les membres de TfS font appel à une société d'évaluation documentaire de la performance RSE, pour mesurer l'engagement de certains de leurs fournisseurs.

L'intérêt de la démarche est de mutualiser les résultats des évaluations et des audits entre tous les membres de TfS ce qui évite les audits multiples pour les fournisseurs.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Site de la Commission européenne sur le secteur de la Chimie

Ce site est un portail vers les réglementations REACH et CLP (*Classification, labeling and packaging of substances and mixtures*), fondamentales pour la profession.

Secteur Commerce et Distribution



fcd Fédération du Commerce et de la Distribution



fédérations professionnelles au niveau français

FCD

La Fédération du Commerce et de la Distribution représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte **750 000 emplois**, 1 992 hypermarchés, 5 702 supermarchés, 4 605 hard-discounts et 17 000 magasins de proximité, soit environ **30 000 points de vente pour un volume d'affaires de 200 Mds€**. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et l'urbanisme commercial.

www.fcd.fr

ICS

Créée en 1998 sous l'égide de la FCD, avec le pilotage initial de 3 enseignes, l'Initiative Clause Sociale est désormais composée de 21 enseignes travaillant ensemble à l'amélioration durable des conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement et au soutien de leurs fournisseurs afin de les rendre acteurs de leur démarche de progrès. L'ICS met à la disposition de ses membres des outils communs pour la mise en œuvre de leurs programmes d'audits sociaux, leur permettant ainsi de gérer conjointement les fournisseurs et d'éviter la multiplication des audits.

www.ics-asso.org

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AUX NIVEAUX EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Eurocommerce

La FCD est adhérente à Eurocommerce, qui regroupe des fédérations et des entreprises de l'ensemble des branches du commerce (BtoC, BtoB et commerce international). Eurocommerce promeut et défend le rôle du commerce au niveau européen.

www.eurocommerce.eu

FCD Europe

La FCD dispose d'une équipe de 3 permanents à Bruxelles, pour le suivi des affaires européennes.

CONTACTS

- Giulia Basplet, Responsable Environnement-Transport de la FCD
gbasplet@fcd.fr
- Philippe Joguet, Directeur Développement Durable et RSE de la FCD
pjoguet@fcd.fr
- Carole Hommey, Coordinatrice ICS
chommey@fcd.fr

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Le développement durable occupe une place centrale dans la stratégie des enseignes de la distribution.

En matière environnementale, cela se traduit notamment par des actions visant à :

- Assurer une gestion durable de l'activité : réduction des consommations énergétiques, optimisation des flux logistiques, gestion et recyclage des déchets, etc. ;
- Favoriser la consommation responsable à travers l'offre de produits : suppression des sacs de caisse à usage unique et promotion des sacs réutilisables, produits bio, écolabellisés, issus du commerce équitable, etc. ;
- Offrir des services aux consommateurs, tels que la reprise gratuite de produits en fin de vie, en vue de leur recyclage ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et aider, à travers leurs dons, les associations d'aide alimentaire.

En matière sociale, les distributeurs s'attachent particulièrement à l'insertion des jeunes sans qualification professionnelle (+ de 15 000 contrats de professionnalisation signés par an). Une politique active de formation permet ensuite de les accompagner dans leur évolution professionnelle. Ainsi, près de la moitié des cadres de la profession ont démarré en tant qu'employés et près de 3 000 contrats de qualification professionnelle (CQP) ont été délivrés en 2013.

Sur le plan sociétal, les droits de l'Homme sont un enjeu prioritaire. L'Initiative Clause Sociale a pour objectif d'améliorer durablement les conditions de l'Homme au travail et d'accompagner de manière responsable les fournisseurs, notamment par le biais d'audits mutualisés entre enseignes adhérentes.



STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

La FCD et ses enseignes ont privilégié deux voies en matière d'engagement sur la RSE.

- **Les accords volontaires** : dès 2008, la FCD a signé une **convention cadre, avec le ministère de l'écologie**, sur les engagements pris par les enseignes de la distribution dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Cette dernière a fait l'objet d'un **avenant** en 2012, portant sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des magasins à travers la fermeture des meubles frigorifiques de vente à température positive. Plusieurs autres conventions ont été signées avec le ministère de l'écologie, concernant le retrait de la vente des ampoules à incandescence et la promotion des lampes basse consommation (2008), les sacs à déchets biodégradables (2009), la collecte et la valorisation des cartouches d'impression bureautiques (2011), la lutte contre le gaspillage alimentaire (2015).
- **La création d'un Observatoire de la Distribution Responsable** (OEDR), en partenariat avec l'ESSEC et PwC, visant à élaborer des indicateurs communs à la profession et à identifier des bonnes pratiques.

Les orientations de la profession dans le domaine social sont matérialisées par de nombreux accords collectifs portant sur :

- La formation professionnelle (2015) ;
- Le travail à temps partiel (2014) ;
- Le contrat de génération (2013) ;
- La santé au travail, dont la prévention de la pénibilité (2012).

Les enseignes membres de l'ICS travaillent ensemble afin de :

- Vérifier sur le terrain les conditions sociales de production, par la mise en œuvre d'audits sociaux réalisés par des cabinets indépendants agréés et mandatés par les enseignes ;
- Utiliser des outils et une méthodologie commune pour la mise en œuvre de ces audits ;
- Échanger leurs expériences et partager en toute transparence les résultats d'audits lorsqu'un fournisseur est identifié comme étant commun à une ou plusieurs enseignes, le suivi des plans d'amélioration pouvant ainsi être mené en commun ;
- Définir les modalités de suivi des situations critiques identifiées au travers des audits sociaux ;
- Développer des programmes communs d'amélioration de la conformité sociale dans les usines de production.

Engagements RSE pris par la profession à l'international

Initiative d'Eurocommerce et de l'European Retail Round Table (ERRT), le **Retailers' Environmental Action Programme** (REAP) est un forum d'échange entre les distributeurs européens et la Commission européenne, visant la promotion de la consommation durable. Des programmes d'actions ont été élaborés par les distributeurs et ont fait l'objet de bilans périodiques.

Dans ce cadre, un **accord sur le gaspillage alimentaire** a été signé en 2012 par 23 distributeurs, avec notamment pour objectif de mettre en place des actions de sensibilisation du consommateur (**communiqué de presse de la Commission européenne**). Le **programme d'action 2016-2018**, lancé en décembre 2015, se concentre sur des initiatives en matière d'économie circulaire.

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

Dans le cadre de l'Observatoire de la Distribution Responsable (OEDR), un dialogue a été institué avec les fournisseurs, portant en particulier sur les bonnes pratiques collaboratives entre industriels et distributeurs. Il a notamment impliqué des organisations professionnelles représentant la chaîne de production : l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA), Coop de France, la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF) et l'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (ILEC). Les entretiens ont porté sur les bonnes pratiques en matière de RSE, jugées mutuellement bénéfiques, et les actions complémentaires qui pourraient être mises en œuvre. Le contenu

des entretiens et les conclusions ont été partagés avec les organisations participantes.

L'ICS a développé des liens étroits avec de nombreuses parties prenantes notamment d'autres initiatives et référentiels (*Business Social Compliance Initiative*), des ONG, des groupes de travail ministériels, le Point de Contact National (PCN) français pour l'OCDE, ainsi que des initiatives multipartites telles que le *Global Social Compliance Programme* (GSCP) qui travaille à l'élaboration d'un système d'équivalence des standards d'audits sociaux et environnementaux.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

- L'Observatoire ESSEC de la Distribution Responsable (OEDR)

L'observatoire a été créé en 2012, à travers la signature d'une convention de partenariat entre la FCD et l'ESSEC Business School. L'objectif est de disposer d'indicateurs communs permettant aux enseignes de mesurer l'efficacité de leur politique RSE et d'identifier les bonnes pratiques observées en France et à l'étranger.

La consolidation des données est effectuée par un cabinet de conseil. Au total, 26 indicateurs permettent de couvrir les questions clés de la RSE :

- Les enjeux environnementaux : gestion des déchets et taux de recyclage, consommation d'énergie et d'eau, émissions de CO2 liées au transport, à la consommation d'énergie, indicateurs de consommation responsable, etc. ;
- Les enjeux sociaux : % de CDI, % de temps plein, ancienneté moyenne, alternance, formation continue, emploi des handicapés, etc. ;
- Les enjeux sociétaux : gestion des stocks et dons alimentaires, nombre d'audits sociaux, mécénat, etc.

Cet Observatoire permet notamment aux enseignes de mettre en perspective leurs résultats, grâce au partage des valeurs maximales et minimales pour chaque indicateur.

Une communication a été effectuée pour chacune des éditions : en 2013, les indicateurs les plus parlants pour le grand public ont été privilégiés (cf. résultats 2013, voir « Diffusion d'informations sur le DD ») et, en 2015, un focus a été fait sur la gestion durable de l'activité (cf. résultats 2015, voir « Diffusion d'informations sur le DD »).

- Référentiel commun pour la réalisation des audits sociaux

Les membres de l'ICS utilisent un **référentiel commun outillé pour la réalisation des audits sociaux**. Ces outils ne sont pas figés et évoluent dans le temps en fonction des réalités locales et afin d'intégrer une prise en compte des nouveaux risques.

Ce référentiel comprend :

- Un code de conduite : conforme aux recommandations du GSCP (*Global Social Compliance Program*) ;
- Un document de présentation ICS : envoyé au fournisseur avant l'audit, il présente les objectifs du groupe de travail ;
- Des profils d'usine : fiche d'identité de l'usine à auditer ;
- Un guide d'exécution : méthodologie à usage de l'auditeur ;
- Un questionnaire d'audit : référentiel commun couvrant 10 chapitres notés (Système de management ; Travail des

enfants ; Travail forcé ; Discrimination ; Pratiques disciplinaires ; Harcèlement ; Liberté d'association ; Heures de travail et heures supplémentaires ; Rémunération et avantages ; Santé et sécurité). Ces chapitres sont structurés en 4 parties :

- Questions informatives non scorées (réglementations locales et sectorielles) ;
 - Questions critiques (disqualifiantes pour le chapitre) incluant deux niveaux de criticité (déclenchement d'une notification d'alerte transmise dans les 24 heures au donneur d'ordre et pondération spécifique par question) ;
 - Questions de conformité (réponse oui ou non) ;
 - Bonnes pratiques (observations à mentionner).
- Une notification d'alerte : envoyée sous 24 heures en cas de violation critique ;
 - Un plan d'actions correctives (CAP) : à la fin de l'audit, si cela est nécessaire, un plan d'actions correctives est mis en place. Le suivi du CAP permet d'évaluer l'évolution des conditions sociales de production dans l'usine et de déterminer si les non-conformités détectées lors de l'audit (ex. issues de secours bloquées ou inaccessibles) ont été traitées ;
 - Une base de données commune : opérationnelle depuis l'origine de l'ICS, basée sur le respect du principe de confidentialité, elle permet aux enseignes d'échanger sur des résultats d'audits de fournisseurs communs et de dégager les indicateurs pertinents fixant les axes de progrès.

Signes de reconnaissance

L'engagement RSE des enseignes est reconnu par divers prix, dont notamment, sur un rythme biennal, le **Grand Prix ESSEC du Commerce responsable**, organisé par l'ESSEC en partenariat avec le ministère de l'économie et avec le soutien de la FCD.

Réunions / Commissions ou Club DD

- Sous l'égide des instances dirigeantes de la FCD, les travaux portant sur la RSE ont lieu dans plusieurs groupes de travail :

- Le Comité Environnement rassemble les responsables développement durable des enseignes adhérentes et se réunit environ 8 fois par an. C'est un lieu d'échanges concernant les positions de la profession ainsi que la mise en œuvre des actions menées par les distributeurs et des obligations leur incombant en matière de développement durable.
- La Commission sociale réunit les responsables RH ou affaires sociales des enseignes, au moins 6 fois par an, et a compétence pour tous les domaines de la politique sociale, notamment les questions concernant l'insertion, la formation ou la santé au travail.
- Le Groupe RSE a été mis en place spécifiquement pour l'élaboration des indicateurs communs et suivre les travaux de l'OEDR.

- Le groupe de travail de l'ICS réunit les 21 membres en réunions plénières a minima une fois par mois. Des groupes de travail sont organisés en complément sur les sujets spécifiques :

- Groupe de travail Outils ;
- Groupe de travail Thématiques et Pays ;
- Groupe de travail Suivi des Prestataires ;
- Groupe de travail Capacity Building.



Diffusion d'informations sur le DD

- La FCD assure une veille permanente sur les enjeux liés au développement durable et de la RSE à destination de ses membres. Certains documents donnent lieu à publication, comme les résultats de l'Observatoire Essec de la Distribution Responsable (OEDR) :

- Résultats OEDR 2013 ;
- Résultats OEDR 2015.

- L'ICS réalise une veille hebdomadaire sur l'actualité des conditions sociales de production dans le monde à destination de ses membres.

Publication d'études, de guides pratiques

- L'Observatoire prospectif du commerce publie annuellement un **rapport sur les données sociales** (emploi, durée du travail, formation, etc.) de la branche commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

- L'ICS publie un rapport annuel détaillant toutes les activités du groupe de travail et publiant les données sur les audits réalisés par les enseignes membres. **Rapport Annuel 2014**

Acteurs partenaires de la fédération dans le domaine de la RSE

- La Chaire Grande Consommation de l'ESSEC Business School est le partenaire fondateur de l'Observatoire ESSEC de la Distribution Responsable.

- **Business Social Confidence Initiative** (BSCI)

L'ICS travaille étroitement à un rapprochement avec l'initiative *Business Social Compliance Initiative* (BSCI) visant une **mutualisation accrue des audits entre les enseignes** et la convergence des deux systèmes.

Le développement d'initiatives collaboratives et multipartites doit permettre d'accompagner localement les donneurs d'ordre afin de maintenir la performance sociale des usines. Des exemples existent dans le cadre de l'**Accord on Fire and Safety au Bangladesh** et du programme **Better Work** de l'OIT.

Secteur Conseil en communication



AACC

fédération professionnelle au niveau français



eaca

EUROPEAN ASSOCIATION OF
COMMUNICATIONS AGENCIES

fédération professionnelle au niveau européen/ international

AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication est un syndicat professionnel créé en 1972. Il représente **80% du marché**, regroupe environ 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de **12 000 salariés**.

L'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Interactive, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable.

En 2010, le CA HT estimé des agences est de **12 442 Mds€**. (source Insee)

www.aacc.fr

www.communication-responsable.aacc.fr

EACA

L'European Association of Communications Agencies représente plus de **2 500 agences de communication et associations d'agences, issues de 30 pays européens, qui emploient plus de 120 000 personnes**.

L'EACA a pour membres des agences de publicité, de relations publiques, des agences media et branding.

L'association promeut une communication honnête et efficace, répondant à des normes professionnelles strictes. Elle sensibilise les acteurs à la contribution de la publicité à une économie de marché et encourage la coopération entre les agences, les annonceurs et les médias dans les instances européennes. L'EACA travaille également en étroite collaboration avec les institutions européennes afin d'assurer la liberté de faire de la publicité créative et responsable.

www.eaca.eu

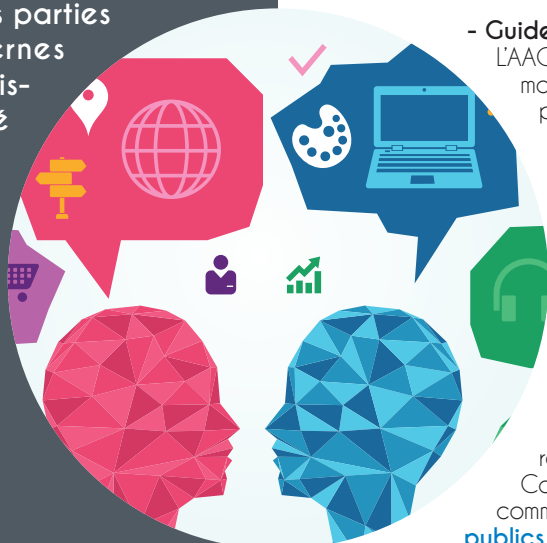
www.eaca.eu/#!eaca-academy/chpc

CONTACT

Marie Gabrié, Directrice déléguée et animatrice
de la Commission DD de l'AACC
mgabrie@aacc.fr

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. La responsabilité des messages véhiculés (sincérité, respect des recommandations déontologiques, valeurs et comportements représentés, respect des publics concernés, etc.) car la communication contribue à l'émergence de nouveaux modes de vie et à la transformation de la société.
2. L'éco-socio conception des campagnes produites, qu'elles soient print, événementielles ou digitales, afin d'en limiter les impacts sur l'environnement ou l'humain, de la conception à la diffusion, en passant par le choix des supports, des médias, etc.
3. Notre responsabilité d'entreprise (fonctionnement des agences) sur le volet économique (éthique des affaires), social (emploi, développement des compétences, gestion du stress, équilibre vie pro/vie perso), sociétal (méccénat de compétence, engagement solidaire) et environnemental (achats responsables, réduction des consommations et des émissions directes).
4. Enfin la gouvernance par le développement d'une culture d'ouverture avec les parties prenantes (internes et externes : législateur, société civile).



STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

- **Charte d'engagement et d'objectifs pour une publicité écoresponsable**
En avril 2008, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, l'AACC a été signataire de la **Charte d'engagement et d'objectifs pour une publicité écoresponsable**.

- **Gestion responsable des impacts des agences**

L'AACC a pris en 2009 **cinq engagements** pour une gestion responsable des impacts des agences en matière de production éditée (achat de papiers recyclés ou labellisés PEFC/FSC, recours à des imprimeurs Imprim'Vert/FSC/PEFC/ISO 14001, etc.).

- **Feuille de route RSE**

L'AACC s'est dotée en 2011 d'une feuille de route RSE qui a débouché sur de nombreux travaux diffusés à ses membres :

- Sur la responsabilité des messages (ex : contribution aux études de l'Ademe et de l'ARPP, « **Publicité et environnement** ») ;
- Sur l'éco socio conception des campagnes (ex : contribution à l'élaboration du **guide anti greenwashing de l'Ademe**) ;
- Sur la RSE d'agence (ex : recommandations sur le handicap, guide pour répondre au questionnaire Ecovadis, etc.).

- En parallèle, la commission sociale de l'AACC, qui regroupe l'ensemble des spécialistes du droit social au sein des agences membres, s'est impliquée, dans le cadre des négociations paritaires de branche, sur deux axes prioritaires : la formation et l'égalité professionnelle femme-homme.

En matière de **formation** :

- **Accord de branche étendu du 11 février 2015 relatif à l'emploi et à la formation professionnelle**, donnant lieu à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation de branche à destination des entreprises de moins de 10 salariés ;
- Mise à jour de la cartographie des métiers de la publicité ;
- Rénovation et refonte des certificats de qualification professionnelle de la publicité.

L'objectif de ces travaux est d'accompagner les entreprises de la publicité dans la mise en place de dispositifs de formations adaptés leur permettant de répondre aux enjeux de professionnalisation, de maintien dans l'emploi, de développement des compétences des collaborateurs et d'évolutions futures des métiers. En matière d'**égalité professionnelle femme-homme** :

- **Accord de branche étendu du 23 juin 2015** modifiant des articles de la convention collective liés à la parentalité pour substituer la notion de « parents » à celle de « père » ou de « mère » (égalité femmes-hommes et non-discrimination fondée sur la situation familiale) ;
- **Accord de branche étendu du 18 décembre 2008** pour annexer à la convention collective de la publicité la « Charte des bonnes pratiques en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les entreprises de la branche de la publicité ».

- **Guide ISO 26 000 pour les métiers de la communication**

L'AACC a participé activement au travail collaboratif qui a mobilisé de nombreux acteurs du secteur et a conduit à la publication par l'Afnor d'un **guide d'utilisation de l'ISO 26 000** pour les métiers de la communication, dont la publicité, l'organisation d'événements, la communication numérique (internet, mobile), le design de marque (identité visuelle, packaging, design d'espace, de point de vente ou stand, etc.), les relations publics et relations presse, les activités d'achat média, l'édition et la communication directe (promotion, marketing direct, etc.).

- **Charte « La belle compétition »**

Cette charte a pour objectif d'aller, annonceurs et agences ensemble, vers des compétitions plus transparentes et vertueuses. Les organisations professionnelles représentant les agences, l'AACC, l'**ADC** (Association Design Communication), **LÉVÈNEMENT** (Association des agences de communication événementielle), **le Syntec Conseil en relations publics** et l'**Udecam** (UNION Des Entreprises de Conseil et Achat Media) ont corédigé cette charte avec l'**UDA** (Union des annonceurs).

Engagements RSE pris par l'association pour son propre fonctionnement

- L'AACC a été auditée en 2011 par les étudiants en « Management du Développement Durable » d'HEC dans le cadre de la création du Label Lucie. Cette évaluation a permis de structurer la démarche RSE interne de l'AACC.
- L'AACC a formé en 2012 ses salariés à la RSE pour les associer à la co-construction de la politique RSE interne à l'organisation (achats responsables, éco-gestes).

Engagements RSE pris par la profession au niveau international

- Industry guidelines

EACA a développé des lignes directrices sur lesquelles peuvent s'appuyer les agences pour avoir une démarche responsable et éthique dans la production de leurs campagnes et dans leur gouvernance.

- En matière d'éthique : [EACA's Code of Ethics](#) ;
- En matière d'éco-gestes : [EACA's Green Office Guide for Agencies](#) ;
- En matière de bonnes pratiques de compétition : [WFA/EACA Pitch Guidelines et Executive Summary](#) ;
- En matière de handicap : [Portrayal of Disabilities in Advertising](#).

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

La profession a établi des pratiques de dialogue avec ses principales parties prenantes.

- **Associations** : participation au [Conseil Paritaire de la Publicité de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité \(ARPP\)](#) qui regroupe des représentants des professionnels de la publicité, des associations de consommateurs, des associations environnementales, des médias, etc.
- **Clients annonceurs** : groupes de travail avec l'Union des annonceurs (UDA) aboutissant notamment à la réalisation d'un guide des relations agences/annonceurs (voir la partie Guides).
- **Acteurs de la filière** : sous l'égide du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, l'AACC s'implique fortement dans la création d'une filière communication organisée autour de cinq thématiques dont l'une, « La communication comme acteur de la transformation sociale », traitera des sujets RSE. L'AACC participe également à la commission éthique du Label PrestaDD pour les entreprises du spectacle et de l'événement.
- **Décideurs publics** : Echanges avec les pouvoirs publics sur les thématiques de RSE. Par exemple : rencontre avec Madame Marie-Egyptienne du Comité Interministériel du Handicap (CIH), présentation des actions de l'AACC en matière de handicap.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

- **Evaluation des pratiques de communication responsable**

Depuis 2013, l'AACC propose aux adhérents une évaluation annuelle de leurs pratiques de communication responsable, via l'adaptation d'une étude de l'universitaire Fabien Durif, directeur de l'Observatoire de la consommation responsable et professeur à l'Université du Québec à Montréal. L'objectif

de cette étude est de mesurer, par le biais d'un indice de communication responsable (élaboré sur des modèles reconnus : Churchill, Likert, Antil, etc.), la prise en compte des enjeux de DD et de RSE à deux niveaux :

- Les stratégies RSE mises en place dans les agences, formalisées et éprouvées par un certain nombre de critères ;
- Les pratiques de communication responsable (c'est-à-dire la prise en compte des critères de conformité des messages), la collaboration avec des parties prenantes externes et l'écoconception des moyens.

- Kit « Agences Responsables »

En partenariat avec l'association [Act Responsable](#), l'AACC a développé dès 2011, un kit « Agences Responsables » (check list, panneaux d'exposition) permettant aux agences de concevoir leurs journées portes ouvertes de façon responsable (en diminuant leurs impacts et en valorisant les pratiques de communication responsable).

Formation à la RSE

L'AACC, accompagnée par un cabinet de conseil, a monté dès 2009 **4 modules de formation** destinés à ses membres sur :

- Les enjeux de la communication responsable ;
- Le message responsable ;
- L'éco socio conception des campagnes ;
- La RSE en agence.

Ces modules ont été animés en sessions inter-agences dans les locaux de l'AACC et repris en format intra-agence par un grand nombre d'adhérents.

Signes de reconnaissance

La Commission DD porte en 2016 un projet de création d'un **référentiel d'évaluation des démarches RSE** des agences. Il permettra aux agences d'obtenir, après évaluation sur site inspirée de l'ISO 26 000, un label RSE AACC, reconnaissance officielle de leur engagement.

Réunions / Commissions ou Club DD

La **commission DD** de l'AACC a été créée dès 2008. Animée par Marie Gabrié, Directrice Déléguée de l'AACC et Gildas Bonnel, président de l'Agence Sidièse, elle a pour ambition de montrer aux équipes des différentes agences que le développement durable n'est pas un sujet d'experts, qu'il n'est pas seulement réglementaire, mais qu'il permet un regard créatif sur les nouveaux modes de communication, de consommation et les nouveaux imaginaires collectifs. La Commission travaille sur la mise en place de l'autorégulation et la sensibilisation des publics. Elle réunit une quinzaine de représentants d'agences pour des réunions mensuelles et des groupes de travail temporaires sur les travaux de la Commission. Gildas Bonnel porte la démarche au sein du Conseil d'Administration de l'AACC et chaque action est relayée vers l'ensemble des agences-membres via les divers outils de communication de l'AACC (Facebook, Twitter, newsletters, mails, etc.). Un membre de la commission DD participe à la commission sociale afin de relayer les travaux et réflexions.

Organisation d'événements

- L'AACC participe à de nombreux événements dédiés à la RSE et à la Communication Responsable : salon ProDurable, festival Deauville *Green Awards*, Universités d'été de la communication pour le développement durable, etc.
- Elle organise depuis 2014, 5 à 6 fois par an, des « **apéros DD** », rencontres avec des personnalités inspirantes, qui ont vocation à éclairer collaborateurs et dirigeants d'agences sur les grands défis à adresser dans l'exercice de leur métier.

Quelques exemples d'interventions :

- « Publicitaires, écolos, anti-pub, et maintenant, on fait quoi ? » ;
- « Sensibiliser ou contraindre / Comprendre les enjeux de la négociation climat » ;
- « La vie share » ;
- « Ere numérique : nouvelle étape de l'humanité ou technologie parmi d'autres ? » ;
- « La créativité : arme fatale de Greenpeace. Quelle stratégie pour quel résultat ? » ;
- « Comment internet déränge l'ordre établi ».

Diffusion d'informations sur le DD

- Le site de l'AACC dédié à la communication responsable comporte de très nombreuses informations sur le sujet (repères, base documentaire et témoignages sur la responsabilité des messages comme sur l'écoconception des campagnes). La rubrique la « Piscine » présente une série de campagnes inspirantes.

- Campagne de sensibilisation au sous-titrage des spots publicitaires

Depuis 2014, l'AACC pilote des campagnes de sensibilisation en faveur du sous-titrage des spots publicitaires à l'attention des personnes sourdes et malentendantes (5 millions en France). Un site dédié a été créé : <http://soustitronspublicites.aacc.fr/>.

Déclinées en version e-mailing et leaflet, co-signées par l'UDA (Union des annonceurs), ces campagnes ont été largement diffusées auprès des dirigeants et producteurs TV en agences, et des acheteurs, directeurs communication et directeurs marketing chez les annonceurs.

Publication d'études, de guides pratiques

L'AACC a produit plusieurs guides à l'attention de ses membres.

- En 2005, le **Guide de la relation entre l'annonceur et l'agence conseil en communication** qui constitue une revue de pratiques et comprend un ensemble de recommandations à destination des annonceurs et des agences, à toutes les étapes de la relation.
- En 2014, un guide pour « **répondre efficacement et rapidement au questionnaire EcoVadis** ». Fruit d'un travail de plus d'un an mené par la Commission DD, ce guide a pour objectif d'aider les agences à remplir le questionnaire d'évaluation RSE dans le cadre d'un appel d'offres utilisant la plateforme EcoVadis. Il permet aussi aux agences d'intégrer les meilleurs indicateurs en matière de RSE.
- En 2015, un guide « **Le handicap - mettre en place une démarche simple et concrète** » pour aider les responsables RH en agence à faire évoluer le regard sur le handicap et pousser sa prise en compte dans les pratiques d'embauche et de management. Les agences ont également été sensibilisées à l'accueil d'élèves en situation de handicap pour leur stage d'observation de 3ème. Elles ont été invitées à mettre en place un dispositif d'accueil des personnes en situation de handicap pour les **Journées Agences Ouvertes (JAO)**.



Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

Le **rapport d'activité** de l'AACC comporte depuis 2011 une rubrique dédiée aux travaux de la Commission DD.

Acteurs partenaires de la fédération dans le domaine de la RSE

L'AACC travaille en étroite collaboration avec :

- L'UDA (Union des annonceurs) : www.uda.fr ;
- L'ARPP (l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité) : www.arpp-pub.org

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL

Organisation d'événements

- Care Award

Ce prix est remis en partenariat avec *ACT Responsable* dont la mission est d'inspirer, de promouvoir et de fédérer les acteurs de la création publicitaires autour du développement durable. www.careawards.eu

Les campagnes gagnantes pour l'édition 2015.

Diffusion d'informations sur le DD

- EACA Academy

L'EACA a développé une large gamme d'**outils éducatifs et de formations** à destination des étudiants, des universitaires et des professionnels, junior ou plus expérimentés.

Publication d'études, de guides pratiques

- Guide Green Office

Guide court de sensibilisation à ce qu'est un *green office*, accompagné de principes pour rendre les bureaux plus respectueux de l'environnement.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Sur les normes ISO « sectorielles »

- Le **guide d'utilisation de l'ISO 26 000 communication**
- La **norme ISO 20 121 pour l'événement responsable**

Sur le message responsable

- Les **recommandations de l'ARPP**
- La **charte de l'UDA**
- Le livre « **La communication responsable** » paru aux éditions Eyrolles
- Le livre « **goodvertising** » paru aux éditions Leduc

Sur l'éco socio conception des messages

- Le **guide éco communication de l'Ademe**
- Le **portail éco communication de l'Ademe**
- L'**outil d'évaluation** des impacts environnementaux des actions de communication

Sur la RSE et la publicité

- Le **livret Orse-Forum RSE Médias** sur la RSE et la publicité, dans le cadre du guide sur la RSE dans le secteur des médias

Secteur événement



unimev
UNION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'ÉVÈNEMENT

fédération professionnelle au niveau français



ufi The Global
Association of the
Exhibition Industry

fédération professionnelle au niveau international

UNIMEV

L'Union française des Métiers de l'Événement fédère **400 entreprises et 2 associations** (L'ÉVÈNEMENT et FFM2E) spécialisées dans les événements d'affaires, scientifiques, corporate, culturels et sportifs, les sites hôtes (parcs des expositions, centres de congrès, stades, etc.) et les services dédiés. Elle représente 90% du secteur de l'événement professionnel en valeur (**7,5 Mds€ de retombées / 120 000 ETP, et 30,5 Mds€ de transactions**) et compte plusieurs leaders mondiaux.

www.unimev.fr

UFI

The Global Association of the Exhibition Industry représente **683 organisations du secteur des foires et salons** (organismes, sites, associations nationales et partenaires), réparties dans **83 pays sur tous les continents**. Largement constitué de PME, le secteur joue un rôle stratégique dans le développement des entreprises, notamment à l'international, et des territoires d'accueil des événements, qui constituent plus largement des plateformes d'échanges sociaux et culturels entre les pays.

www.ufi.org

www.ufi.org/susdev

CONTACT

Vincent Larquet, Directeur Stratégie
et Développement Durable d'UNIMEV
v.larquet@unimev.fr

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. **Ecosystème élargi : dialogue et équilibre des relations dans la chaîne de valeur de la filière « événement »** (médiation et promotion de la réciprocité des engagements entre les acteurs professionnels, dispositifs d'information aux consommateurs et de médiation commerciale sur les foires).

2. **Approche globale de la valeur : conception et mesure des retombées, impacts et héritages, positifs et négatifs, immédiats à court terme et structurants à long terme (socio-économiques, environnementaux, territoriaux et sociétaux) des événements.**

3. **Conditions de travail dans la branche « événement ».**



STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

Depuis 2010, le déploiement de la stratégie nationale DD d'UNIMEV s'est fait en trois grandes étapes :

1. 2010 - 2012 : développement des instruments de cadrage DD pour la profession (norme ISO, Chartes intra-professionnelles, Charte interprofessionnelle) ;
2. 2012 - 2013 : convergence des réflexions stratégiques et prospectives sur la création de valeur, l'innovation et le DD (Innovation Lab, Sites et grands événements, moteurs de développement des entreprises, des territoires et de la société, enseignements sur le durable) ;
3. 2013 - 2015 : développement des instruments de mise en œuvre RSE (Calculateur de performance globale de l'industrie de l'événement, dispositifs de médiation consommation et de médiation inter-entreprises UNIMEV, dispositifs de dialogue avec les grands donneurs d'ordres et les exposants).

Cf. détails des instruments déployés dans la partie « dispositifs d'accompagnement »

- ISO 20121

Participation active d'UNIMEV à l'élaboration de la norme ISO de management responsable de l'événement, outil de pilotage RSE et de reconnaissance internationale.

- Chartes UNIMEV intra-professionnelles :

- Charte de développement durable ;
- Charte d'éthique des affaires ;
- Charte de sécurité des salariés.

- Adoption par UNIMEV de la **Charte de la Médiation Interentreprises sur les achats responsables.**

Engagements RSE pris par la profession au niveau international

Au niveau mondial, l'UFI a engagé une démarche dans ce domaine en 2008 et adopté les engagements suivants :

- « *Vision: To achieve a high level of (member) awareness and commitment to promote social and environmental responsibility within the exhibition industry* » ;
- « *Mission: To serve (our members) by promoting, encouraging and supporting sustainability within the Exhibition Industry, thus becoming a reference point for best practice, tools, standards and learning* ».

Les actions réalisées et en cours (www.ufi.org/susdev) visent en particulier à informer les entreprises du secteur sur les outils et bonnes pratiques existantes (ISO 20121 en termes de système d'organisation et GRI EOSS en termes de reporting ; Prix DD annuels sur un thème chaque année spécifique). Un accent sera mis en 2016 sur les outils de mesure, avec l'objectif de mettre à la disposition des entreprises du secteur un outil commun d'évaluation.

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

- Autour du **Calculateur de performance globale** s'est structuré un certain nombre d'organes de gouvernance, véritable dispositif de financement privé-public et de co-construction de l'outil, mais également de dialogue permanent entre UNIMEV et ses parties prenantes professionnelles, institutionnelles et académiques :
 - Comité de pilotage des partenaires à l'origine du Calculateur (composé d'UNIMEV et du Comité Régional du Tourisme Paris IDF) chargé d'arbitrer les questions de gouvernance, d'investissement et de communication ;
 - Comité des partenaires institutionnels financeurs du Calculateur (composé du Comité de pilotage, de Paris Région Entreprises, du Comité des Expositions de Paris et de Nantes Métropole) ;
 - Comité scientifique de concertation (comprenant une trentaine de parties prenantes territoriales, nationales et internationales) chargé de définir les besoins en développements méthodologiques, ergonomiques et fonctionnels du Calculateur.

- Collectif Eco-Événement

Groupe intersyndical, composé d'UNIMEV, de L'ÉVÈNEMENT (Association des agences de communication événementielle), de la FFM2E (Fédération des métiers de l'exposition et de l'événement), de France Congrès, de Traitants de France, du Synpase (Syndicat des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel), et de la CSPE (Chambre syndicale des prestataires de l'événement), chargé d'échanger sur les bonnes pratiques RSE-DD, de les documenter et de sensibiliser la profession sur ces questions.

www.eco-evenement.org

- Inclusion progressive des clients exposants et donneurs d'ordres événementiels (filières et communautés d'acteurs) aux réflexions stratégiques, travaux d'études et actions RSE d'UNIMEV (reporting, médiation, retombées et impacts, etc.).

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

Instruments de réflexion stratégique

- « **Innovation Lab** » : synthèse de réflexion sur les rencontres et événements comme plateformes d'innovation des entreprises, des filières et des territoires, en partenariat avec l'ESSEC.

- Vade-mécum « **Sites et grands événements, moteurs de développement des entreprises, des territoires et de la société** ».

- Enseignements prospectifs UNIMEV - Sciences Po Paris sur l'intelligence collective, l'expérientiel, le capital immatériel et le durable.

Instruments de déploiement

- Le **Calculateur de performance globale de l'industrie de l'événement (Event Performance Index)** est une plateforme informatique d'analyse et de reporting permettant aux entreprises du secteur, aux destinations d'accueil et aux décideurs politiques et économiques territoriaux d'anticiper, de piloter, de mesurer et de valoriser les retombées, impacts et héritages socio-économiques, environnementaux, territoriaux et sociétaux des rencontres et événements, de leurs sites d'accueil et de l'industrie dans son ensemble. L'outil a nécessité 3 ans de co-construction méthodologique et de développement informatique, avant d'être déployé en France depuis 2015.

- Dispositifs de médiation consommation (service généralisé au sein des manifestations grand public B-to-C dans le cas de conflits entre exposants et visiteurs) et de médiation inter-entreprises UNIMEV (service proposé au cas par cas au sein de la filière « événement » dans le cas de conflits entre membres UNIMEV).

- En projet : dispositif de dialogue avec les grands donneurs d'ordres et les exposants.

Formation à la RSE

Cursus spécifiques RSE-DD proposés dans le catalogue de formations professionnelles UNIMEV auprès de ses membres (organisateur de manifestations, gestionnaires de sites d'accueil et prestataires de services dédiés) :

- Formation à la mise en place de processus ISO 20121 ;
- Formation à l'utilisation et l'exploitation du Calculateur de performance globale de l'industrie de l'événement ;
- Formation à l'écoconception des stands et des manifestations.

Signes de reconnaissance

- Prix Développement Durable de l'événement

Un des 6 prix remis depuis 2010 en Congrès national des Métiers de l'Événement est dédié au Développement Durable. Tout professionnel de l'événement, membre ou non-membre UNIMEV, peut déposer un dossier de candidature en répondant à un certain nombre de critères de sélection (niveau d'engagement, structuration de démarches RSE-DD dans les processus et les offres des entreprises, reporting, communication, contribution au développement durable des entreprises et des filières participant aux événements, etc.).

- Position sur les normes et labels

Dans le secteur de l'événement, UNIMEV ne développe ni ne cautionne de labels nationaux spécifiques autres que les normes ISO, notamment 20121 du fait de leur reconnaissance sur les marchés à la fois nationaux et internationaux.

Réunions / Commissions ou Club DD

UNIMEV anime depuis 2010 une **Commission Ethique RSE DD** composée de 130 organisations membres, représentées par leurs dirigeants ou leurs directeurs (responsables RSE-DD, stratégie, communication, marketing, opérations, etc.). Cette Commission pilote trois actions principales :

- Développement et déploiement du Calculateur de performance globale ;
- Gestion des déchets et économie circulaire ;
- Partage d'expérience avec des experts extérieurs visant à comparer les actions UNIMEV aux initiatives d'autres filières et à proposer à la Commission un regard prospectif sur de possibles actions futures.

Organisation d'événements

Le **Congrès UNIMEV** (de 2010 à 2013) puis le Congrès national des Métiers de l'Événement (organisé en partenariat avec L'ÉVÈNEMENT et la FFM2E à partir de 2014) propose à sa communauté de professionnels et de partenaires institutionnels et leaders d'opinion, des réflexions stratégiques et prospectives destinées à être approfondies et travaillées à long terme :

- Cycle 2010-2011 : développement durable et éthique & déontologie ;
- Cycle 2012-2013 : innovation ;
- Thème 2014 : big data ;
- Thème 2015 : marque et capital immatériel ;
- Thème 2016 : hybridations et nouveaux modèles de rencontres.

Diffusion d'informations sur le DD

- En fonction de l'actualité, un certain nombre de sujets RSE sont inclus dans la **newsletter de l'Union (UNIBREV)** adressée à l'ensemble de ses correspondants.

- Une **veille RSE** est diffusée en fonction de l'actualité réglementaire applicable au secteur et de l'émergence de bonnes pratiques au sein de la profession.

Publication d'études, de guides pratiques

Après le développement des Chartes d'engagement, UNIMEV concentre son action sur la mise en place, le déploiement et l'amélioration du Calculateur de performance globale, outil intégré de pilotage stratégique et opérationnel au niveau de chaque entreprise et de la filière française de l'événement, utilisant le développement durable comme une méthode de développement stratégique des activités et du secteur.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À L'INTERNATIONAL

Outils

- Répertoire des rapports RSE du secteur

UFI recense sur son site les rapports RSE qu'elle identifie parmi ses membres.

- Reporting extra-financier

UFI a également développé en 2013 un outil de reporting destiné à la filière en simplifiant la grille GRI 3.1 alors disponible (en priorisant les indicateurs, selon les segments d'activités : lieux d'accueil, organisateurs, prestataires). Cet outil a été traduit dans la version GRI 4 en 2014. En cours d'expérimentation au sein de la filière, il a vocation à faire converger les pratiques avec l'utilisation d'un outil commun, notamment au sein de la chaîne de valeur d'un événement.

UFI vient de démarrer un projet en vue d'intégrer le Calculateur de performance globale de l'industrie de l'événement précité à cette démarche de convergence.

Formation à la RSE

UFI a développé un produit de formation disponible en ligne.

Ouvert à tous, ce produit a été développé en partenariat avec Positive Impact (structure à but non lucratif gérée par Fiona Pelham, par ailleurs ISO 20121 Chairwoman). Il s'intitule « 8 steps to sustainability » et chacun de ses 8 modules correspond à une étape de la démarche ISO 20121 : *Introduction to sustainability, How to start, Planning, Issue Focus, Preparing, Implementing Sustainability, Monitoring and Reviewing, Promoting Sustainability*. Il s'adresse en priorité aux débutants, même s'il peut être utile également pour sécuriser une première approche.

Signes de reconnaissance

UFI organise depuis 2012 un concours annuel en vue d'identifier les bonnes pratiques et d'assurer leur promotion à travers son réseau.

Ainsi, les dossiers sélectionnés sont en particulier mis en ligne sur le site de l'UFI (www.ufi.org/sdaward).

Les thèmes successivement abordés ont été les suivants :

- « *Best Sustainable Development Strategy* » en 2012 ;
- « *Best innovative environmental initiative* » et « *Best Reporting on Sustainability* » en 2013 (2 compétitions) ;
- « *Best measurement tool for effective result* » en 2014.
- « *Innovative cost-saving in the value chain* » en 2015.

Le thème de la compétition 2016 est : « *Best actions to engage participants around sustainability* ».

Réunions / Commissions ou Club DD

UFI a mis en place un comité « développement durable » représentatif du secteur qui comprend plus de 20 membres couvrant les différents segments du secteur et les différentes régions du monde.

Ce comité définit les travaux à mener et il intervient sur ceux-ci par sous-groupe (outil de reporting pour la filière, jury de la compétition annuelle, intervenants lors des conférences, etc.).



Organisation d'événements

UFI organise également des conférences régulières sur le thème du développement durable :

- « *A Greener Exhibition Industry: Why? and How?* » à Munich en 2009 ;
- « *Sustainable Development: What's happening?* » à Bangkok en 2011 ;
- « *Winning strategies for sustainable development* » à Hambourg en 2012 ;
- « *Sustainability in the exhibition industry: best practices and tips* » à Genève en 2013 ;
- « *Winning strategies for sustainability in the event industry* » à Hong-Kong en 2015.

Une conférence a eu lieu à Chiang Mai en février 2016 sur le thème « *Inspirations for sustainability* ».

Diffusion d'informations sur le DD

UFI publie chaque mois une newsletter diffusée à l'ensemble du secteur à travers le monde. Celle-ci inclut régulièrement des articles sur les actions RSE du comité (conférences, compétitions) ou de ses adhérents.

Publication d'études, de guides pratiques

UFI a réalisé en 2013 un rapport sur la situation du développement durable dans le secteur des foires et salons dans le monde (« *Status of Sustainability in the Exhibition Industry* »).

Ce rapport est disponible sur demande en contactant Christian DRUART (chris@ufi.org).

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

Le rapport d'activité annuel de l'UFI, diffusé à ses membres, informe ceux-ci de ses activités dans ce domaine en particulier.

POUR ALLER PLUS LOIN...

ISO 20121 (Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle)

GRI Event Organizers Sector Supplement

Secteur Ingénierie



SYNTEC-INGÉNIERIE
fédération professionnelle au niveau français



fédérations professionnelles au niveau européen/ international

SYNTEC-INGENIERIE

Syntec-Ingénierie représente un secteur de **300 000 emplois et 40 Mds€ de chiffre d'affaires**, dont plus de 45 % à l'international. Syntec-Ingénierie représente 70 % de ce secteur.

Les sociétés d'ingénierie interviennent dans des domaines variés : les infrastructures ; la géotechnique ; l'industrie et l'énergie ; l'environnement et la biodiversité ; le bâtiment ; le conseil en technologies.

Les métiers de l'ingénierie sont : étudier, concevoir, faire réaliser, contrôler, assurer le fonctionnement.

www.syntec-ingenierie.fr

www.avenir-ingenierie.fr

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AUX NIVEAUX EUROPEEN ET INTERNATIONAL

EFCA

The European Federation of Engineering Consultancy Associations possède des associations membres dans **28 pays**, et est la seule fédération européenne représentant l'industrie des services d'ingénierie, et qui emploie un million de personnes, dont la majorité est hautement qualifiée.

www.efcanet.org

FIDIC

La Fédération internationale compte actuellement **97 associations membres et associés**.

www.fidic.org

CONTACT

Benjamin Valloire, Délégué aux affaires juridiques de Syntec-Ingénierie

b.valloire@syntec-ingenierie.fr

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Compétitivité des sociétés d'ingénierie ;
2. Promouvoir la RSE auprès de leurs clients et répondre à leurs demandes ;
3. Innover pour satisfaire aux exigences du développement durable ;
4. Prescrire des solutions durables ;
5. Attirer les talents humains.



STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

- **Charte d'engagement des bureaux d'études dans le domaine de l'évaluation environnementale** (Mai 2015).
- **Convention d'engagement volontaire** (2010) et **Avenant** (2012).
- **Code de déontologie du secteur de l'ingénierie** (2004).
- Accords sociaux en lien avec la RSE :
 - **Accord égalité professionnelle entre les hommes et les femmes** (2014) ;
 - **Accord santé au travail et les risques psychosociaux** (2013) ;
 - **Accord de méthode « santé au travail »** (2011).

Engagements RSE pris par la profession à l'international

- **FIDIC Code of Ethics.**
- **Consulting Engineers and the Environment.**

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

Dans le cadre du Club RSE, Syntec-Ingénierie a lancé depuis 2014 une démarche de dialogue avec ses principales parties prenantes (fédérations professionnelles, grands donneurs d'ordre, organismes d'évaluation), pour échanger sur les sujets de RSE et mieux comprendre les enjeux des uns et des autres. Par exemple, des échanges avec les organismes d'évaluations RSE ont été initiés (chargés d'évaluer les prestataires et les fournisseurs), afin d'adapter leurs questionnaires aux enjeux spécifiques du secteur de l'ingénierie.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Réunions / Commissions ou Club DD

- Club RSE

Le club RSE, qui rassemble une vingtaine de membres de la PME au grand groupe international, a été lancé en 2011. La volonté de ce club est de promouvoir la RSE et d'être un lieu d'échange et de partage de bonnes pratiques. Différents groupes de travail thématiques sont constitués autour de ce club, par exemple : évolutions de l'ISO 9001 v2015, adaptation des clauses RSE dans les marchés AFD, adaptation des questionnaires RSE.

Actuellement, le club travaille à la définition d'indicateurs de performance RSE clés, partagés par les professionnels du secteur de l'ingénierie.

Formation à la RSE

- Formation continue

Une **offre de formation en action collective sur la RSE** est proposée. Les frais pédagogiques des formations en action collective peuvent être pris en charge à 100 % par le FAFIEC.

Signes de reconnaissance

- Grand Prix National de l'Ingénierie

Organisé par Syntec-Ingénierie, en partenariat avec les trois ministères de l'Environnement, du Logement, et de l'Economie, le Grand Prix National de l'Ingénierie récompense chaque année des professionnels pour leurs projets exceptionnels d'infrastructures (transports, énergies, etc.), de construction, de produits industriels en France ou à l'international.

- Prix de l'Ingénierie du Futur

Ce prix, initié par Syntec-Ingénierie, distingue des projets réalisés par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités ou des apprentis de CFA du Supérieur ayant imaginé des solutions scientifiques et technologiques pour répondre aux défis de demain.

- Thème de l'année 2015 : Répondre aux enjeux du changement climatique.
- Thème de l'année 2016 : Repenser les territoires.

Organisation d'évènements

- Meet.ING

Syntec-Ingénierie organise chaque année le Meet.ING qui rassemble étudiants, professionnels et clients. Organisée dans le cadre du salon *World Efficiency*, l'édition 2015 était consacrée à la thématique « Ville et climat ».

L'édition 2016 du Meet.ING sera consacrée à l'urbain et se déroulera en régions, à Lyon et à Bordeaux.

Diffusion d'informations sur le DD

- Magazine Ingénierie & projets « Santé » (Février 2016).
- Magazine **Ingénierie & projets « Changement climatique »** (Avril 2015). Ce cahier de l'ingénierie sur le changement climatique a été **traduit en anglais** pour une diffusion à l'international à l'occasion de la COP 21.
- Magazine **Les Cahiers de l'ingénierie / Dossier et interviews « RSE et compétitivité »** (Avril 2014).
- Magazine **Les Cahiers de l'ingénierie / Dossier et interviews « La RSE au cœur de l'ingénierie »** (Octobre 2012).

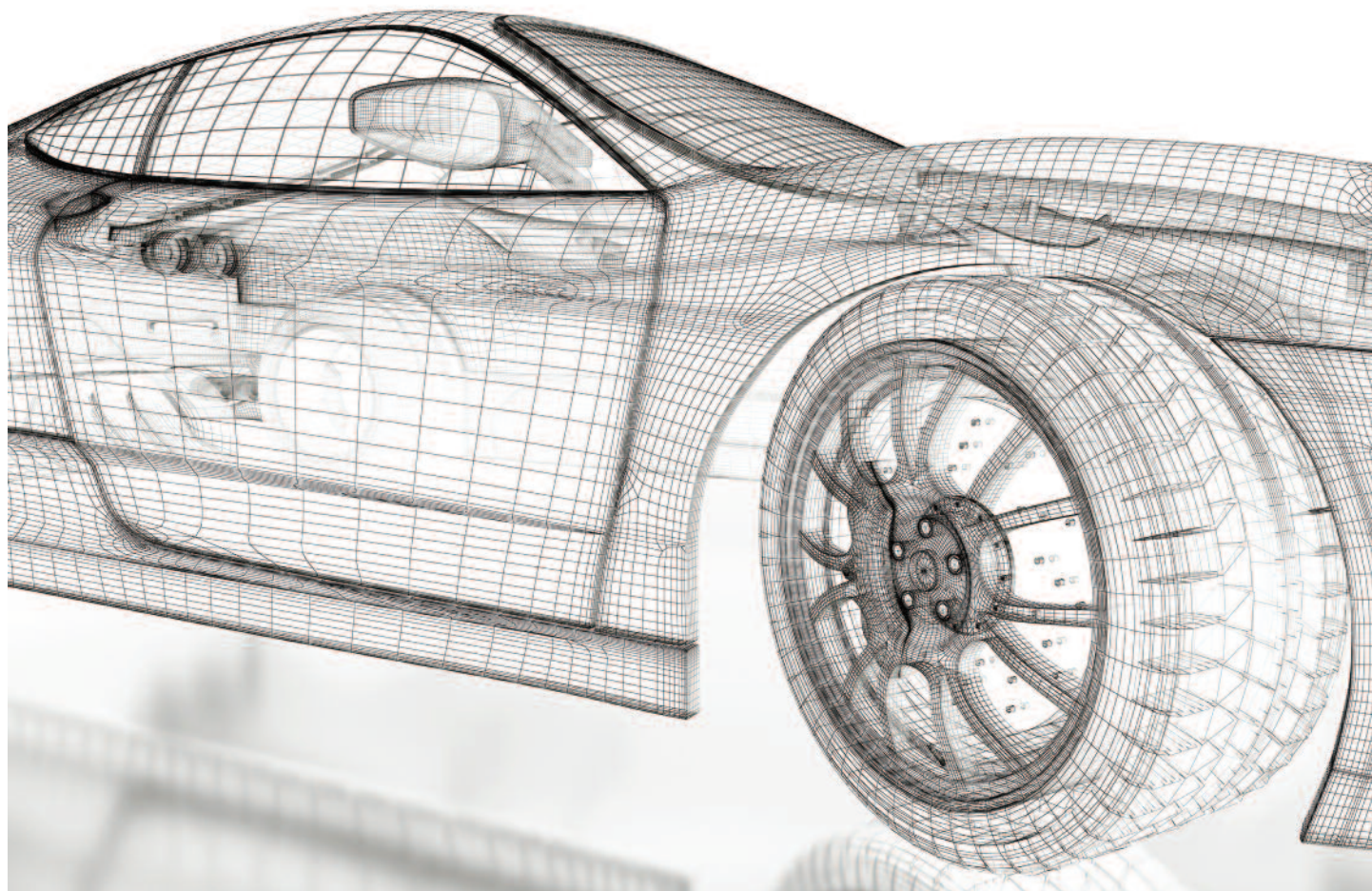
Publication d'études, de guides pratiques

- Guide « Ingénierie & RSE »

Ce guide, publié en 2013, vise à aider les sociétés d'ingénierie à mettre en place leur démarche RSE. Il s'appuie sur les 7 questions centrales développées dans l'ISO 26000 ainsi que sur les bonnes pratiques du secteur.

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

Le **rapport d'activité Syntec-Ingénierie 2015-2016** contient des éléments concernant la RSE, l'environnement et la ville durable.



DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL

Outils

- Project / Programme Sustainability Logbook (PPSL)

La fédération internationale FIDIC a traduit le carnet de bord développement durable de Syntec-Ingénierie et en assure aujourd'hui la promotion.

Réunions / Commissions ou Club DD

- Comité développement durable

FIDIC a mis en place, en liaison avec la fédération européenne EFCA, un comité développement durable chargé de développer les initiatives internationales et d'identifier les questions de durabilité qui ont une incidence sur les sociétés d'ingénierie en Europe.

- Normalisation internationale

- Syntec-Ingénierie représente FIDIC au sein du Comité ISO TC 268 concernant le management des villes durables.
- Syntec-Ingénierie préside le groupe européen de coordination « Ville durable » réunissant notamment CEN (*European Committee for Standardisation*), CENELEC (*European Committee for Electrotechnical Standardization*) et ETSI (*European Telecommunications Standards Institute*).

Organisation d'évènements

Des événements sont organisés à l'occasion de réunions entre fédérations : *Mediterranean Engineering Group* (MEG), avec des partenaires (Myanmar, Côte d'Ivoire).

Diffusion d'informations sur le DD

- **La lettre internationale** contient les informations relatives à l'activité de Syntec-Ingénierie à l'international, notamment en matière de DD.



Publication d'études, de guides pratiques

- Participation via Vivapolis à l'enquête sur les réalisations Ville Durable à l'international.
- Participation aux démonstrateurs 3D ville durable.
- Publications FIDIC/EFCA :
 - Guide « *Business integrity* » (FIDIC - 2011) qui présente les pratiques de corruption qui peuvent se produire à toutes les étapes du processus d'approvisionnement ;
 - Document « *Taking hold of our Future* » (EFCA - 2012) sur le futur de l'ingénierie pour alimenter les réflexions des entreprises face aux changements de leur environnement, en les aidant à repérer les opportunités ;
 - Livre blanc « *Rethinking Cities* » (FIDIC/EFCA - 2012) visant à servir d'outil aux niveaux national, européen et mondial pour une nouvelle approche pour le développement urbain durable.

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

FIDIC dispose d'un **rapport annuel 2014/2015** qui présente ses activités développement durable.

Acteurs partenaires de la fédération dans le domaine de la RSE

- Agence Française de Développement

En lien avec l'Agence Française de Développement, des échanges sont prévus pour sensibiliser les adhérents à l'intégration de clauses RSE dans les contrats de travaux, particulièrement pour les chantiers (promotion des clauses Environnement, Sécurité, Santé et Hygiène - ESSH - dans les contrats de travaux). Cette sensibilisation a lieu dans différents pays francophones.

Secteur Minerais, Minéraux et Métaux



A3M

ALLIANCE DES MINÉRAIS, MINÉRAUX ET MÉTAUX

fédération professionnelle au niveau français

A3M

A3M est l'organisation professionnelle représentant le secteur qui va de l'extraction (minerais, minéraux) au recyclage, en incluant toutes les étapes de la transformation des métaux et notamment la métallurgie d'extraction et d'élaboration. Situé en amont de la chaîne de valeur industrielle, le secteur est un maillon indispensable de l'approvisionnement d'industries aval comme la sidérurgie, la construction, l'aéronautique et l'espace, la défense, l'automobile, la mécanique, les composants électroniques ou les énergies renouvelables. Nos métaux apportent à ces secteurs des solutions innovantes afin de répondre aux enjeux de durabilité de notre société.

Active aux niveaux français, européen et international, A3M est le promoteur incontournable de la croissance durable de l'industrie minière et métallurgique.

A3M représente :

- 400 entreprises (PMI et grandes entreprises internationales) ;
- 80 000 emplois directs et indirects ;
- 43 Mds€ de chiffre d'affaires.

www.a3m-asso.fr

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AUX NIVEAUX EUROPEEN ET INTERNATIONAL

EUROFER, fédération de la sidérurgie européenne, représente :

- 500 sites de production ;
- 330 000 emplois directs ;
- 170 Mds€ de chiffre d'affaires.

www.eurofer.org

Eurométaux, fédération de l'industrie européenne des métaux non ferreux, représente :

- 13 fédérations sectorielles nationales, 6 groupes internationaux de métaux, 20 entreprises et 15 membres associés ;
- 450 000 emplois directs ;
- 295 Mds€ de chiffre d'affaires.

www.eurometaux.org

L'association internationale **worldsteel** représente :

- 85% de la production mondiale d'acier ;
- 150 producteurs d'acier.

www.worldsteel.org

La profession est également représentée par des associations européennes et/ou internationales pour certaines activités spécifiques, notamment minière (Euromines et ICMM) ou par métaux (cuivre, plomb, zinc, nickel, cobalt, etc.).

CONTACT

Claire de Langeron, Déléguée Générale d'A3M

claire.delangeron@a3m-asso.fr

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Les enjeux et les actions RSE du secteur s'articulent autour d'un objectif : bâtir un avenir pour les industries extractives et de première transformation qui jouent un rôle déterminant dans la chaîne de valeur industrielle en vue d'une société durable.

- Enjeu de compétitivité

- La stimulation de l'innovation pour de nouveaux procédés et produits ;
- Le maintien et le développement d'un contexte favorable à l'investissement ;
- La sécurité de l'approvisionnement en matières premières ;
- Un accès compétitif à l'énergie ;
- La promotion d'un contexte réglementaire pertinent et harmonisé au niveau européen ;
- La surveillance et la sanction européennes des pratiques commerciales déloyales.

- Enjeu de durabilité

- Une maîtrise des impacts sanitaires et environnementaux des activités ;
- La poursuite et le développement des actions pour une utilisation efficace des ressources dans le cadre de l'économie circulaire ;
- Une utilisation responsable de l'énergie.

- Enjeu social

- Le maintien et la création d'emplois ;
- L'amélioration de l'attractivité des métiers du secteur ;
- L'enrichissement du savoir-faire et le maintien d'un haut niveau de compétence ;
- La poursuite du dialogue social.



© Andrew McLeish / INTERLINKS / ERAMET

STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

- Parcours de progrès portant sur l'économie circulaire

Dans le cadre des travaux du Conseil National de l'Industrie (CNI), la profession des métaux a développé un parcours de progrès portant sur l'économie circulaire, document reprenant une partie des engagements du secteur en matière d'économie circulaire. Cette démarche vise notamment à favoriser une utilisation encore plus efficace des ressources (minérales comme énergétiques) par l'industrie des métaux. Elle s'articule autour de six axes de travail qui portent sur l'ensemble des étapes du cycle de vie des métaux : approvisionnement durable, réduction des consommations d'énergie, valorisation des déchets industriels, écoconception des produits, recyclage des déchets métalliques, sensibilisation de la profession au sujet de l'économie circulaire.

- Démarche proactive et concertée de l'industrie minière

En parallèle de la révision en cours du code minier, les opérateurs miniers français travaillent à la rédaction d'un livre blanc sur la mine responsable ainsi que d'une Convention d'engagements volontaires entre l'Etat et les industriels autour des trois piliers du développement durable. Cette convention vise à accompagner le redéveloppement en cours de l'activité minière sur le territoire national selon les exigences de la mine durable.

- L'engagement du secteur pour des bâtiments durables

La profession est un membre actif de l'Association HQE (Association pour la Haute Qualité Environnementale) et s'engage ainsi à participer à promouvoir, dans une perspective de développement durable, l'amélioration de la qualité environnementale des bâtiments et des infrastructures.

- Derniers accords signés par la profession en matière sociale (sujet traité par l'UIMM - Union des industries et métiers de la métallurgie, et le GESIM - Groupement des Entreprises Sidérurgiques et Métallurgiques)

- L'accord national du 27 janvier 2015 sur le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres à partir de l'année 2015 ;
- L'accord national du 13 novembre 2014 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie ;
- L'accord national du 21 octobre 2014 relatif au développement de l'alternance dans la Métallurgie ;
- L'accord national du 8 avril 2014 sur l'égalité professionnelle et la suppression des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes ;
- L'accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013 relatif à la formation professionnelle ;
- L'accord national interprofessionnel du 19 juin 2013 vers une politique d'amélioration de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle ;
- L'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés.

Les entreprises du secteur mènent également des actions conjointes avec l'UIMM sur les sujets liés à la RSE au niveau national comme territorial.

Engagements RSE pris par la profession au niveau international

Dans un secteur où les enjeux et la concurrence sont internationaux, les engagements relatifs à la RSE deviennent encore plus pertinents dès lors qu'ils sont adoptés au niveau européen voire international.

Engagement global

- Charte internationale du développement durable de la sidérurgie

A l'initiative de l'association internationale *worldsteel*, les dirigeants de soixante-quinze entreprises sidérurgiques à travers le monde ont signé la **charte internationale du développement durable de l'acier** afin de concrétiser leur engagement pour la mise en œuvre des sept principes de

durabilité de l'industrie sidérurgique. Ces principes s'articulent autour des thèmes suivants : sécurité et santé, communautés locales, standards éthiques, implication des parties prenantes, divulgation et transparence, valeur pour les parties prenantes, protection environnementale. Plusieurs entreprises membres d'A3M ont signé cette charte.

Engagements pour une construction durable

- Evolution de la norme NF EN 15804

Depuis plusieurs années, A3M travaille, via notamment sa participation à l'AIMCC (Association des industries des produits de construction), à l'évolution de la norme NF EN 15804 relative à la contribution des ouvrages de construction au développement durable. A3M travaille à faire progresser le module D de cette norme, qui renseigne les impacts évités liés au recyclage et à la valorisation énergétique en fin de vie du produit ou des matériaux.

- *Suststeel*, une marque européenne pour des produits de construction durables

EUROFER, fédération de la sidérurgie européenne, a créé le comité « *EUROFER Sustainability for Steel Construction Products Committee* » (ESSCPC) dont l'objectif est de gérer, promouvoir et défendre les intérêts de ses membres dans le cadre du développement durable et de la RSE. C'est dans cet objectif que le comité a créé une marque accompagnée d'une certification par un organisme tiers pour les produits de construction « *Suststeel* ». Plusieurs membres d'A3M mettent sur le marché des produits de construction conformes aux exigences économiques, environnementales et sociales de cette norme.

- *Metals for buildings*

L'alliance « *Metals for buildings* » regroupe les associations européennes des métaux en lien avec le secteur de la construction. Elle a pour objectif de promouvoir les atouts des produits métalliques concernant le recyclage et la durabilité des constructions.

Engagements pour des minerais et minéraux extraits durablement

- Lutte contre l'approvisionnement en minerais issus de zones de conflits

Plusieurs entreprises se sont engagées dans la lutte contre l'approvisionnement en minerais de conflits en adhérant à des initiatives volontaires telles que le Ti-CMC (*Tungstene Industry - Conflict Mineral Council*) ou le *Dodd Frank Act*. A3M et ses membres participent également à l'élaboration du projet de règlement européen sur la lutte contre l'approvisionnement en minerais de conflit.

- Secteur de la silice cristalline : accord de dialogue social européen

Le réseau européen pour la silice (*European Network for Silica - NEPSI*) a permis la conclusion d'un **accord entre les salariés et les employeurs** du secteur le 25 avril 2006. Cet accord concerne la protection de la santé des travailleurs par l'observation de bonnes pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent.

- L'adhésion à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE)

Certaines entreprises ont adhéré à l'**ITIE**, initiative à vocation mondiale œuvrant pour la transparence des revenus générés par les industries pétrolières, gazières et minières. Elle a pour objectif de renforcer les efforts de surveillance et de supervision budgétaires des programmes anti-corruption et de bonne gouvernance et d'améliorer la situation des inves-

tissements d'un pays. En adhérant à l'ITIE, les entreprises s'engagent à divulguer les paiements faits aux États hôtes afin d'identifier tout détournement d'argent possible.

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

- Comité stratégique de filière « Industries extractives et première transformation » (CSF IEPT)

Le **CSF IEPT** au sein du CNI traite notamment de la filière des industries minières et de production et de transformation des métaux. Il réunit les industriels et les organisations syndicales de salariés autour de l'Etat. La vice-présidence du CSF est assurée par A3M qui contribue activement aux travaux entrés dans une phase opérationnelle depuis la signature du contrat de filière le 19 juin 2014. L'objectif du CSF est de bâtir un avenir pour les industries extractives et de première transformation qui jouent un rôle déterminant dans la chaîne de valeur industrielle.

- Comité stratégique de filière Eco-industries - recyclage et valorisation des déchets

Le **CSF-EI-VID** au sein du CNI a pour objectif d'améliorer les performances des filières de valorisation des déchets. En réunissant les différents maillons industriels de la chaîne du recyclage et notamment les utilisateurs de matières premières de recyclage que sont les métallurgistes, ce CSF constitue un lieu de dialogue pertinent pour relever les défis de ces filières.

- Comité de pilotage « Mine Responsable »

Depuis quelques années, l'industrie minière connaît un redéveloppement de son activité en France métropolitaine et en Guyane. Dans ce contexte, le Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique a mis en place le 1er avril 2015 le comité de pilotage « **Mine Responsable** » rassemblant aux côtés des services de l'Etat, des représentants d'industriels dont A3M, d'ONG, du monde de la recherche ainsi que des parlementaires. S'appuyant sur un recensement des meilleures pratiques de l'industrie minière, il a pour mission de définir le modèle minier français.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

- Vadémécum A3M pour une mobilisation de la profession dans le cadre de la semaine de l'industrie

Ce « vadémécum » A3M a pour objectif de faciliter la participation des entreprises membres d'A3M à la semaine de l'industrie. Il donne des outils et permet de rappeler que cet événement peut être une mesure de mise en œuvre des engagements mutuels du CSF IEPT qui visent à construire les bases d'une stratégie ambitieuse de reconquête industrielle des activités extractives et de première transformation, associée au maintien et à la création d'activité et d'emplois en France.

Signes de reconnaissance

- Challenge santé - sécurité du GESiM

Le **GESiM**, membre d'A3M, accompagne annuellement les entreprises dans leurs démarches d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail grâce à une approche volontaire et dynamique : le Challenge santé - sécurité. Ce Challenge permet de mobiliser l'ensemble du personnel d'un site, d'un service ou d'une unité de travail autour d'un plan d'action santé sécurité ambitieux. Son aboutissement est récompensé par un Label Santé Sécurité remis lors d'une cérémonie de clôture du Challenge, en présence des directions des entreprises participantes.



Réunions / Commissions ou Club DD

A3M aborde les enjeux liés à la RSE avec ses membres lors des réunions des groupes de travail internes sur les sujets suivants :

- Mine ;
- Installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Substances ;
- Recyclage et éco-conception ;
- Énergie ;
- Compétitivité et l'innovation ;
- Image et attractivité du secteur.

Organisation d'événements

- Réunions d'information et d'échanges d'expérience A3M

A3M organise régulièrement des réunions thématiques pour ses membres avec des représentants des pouvoirs publics et autres partenaires notamment industriels sur les sujets relatifs aux enjeux du secteur afin de favoriser le dialogue, échanger des bonnes pratiques, réfléchir et définir des pistes d'actions.

Exemples :

- « La RSE au cœur de la stratégie des entreprises d'A3M » (2 décembre 2015) ;
- « Ecologie industrielle au cœur des projets industriels de territoires » (17 mars 2015) ;
- « Comment financer son projet d'innovation en France ou en Europe ? » (28 novembre 2014).

- Séminaire « Les relais de croissance pour l'industrie des métaux non ferreux » (3 avril 2015)

Ce séminaire a été organisé au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique afin, d'une part, de présenter les résultats de l'étude PIPAME (Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques) consacrée aux mutations économiques des métaux non ferreux menée entre début 2013 et fin 2014, et, d'autre part, d'échanger autour d'enjeux communs et partagés. Ce travail a été mené conjointement par A3M, le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et

du Numérique, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et l'Association Française de l'Aluminium (AFA).

Diffusion d'informations sur le DD

- A3M Actu

A3M rédige une lettre d'information mensuelle à destination de ses adhérents sur les sujets traités dans le cadre de ses missions. Elle contient notamment des informations et des éléments de sensibilisation aux enjeux de la RSE. Elle permet également aux entreprises de partager leurs expériences et leurs témoignages relatifs à certaines de leurs « bonnes pratiques » au travers notamment de la rubrique « parole aux adhérents ».

- Minéralinfo

Le site [Minéralinfo](#) a pour vocation de présenter toutes les informations indispensables relatives aux ressources minérales non-énergétiques. Il s'adresse aussi bien aux professionnels désireux de développer un projet minier en France qu'aux services de l'État et au grand public. A3M et ses adhérents ont contribué activement à sa réalisation et continuent à l'alimenter.

Publication d'études, de guides pratiques

- Plaquette Economie circulaire

En décembre 2014, A3M a publié une [plaquette dédiée à l'économie circulaire](#). Cette plaquette s'inscrit dans la dynamique actuelle autour de cette thématique et vise à valoriser à la fois l'engagement de la profession, acteur engagé et incontournable de l'économie circulaire, sa place dans le cycle de vie des matériaux ainsi que les performances des produits métalliques en faveur de la transition écologique. Cette plaquette valorise les atouts des métaux, recyclables à l'infini, sans perte de qualité ou de matière.

- Guide « RSE - Démarche au service de la stratégie et de l'efficacité des PME mécaniciennes »

En septembre 2014, l'AFNOR, avec la contribution notamment de l'UIMM, a publié un **document** destiné aux PME mécaniciennes afin d'aider ces entreprises à formaliser leur projet de déploiement d'une démarche RSE. Il décline la démarche RSE, sous forme de fiches thématiques, en tenant compte des pré-occupations habituelles de ces PME.

Acteurs partenaires de la fédération dans le domaine de la RSE

Outre les fédérations et structures précédemment citées, A3M travaille également avec de nombreux partenaires sur les sujets de la RSE, notamment :

- **L'Institut de l'économie circulaire** : A3M a souhaité devenir membre de cet institut afin de promouvoir les atouts des métaux dans une démarche d'économie circulaire ;
- **L'Union des industries du recyclage (UIR)** : A3M est l'un des membres fondateurs de l'UIR dont l'objectif principal est de valoriser les industries du recyclage qui valorisent les déchets en ressource ;
- **le Comité pour les métaux stratégiques (COMES)** : depuis 2011, A3M participe aux travaux du COMES sur l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de gestion des métaux stratégiques.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL

Outils

- Programme « Dust Monitoring » - Minéraux industriels

Afin d'assurer la santé et la sécurité des salariés, IMA Europe (Association européenne relative aux minéraux industriels) a développé un programme afin de surveiller l'exposition des salariés aux poussières et au quartz : **programme « Dust monitoring »**. Les données récoltées permettent d'obtenir une vision globale des niveaux d'exposition du secteur et la mise en œuvre d'actions de réduction. L'association a constaté une baisse continue des niveaux d'exposition.

Signes de reconnaissance

- « *Steelie Awards* » organisés par l'association *worldsteel*

Depuis 2010, les « *Steelie Awards* » récompensent les entreprises ou les personnes qui mettent en œuvre des actions dans le domaine de la sidérurgie. Plusieurs récompenses concernent plus particulièrement la RSE : « *Excellence in sustainability* », « *Excellence in Life Cycle Assessment* », « *Excellence in education and training* ». Plusieurs entreprises membres d'A3M ont été récompensées sur ces sujets.

Diffusion d'informations sur le DD

- *worldsteel* : film sur la vision de sept chefs d'entreprises de durable la sidérurgie sur le rôle de l'acier pour un avenir

L'association *worldsteel* a réalisé et diffusé le film « *the Steel in a Sustainable World series of CEO Insights* », afin d'expliquer le rôle de la sidérurgie en vue de créer un futur durable pour la planète.

- Eurométaux : « *Our Metals Future - The metals industry's 2050 vision for a Sustainable Europe* »

Eurométaux a publié un **document** d'information explicitant sa vision à l'horizon 2050. Eurométaux et ses membres, dont

A3M, sont convaincus que les métaux sont un atout pour répondre aux challenges du 21^{ème} siècle et pour construire un futur durable. Pour l'avenir, l'industrie sera reconnue comme un élément à part entière de la société et non seulement comme un fournisseur.

Publication d'études, de guides pratiques

- ICDA : « *HSE guidelines* »

Ce document de l'International Chromium Development Association (ICDA) a pour objectif d'aider les entreprises à mettre en œuvre les pratiques et les procédures afin de protéger leurs salariés, la communauté locale et l'environnement. C'est un guide pratique répertoriant également la réglementation en vigueur en matière de santé, sécurité et les effets du chrome.

Lien vers le rapport (usage réservé aux adhérents)

- « *The ILA's Lead Action 21 (LA21) programme* »

L'association internationale du plomb a adopté un programme et une charte afin d'intégrer au mieux les principes du développement durable à leur secteur. Dans le cadre de cette action, trois guides ont été diffusés afin de donner des outils pour gérer et réduire les risques liés à l'exposition au plomb et/ou la contamination. Les thèmes abordés par les guides sont les suivants : « *Design of Changing Rooms and Washing Facilities* », « *Effluent control and monitoring* », « *Control and monitoring of atmospheric emissions* ».

- Publications de l'ICMM

L'*International Council on Mining & Metals* (ICMM) publie chaque année **des guides** qui font référence sur diverses thématiques de la RSE telles que l'approvisionnement responsable, le dialogue entre les entreprises et les communautés, les bonnes pratiques relatives aux populations indigènes près des sites miniers ou encore les bonnes pratiques pour la collecte de données de biodiversité.

- IMnl : « *Your Partner to Guarantee a Responsible Industry* »

L'Institut international du Manganèse (IMnl) a publié un **guide répertoriant les outils** mis à la disposition de ses adhérents et des témoignages d'entreprises en ce qui concerne les aspects environnementaux, les aspects santé et les affaires réglementaires.

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

- *worldsteel* : politique développement durable et indicateurs « *Sustainable Steel* »

Depuis 2002, l'industrie sidérurgique a travaillé pour définir une politique de développement durable. Elle traduit l'implication des entreprises du secteur pour faire participer leur industrie à un monde durable. A ce titre, *worldsteel* effectue un reporting sur huit indicateurs depuis 2004 et **informe le public** sur la performance économique, sociale et environnementale du secteur.

Secteur Propreté



fédération professionnelle au niveau français



fédération professionnelle au niveau européen

FEP

La Fédération des Entreprises de Propreté est la seule organisation patronale représentative du secteur. Elle représente et défend les intérêts de l'ensemble des entreprises de propreté auprès des pouvoirs publics. La FEP conseille ses entreprises adhérentes sur des questions d'ordre juridique, économique, technique, mais aussi dans le domaine de la formation. Elle accompagne le développement du secteur.

La FEP s'organise autour de 8 chambres régionales et de 7 opérateurs de branche. En France, les entreprises de propreté réalisent un **chiffre d'affaires de 12,36 Mds€** et emploient **500 000 personnes**. La FEP compte **2 000 adhérents, qui représentent 70% du secteur** en nombre de salariés et en chiffre d'affaires.

www.monde-proprete.com

www.monde-proprete.com/thematiques/developpement-durable

FENI

La Fédération Européenne du Nettoyage Industriel (ou *European Federation of Cleaning Industries - EFCI*) regroupe les organisations professionnelles représentatives du secteur de la propreté et des services associés dans les pays de l'Union Européenne. Ses missions fondamentales s'articulent autour des axes suivants :

- Assurer un suivi continu des activités des institutions communautaires et veiller à la prise en compte des intérêts des entreprises du secteur dans le cadre de l'élaboration des politiques communautaires et des textes législatifs (directives, règlements, etc.) qui les concernent ;
- Assurer une meilleure reconnaissance de la profession et promouvoir son image auprès du public.

Les organisations professionnelles de **18 pays européens** y sont représentées.

www.feni.be

CONTACT

- Isabelle Perru-Poupon, Directrice développement durable de la FEP
iperru-poupon@federation-proprete.com

- Elisabeth Leclercq, Chargée de mission développement durable de la FEP
eleclercq@federation-proprete.com

- Autre contact
dd@federation-proprete.com

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Les 32 000 entreprises de propreté en France interviennent quotidiennement dans tous les secteurs de l'économie pour réaliser une mission d'hygiène, de sécurité sanitaire et d'amélioration de l'environnement intérieur des bâtiments. Cette position offre au secteur une place de premier ordre pour répondre aux enjeux de développement durable.



Depuis 2008, la branche déploie, avec ses opérateurs, un programme basé sur 51 actions pour permettre aux entreprises de propreté de s'engager dans une démarche, réparties autour de 5 objectifs :

- Renforcer l'engagement social ;
- Préserver l'environnement ;
- Établir et renforcer les partenariats avec les parties prenantes ;
- Améliorer la gouvernance ;
- Assurer un développement économique durable.

STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

- Programme développement durable à destination des entreprises de propreté

Depuis 2008, la FEP a mis en place un programme de développement durable à destination des entreprises de propreté, établi en fonction des spécificités des métiers de la propreté. Une liste de 51 actions développement durable et des outils dédiés permettent aux entreprises de propreté de s'engager dans une démarche de développement durable.

- Convention d'engagement volontaire des acteurs de la collecte et du recyclage

En février 2012, la FEP a signé une convention d'engagement avec l'ADEME et l'ensemble des acteurs de la collecte et du recyclage des papiers de bureau, pour récolter 200 000 tonnes de papiers de bureau supplémentaires d'ici 2015.

- Convention d'engagement volontaire développement durable

En octobre 2011, la FEP a signé une convention d'engagement volontaire avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie afin de déployer le Programme développement durable au sein des 2 000 entreprises adhérentes à la fédération. La profession a pris 26 engagements, tous accompagnés d'objectifs chiffrés qui font l'objet d'un suivi annuel.

- Soutien à la Mission Arctique de 2011 à 2014

Pour compléter son engagement en matière de développement durable, la FEP, les chambres régionales et l'ensemble des opérateurs de la branche ont soutenu, de 2011 à 2014, la Mission Arctique, une mission de 3 ans en Arctique menée par Eric Brossier, un ingénieur en génie océanique et géophysicien, à bord du voilier polaire « Vagabond ». L'objectif était d'acquérir des données essentielles à la compréhension de la biodiversité et des évolutions climatiques.

- Signature de la Charte de la Diversité en septembre 2009 par la FEP

- Engagements vis-à-vis des salariés

Les partenaires sociaux de la branche ont conclu plusieurs accords. Par exemple : accord du 14 mars 2012 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, accord de branche relatif aux seniors, 2009 (JO 09/02/2010).

Engagements RSE pris par la profession à l'international

- Déclaration conjointe pour une passation de marché responsable

Les partenaires sociaux européens de quatre secteurs, à savoir, la sécurité privée (CoESS/UNI-Europa), la restauration collective concédée (FERCO/EFFAT), le nettoyage (FENI/UNI-Europa) et le textile et l'habillement (EURATEX/FSE-THC), ont publié des lignes directrices à l'attention des entreprises et des pouvoirs publics qui sélectionnent leurs fournisseurs par le biais de procédures d'appels d'offres. Une déclaration conjointe pour une passation de marché responsable a ainsi été signée le 18 avril 2008. Ces partenaires sociaux souhaitent encourager et promouvoir des procédures qui n'attribuent pas les marchés sur la seule base du prix, mais également sur la base d'éléments qualitatifs tels que, par exemple, les compétences et capacités du fournisseur, l'empreinte écologique, les conditions de travail des travailleurs, le respect des normes internationales du travail, des lois nationales et des conventions collectives.

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

- Comité consultatif des parties prenantes

La FEP a mis en place un Comité consultatif des Parties Prenantes qui est force de propositions pour discuter et formuler des recommandations sur le programme développement durable de la FEP. Il s'agit d'un organe libre et critique qui se réunit deux fois par an. Il est composé des acteurs suivants :

- ADEME ;

- AFIMIN : Association française des Fabricants et Importateurs de Matériels et produits pour l'Industrie du Nettoyage ;
- ANACT : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail ;
- ARSEG : Association des Responsables des Services Généraux ;
- BPCE ;
- CGPME : Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises ;
- DAE : Direction des Achats de l'Etat ;
- GPS : Groupement de Professions de Services ;
- OBSAR : Observatoire des Achats Responsables ;
- OREE : Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise ;
- ORSE : Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ;
- SNCF ;
- Syndicats de salariés de la profession.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

La FEP a déployé un programme développement durable à destination des entreprises de propreté, établi en fonction des spécificités des métiers de la propreté et sur la base de l'ISO 26000, qui se décline en **51 actions spécifiques**. Chaque entreprise, à partir d'un diagnostic de sa situation, choisit parmi ces 51 actions celles qu'elle juge prioritaires. Elle détermine ensuite un plan d'actions avec des indicateurs.

Avec le soutien de la Commission européenne (Programme LIFE+), la FEP a porté ce programme au niveau de la FENI et plusieurs pays européens l'ont repris et adapté à leurs spécificités.



Pour ce programme, la FEP a reçu 2 prix :

- En novembre 2012, le **premier Prix Management et Initiatives pour le développement durable** décerné par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et l'ADEME ;
- En octobre 2015, le **Prix RSE 2015 du Cercle Humania**.

Dans le cadre de ce programme, la FEP a développé les outils suivants :

- **Greendiag, outil d'autodiagnostic et de reporting RSE**
La FEP propose un outil qui permet aux entreprises de propreté :
- La réalisation d'un autodiagnostic en vue de la définition ou de l'actualisation du plan d'actions développement durable de l'entreprise ;
- Le suivi des indicateurs sociaux, environnementaux et économiques dans l'optique d'un reporting des entreprises et de la FEP.

Cet outil a été mis à jour en 2016. La nouvelle version sera disponible fin 2016.

- **CarbonArtik, plateforme de gestion des émissions carbone**
La plateforme CarbonArtik de la FEP est un outil disponible depuis avril 2013 qui permet aux entreprises de

réaliser le bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre. L'outil repose sur une plateforme Web paramétrée spécifiquement pour répondre aux problématiques du secteur : optimisation des déplacements, valorisation des déchets, gestion de l'énergie des bâtiments, achats des produits d'entretien, etc. Les entreprises ont ainsi accès à une base d'actions concrètes pour réduire l'impact environnemental de leurs activités. Une assistance est assurée par une hotline téléphonique.

- **Outils en ligne d'aide au passage à des prestations réalisées en journée/en continu**

La FEP encourage les acteurs du secteur à faire évoluer les temps de travail en journée et en continu. Cette démarche répond à des objectifs environnementaux et sociaux. L'objectif du travail en journée/en continu est de favoriser le travail des agents de propreté sur des horaires moins décalés (début de service à 7h, au lieu de 5h par exemple) et sur des temps continus (de 7h à 12h30, plutôt que 3h le matin et 2h30 de 18h à 20h30 par exemple). Cela implique que tout ou partie de la prestation de propreté se déroule en journée, en présence des occupants des locaux.

Pour aider les acteurs du secteur, la FEP a mis en place les outils suivants :

- Un site web à destination des entreprises de propreté et de leurs clients ;
- Des dispositifs de formation et d'accompagnement des entreprises de propreté : un atelier pour les dirigeants d'entreprise « Développer le travail en journée/en continu » (1 jour) ; un accompagnement pour les dirigeants d'entreprise et les donneurs d'ordre (4 jours en collectifs, 1 jour en individuel) ; une formation pour les agents de propreté « Réaliser ses prestations en présence d'usagers » (1 jour).

- **Smartri, outil en ligne de gestion des déchets tertiaires**

Depuis 2014, la FEP travaille sur le positionnement des entreprises de propreté comme des acteurs majeurs de la prévention, du tri et de la pré-collecte des déchets tertiaires (papiers de bureau, cartouches d'encre, cartons, ampoules, piles et accumulateurs portables, DEEE, canettes, gobelets plastiques, etc.). Pour cela, la FEP élabore un outil en ligne qui permettra aux entreprises de propreté de proposer des offres globales de gestion des déchets tertiaires (disponible fin 2016).

- **Dispositif santé et sécurité au travail**

La FEP a développé un outil en ligne permettant aux entreprises de propreté de mettre en œuvre une démarche santé et sécurité au travail : engager un processus d'évaluation des risques professionnels (document unique et plan d'actions de prévention), analyser un risque spécifique et réaliser un diagnostic des pratiques en management de la santé et sécurité au travail.

Formation à la RSE

- **Atelier « Découvrez la démarche développement durable » (1 jour)**

Cet atelier à destination des chefs d'entreprise et des dirigeants permet d'identifier les enjeux et les moyens pour intégrer le développement durable dans une entreprise de propreté et de découvrir les formations et outils RSE proposés par la FEP.

- Formation-action développement durable destinée aux dirigeants

La FEP a mis en place un dispositif d'accompagnement pour assister les chefs d'entreprise dans l'élaboration d'un plan d'actions développement durable. Ce dispositif s'articule autour de 4 jours de formation collective et d'un jour d'accompagnement personnalisé avec un consultant spécialisé, sur une durée de 8 mois. Chaque groupe est composé d'une dizaine de chef d'entreprises, permettant ainsi l'échange sur les problématiques auxquelles les entrepreneurs sont confrontés. Les entreprises bénéficient d'une hotline téléphonique assurée par les consultants. Depuis le lancement du programme en 2008, ce sont **371 entreprises, représentant 70% des effectifs du secteur**, qui ont suivi le dispositif de formation-action avec l'ambition de construire leur propre stratégie et plan d'actions développement durable.

- Atelier « Valorisez votre démarche développement durable » (1 jour)

Cet atelier à destination des chefs d'entreprise et des dirigeants permet de mettre en place un plan d'actions marketing et commercial pour valoriser les actions développement durable de l'entreprise.

- Fiches et affiches sur les écogestes pour les chefs d'équipe et les agents de propreté

Le passage à des pratiques durables nécessite la participation et l'implication de tous les acteurs de l'entreprise. Des fiches et affiches sur les écogestes permettent aux chefs d'équipe et aux agents de propreté d'appliquer sur les sites les écogestes au quotidien.

- Programme de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)

Dans le secteur de la propreté, 98% des maladies professionnelles sont des TMS. Prévenir ce risque professionnel constitue un enjeu social et économique fort pour la profession au regard des conséquences humaines graves qu'il entraîne pour les salariés et des coûts directs et indirects importants qu'il génère pour les entreprises. Pour répondre à cet enjeu, la FEP a mis en œuvre un programme TMS de branche auprès de cibles prioritaires : les entreprises de propreté, les donneurs d'ordre et les concepteurs de bâtiments.

- Lutte contre l'illettrisme

Plus de 8 000 salariés du secteur de la propreté ont suivi une formation sur les savoirs généraux que sont la lecture, l'écriture, le calcul et le repère dans l'espace-temps. Depuis 13 ans, la FEP investit dans la lutte contre l'illettrisme, qui toucherait 9% des français (chiffres de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme).

Conçue pour gagner en autonomie dans la vie professionnelle ou privée, la formation du secteur de la Propreté intitulée « Clés en main », dispensée par des organismes de formation habilités, utilise les situations vécues au travail et les documents professionnels comme supports pédagogiques pour favoriser les apprentissages.

Signes de reconnaissance

Depuis 2011, la FEP organise tous les deux ans un concours pour l'attribution de **Trophées développement durable** qui récompensent et valorisent les entreprises qui ont mené à bien un projet développement durable particulièrement innovant ou exemplaire. Le jury est composé de personnes extérieures à la profession. En 2015, **5 entreprises de propreté ont été distinguées** pour



leurs réalisations concrètes et abouties conciliant développement économique, engagement social et sociétal, et respect de l'environnement.

Réunions / Commissions ou Club DD

- Comité National développement durable

Il a vocation à réfléchir au niveau stratégique et politique. Il est constitué de représentants des Chambres régionales, des opérateurs de branche et de la FEP. Il se réunit une fois par trimestre.

- Cellule projet développement durable

Elle a pour objectif de proposer des orientations au Comité National, de mettre en œuvre les actions en associant les opérateurs de branche et de suivre les projets.

- Comités régionaux développement durable

Au nombre de 7, ils ont en charge le déploiement des actions en région.

- Clubs développement durable régionaux

Des Clubs développement durable ont été mis en place par la FEP en 2012 sous l'égide des chambres régionales pour maintenir la dynamique sur l'ensemble du territoire. Toutes les entreprises de propreté sont invitées à y participer. C'est pour elles l'occasion de partager leurs bonnes pratiques mais aussi de faire connaître l'engagement de tout le secteur auprès de parties prenantes locales.

Diffusion d'informations sur le DD

- **Rubrique développement durable** sur le portail internet du Monde de la Propreté (présentation du programme, boîte à outils à destination des entreprises de propreté, actualités, publications, etc.).
- **Actualités publiées également dans les revues professionnelles du secteur :**
 - Magazine Services, magazine de l'hygiène, de la propreté et du multiservice ;
 - « Proprement Dit », lettre d'information des adhérents de la FEP.

Publication d'études, de guides pratiques

- **Guide sectoriel sur la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre / secteur de la propreté**

Ce guide, élaboré avec la participation active de tous les acteurs de la filière, propose une méthodologie et des exemples d'actions visant à réduire les émissions de GES ainsi que de nombreux retours d'expérience et témoignages. Il a été publié par la FEP et l'ADEME en 2013.

- **Etude sur la mise en œuvre du développement durable dans la propreté**

Cette étude a permis d'analyser l'état des politiques RSE dans les entreprises de propreté. L'étude montre une vraie maturité des entreprises de propreté sur le développement durable. La prépondérance des actions sur le volet social, et notamment le travail en journée/en continu, a un rôle crucial pour augmenter la performance de l'entreprise (questionnaire en ligne envoyé aux 1 900 adhérents de la FEP, 318 entreprises répondantes, 45 entretiens individuels par téléphone).

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

Depuis 2009, la FEP publie annuellement un **rapport développement durable**. Les rapports développement durable reflètent les avancées méthodologiques et l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du projet développement durable. La FEP a publié son **5^{ème} rapport en décembre 2015**, dans le cadre de la COP21, où elle y présente les actions de la branche permettant aux entreprises de propreté de réduire leur impact sur l'environnement.

Acteurs partenaires de la fédération dans le domaine de la RSE

La FEP travaille en étroite collaboration avec un certain nombre de ses parties prenantes.

Au sein des instances internes, la FEP est en relation avec les membres :

- Du Comité consultatif des parties prenantes ;
- Du Jury des Trophées du développement durable des entreprises de propreté.

Par ailleurs, la FEP est membre :

- Du Bureau et de la Commission RSE du MEDEF ;
- De la Commission développement durable de la CGPME.

La FEP est également adhérente des organisations suivantes :

- Orse (Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises) ;

- ObsAR (Observatoire des Achats Responsables) ;
- Orée (Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise).

Enfin, la FEP participe à la **Plateforme RSE**, une instance de concertation et de réflexion spécialisée au sein du Commissariat général France-Stratégie auprès du Premier Ministre. Son objectif est de promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL

Outils

Le référentiel des 51 actions est décliné au niveau européen.

Réunions / Commissions ou Club DD

- **Groupe de travail européen sur le développement durable**

Dans le cadre du financement du programme développement durable par le programme européen Life+, la FEP a mené un groupe de travail de 2009 à 2012 qui réunissait les fédérations d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, d'Angleterre, afin de déployer la démarche développement durable dans ces pays.

Organisation d'évènements

Organisation de conférences développement durable lors des assemblées générales de la FENI :

- 2010 à Rome : présentation des grands enjeux du programme développement durable de la FEP et de la place particulière des entreprises de propreté au sein des activités économiques. Cette conférence a réuni 150 participants (représentant 14 nationalités) ;
- 2012 à Rome : présentation du référentiel des 51 actions, des critères sociaux et environnementaux des marchés publics, et mise en pratique du développement durable par les entreprises de propreté. La conférence a réuni 90 participants européens ;
- 2013 à Paris : premiers résultats du déploiement du référentiel de la FEP.

Diffusion d'informations sur le DD

La FEP a transmis son référentiel des 51 actions à la FENI, qui a été traduits en anglais, allemand et en italien pour être diffusés plus largement dans les autres fédérations nationales membres.

Secteur textile



fédérations professionnelles au niveau français



EURATEX



VOICE OF THE EUROPEAN APPAREL AND TEXTILE INDUSTRY

fédération professionnelle au niveau européen

UIT

L'Union des Industries Textiles est le syndicat professionnel du textile qui rassemble par l'intermédiaire des groupements patronaux de branches et de régions la majorité des entreprises textiles actives exerçant en France des activités de filature, tissage, tricotage, ennoblissement, et confection d'articles de maille, de lingerie et de textiles de maison ainsi que de textiles à usage technique. L'Union des Industries Textiles représente la majorité des 2 300 entreprises, très majoritairement des PME, sur les trois marchés du secteur : mode, maison et textiles à usage technique.

La Fédération de la Maille et de la lingerie, très active sur les sujets RSE, est ainsi membre de l'UIT au même titre que la Fédération des industries lainières et cotonnières, par exemple.

L'industrie textile emploie **60 000 salariés** en France et a réalisé un **chiffre d'affaires de 13 Mds€** en 2015 dont 4 Mds€ et 22.000 emplois pour la Maille et la Lingerie.

www.textile.fr

www.la-federation.com

EURATEX

EURATEX est l'organisation européenne du textile et de l'habillement, située à Bruxelles, qui défend et représente les intérêts de l'industrie (plus de **174 000 entreprises**) auprès des institutions européennes (Commission, Parlement, Conseil). L'industrie en Europe a réalisé, en 2015, un **chiffre d'affaires de plus de 170 Mds€**. La Turquie et la Suisse font également partie d'EURATEX qui, outre des associations nationales, a comme membres des branches textiles européennes : coton, fibres chimiques, etc.

www.euratex.org

CONTACT

Emmanuelle Butaud-Stubbs, Délégué général de l'UIT
ebutaud@textile.fr

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Environnement

Les activités de transformation des fibres naturelles ou artificielles en fils, des fils en étoffes, de teinture, d'impression, d'enduction des tissus sont fortement consommatrices d'eau, de colorants et autres substances chimiques. Les activités de filature et de tissage et tricotage sont énergivores (électricité et gaz). La chaîne logistique s'est complexifiée depuis la disparition des quotas en 2005, avec beaucoup de transports par mer ou par route entre les acteurs de la filière spécialisés dans des activités différentes. Les différentes analyses de cycle de vie réalisées démontrent également l'importance de la partie entretien et fin de vie par le consommateur (cf. ACV du jeans réalisé par l'ADEME).



2. Relations et conditions de travail

La question du contenu des relations sociales et des conditions de travail se pose avec acuité dans une filière très concernée par la mondialisation, avec de nombreuses opérations de délocalisation et de sous-traitance réalisées avec des partenaires de proximité dans la zone Euromed (Maroc, Tunisie, etc.), Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie, etc.) ou en Asie (Chine, Thaïlande, Sri Lanka, Vietnam, etc.).

3. Questions relatives aux consommateurs

Les régulateurs en France et dans l'UE ont renforcé les obligations d'informations et de transparence sur les produits finis afin de communiquer aux consommateurs des données pertinentes sur la composition, les substances utilisées, les conditions sociales de fabrication, etc.

4. Communauté et développement local

Plusieurs démarches ont été engagées par la profession pour promouvoir les savoir-faire locaux et encourager la production textile en France, en Europe et dans la zone Euromed.

STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

- Position UIT sur l'affichage environnemental adoptée par le Conseil d'Administration en mars 2014.

- Signature par l'UIT et la Fédération de la Maille & de la Lingerie, le 8 décembre 2015, de la **Charte « Changer la Mode pour le Climat »**, signée en présence de Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Le Conseil d'Administration du 9 décembre 2015 a approuvé le principe d'un reporting annuel sur les 8 points d'engagements de la Charte « **Changer la Mode pour le Climat** » (échéance décembre 2016).

- Accords paritaires :

- 3/10/2009 : Emploi des salariés âgés dans l'industrie textile ;
- 03/06/2010 : Convention Nationale d'Objectifs en matière de prévention dans l'industrie textile ;
- 1/10/2014 : Dialogue économique emploi des jeunes et apprentissage.

- **Charte Altertext** : ALTERTEX (groupement de PME, établies en région Rhône-Alpes pour la plupart, qui s'est constitué en 2009 autour de la signature de la Charte) a adopté un code de conduite général, conciliant performance économique, équité sociale et préservation de l'environnement. La charte donne 7 axes directeurs que les PME signataires doivent respecter, dont la garantie de la qualité, l'innocuité et la traçabilité des articles, la réduction de l'empreinte environnementale, le maintien dans l'emploi et l'expertise locale.

Engagements RSE pris par la profession au niveau international

- Clause sociale internationale, juin 1995 (UIT).

- Adoption par le Board d'Euratex d'une position sur la RSE en décembre 2015.

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

- Information régulière des syndicats de salariés sur les engagements RSE au niveau français et européen.

- Echanges réguliers avec les Fédérations Professionnelles de la Distribution sur les enjeux RSE.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

- **Outil d'autodiagnostic RSE**, inspiré par la norme ISO 26 000, élaboré par un groupe de travail piloté par l'UIT et la Fédération de la Maille & de la Lingerie et composé d'industriels représentatifs des différents maillons de la filière Textile-Habillement, avec le concours d'un consultant spécialisé.

- **Référentiel d'affichage environnemental** pour le textile-habillement (AFNOR GT 5) depuis 2012 avec un ensemble de données individuelles (DATATEX) collectées auprès d'entreprises françaises dans la base de données **IMPACTS** de l'ADEME.

- Charte France Tissu Maille

Ouvrage de référence mis à la disposition de toute la filière sur les standards de qualité requis pour la fabrication et la vente des tissus maille par France Tissu Maille, association de spécialistes français de la maille, qui propose chaque saison une synthèse des tendances du secteur.

- Tox Free Tex

Outil d'aide au management des substances réglementées contenues dans les articles textile-habillement, à destination des principales zones d'export ; en partenariat avec l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH) et des industriels, et avec le soutien de la Direction Générale des Entreprises (DGE).

- Charte de la Sous-Traitance Maille-Textile-Habillement

Cette charte pose un certain nombre de principes directeurs et de clauses à intégrer au sein des contrats de sous-traitance, afin d'améliorer les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

- Elaboration d'une bibliographie et d'un **inventaire des labels** pertinents pour les entreprises de la filière textile-habillement (OEKO-TEX, GOTS, Ecolabel, etc.).

Formation à la RSE

De nombreuses formations sont organisées par la Fédération de la Maille & de la Lingerie sur des sujets tels que la réglementation REACH, le règlement sur les biocides, la gestion de son parc de fournisseurs, les achats responsables, la sécurité des vêtements pour enfants, les opportunités du recyclage textile, l'éco-conception, la découverte des méthodes d'innovation, etc.

Signes de reconnaissance

- Ecogriffe

Label d'origine et de qualité élaboré par l'UIT Nord. Il s'agit d'une charte de qualité traitant de la créativité, la réactivité et la qualité qui respecte les savoir-faire industriels traditionnels.

- Labels régionaux et national Terre Textile

Le label « **France, terre textile** » a été créé en 2015 par une association loi 1901 qui rassemble les différents Comités régionaux existants : « Vosges, Terre textile », « Alsace, terre textile », « Nord Terre textile » et « Rhone-Alpes-Auvergne, Terre Textile ». Il a été conçu par des industriels adhérents à l'UIT pour valoriser les tissus, et produits finis textiles ayant subi plusieurs étapes de fabrication sur le sol français (Système de points dans un cahier des charges). Ces labels, régionaux et national, reposent sur un cahier des charges avec une certification par un organisme tiers. L'UIT siège au Conseil d'administration de la Fédération France Terre Textile et ses syndicats régionaux font partie des Comités régionaux.

Réunions / Commissions ou Club DD

- Constitution, en 2008, d'une **Task Force sur la RSE**, avec des industriels, des « permanents » de l'organisation professionnelle et un cabinet de consultants spécialisé dans la RSE, chargée d'identifier les principaux enjeux RSE et les bonnes pratiques et d'élaborer un outil d'auto-évaluation à destination des chefs d'entreprises.

- **Commission « Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) »** depuis 2014. Cette commission est un lieu d'échange et de sensibilisation sur les questions liées à la RSE, comme par exemple la traçabilité ou encore les audits énergétiques.

- **Commission Juridique** depuis 2008. Cette Commission est un lieu de sensibilisation et d'échanges autour des problématiques juridiques et réglementaires, et notamment sur les questions environnementales et sociétales. Les sujets traités peuvent être par exemple la loi sur l'économie sociale et solidaire ou encore les projets relatifs au devoir de vigilance.

Organisation d'évènements

- **Petit déjeuner sur la « mise en place du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre »** en 2013.

- **Colloque sur le « Recyclage Textile »** organisé avec le soutien de la Direction Générale des Entreprises (DGE) le 18 décembre 2014 (plus de 200 participants).

- **Table ronde sur la RSE** organisée en mai 2015 dans le cadre de l'Assemblée Générale de la Fédération de la Maille & de la Lingerie.

- **Petit déjeuner sur la « Consommation Collaborative »** le 4 juin 2015.

- Collaboration, sponsoring et animation d'une table-ronde lors du colloque « **Changer la Mode pour le Climat** » au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) français, le 7 décembre 2015 (plus de 350 participants).

Diffusion d'informations sur le DD

Informations régulières sur les sujets de RSE et de DD dans la Lettre du Textile, la Lettre des Actualités Juridiques et Réglementaire, les circulaires d'actualités adressées aux adhérents, sur les sites institutionnels et les réseaux sociaux.

Publication d'études, de guides pratiques

- **Partenaire du Guide des Bonnes Pratiques de la Sous-Traitance dans l'industrie de l'habillement** (décembre 2013).

- Rédaction et diffusion, sur de nombreux salons professionnels (Salon International de la Lingerie, Interfilière Paris, Interfilière Hong-Kong, Shanghai Mode Lingerie, Tissu Premier, etc.), de plaquettes d'informations sur les enjeux du DD, le recyclage textile, l'écoconception dans la distribution, etc. :

- 2008 : « *Green Touch* » (focus DD pour la filière Textile-Habillement) ;
- 2010 : « *Made with Earth* » (focus sur l'écoconception dans la distribution) ;
- 2011 : « En quête d'Innovation et Développement Durable » ;
- 2012 : « Sur la Route du Recyclage Textile » ;
- 2014 : « *Unwind the Green Thread* » (focus sur les matières écologiques) ;
- 2015 : « *Feel Worthy* » (focus sur les conditions de travail et la sécurité du consommateur).

Tous ces leaflets sont disponibles sur le [site de la Fédération](#).

- Etude « Recherche de Substances Dangereuses dans l'Eau » (RSDE) conduite par la Fédération de l'Ennoblement Textile en 2014-2015.

- Bilan carbone de la filière soie (réalisé par UNITEX - Union interentreprises textiles Lyon et régions).

- Participation de l'UIT à une étude de la CCI de Paris sur la gestion responsable des Chaines de Valeur (novembre 2015).

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

Présence d'un chapitre Développement Durable/RSE dans les différents rapports annuels d'activité des fédérations nationales.

Lien vers les derniers rapports :

- [Rapport 2015-2016](#) de l'UIT ;
- [Focus RSE](#) de la Fédération de la Maille & de la Lingerie.

Acteurs partenaires de la fédération dans le domaine de la RSE

ONG

- **Universal Love** : association qui promeut la création de vêtements éthiques à travers de nombreux événements dans le monde : défilés, conférences, expositions, concours et remises de prix.
- **Yamana** (Label « Fibre Citoyenne ») : ONG spécialisée en Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (aspects sociaux de la chaîne d'approvisionnement).

Autres organismes

- **Eco-TLC** : éco-organisme français (Responsabilité Elargie des producteurs REP) pour la filière de fin de vie des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC).
- **OEKO-TEX** : association indépendante allemande qui a créé et gère plusieurs labels dont Oeko-Tex® 100 (label le plus répandu garantissant l'innocuité de produits textile) ou encore le label STEP® qui certifie l'ensemble de la chaîne de production.
- **IFTH** (Institut Français du Textile-habillement) : centre technique du Textile-Habillement en France et également organisme certificateur pour Oeko-Tex®. Il accompagne les entreprises de la filière dans leurs démarches d'innovation produits et procédés.
- **BNITH** (Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement) : délégation de l'AFNOR.
- **PCN OCDE** : les Principes directeurs de l'OCDE sont soutenus par un mécanisme de mise en œuvre unique, les Points de Contact Nationaux (PCN), qui aident les entreprises et leurs actionnaires à prendre des mesures appropriées afin de promouvoir les objectifs des Principes Directeurs.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL

Outils

- Elaboration d'un outil d'autodiagnostic RSE, inspiré de l'ISO 26 000 et de l'ISO 31 010 (évaluation des risques) par un comité de pilotage paritaire (Euratex, Industri'All) avec le soutien de la Commission Européenne sous la forme d'un logiciel mis à disposition gracieusement des entreprises (finalisation automne 2016). Cet outil permet d'évaluer son degré d'exposition aux risques sous forme d'un indice synthétique pour chacun de ses fournisseurs de rang 1.
- Code de Conduite d'EURATEX et de la Fédération Syndicale Européenne du Textile, de l'Habillement et du Cuir (FSE-THC) sur le respect des droits sociaux fondamentaux.
- **EnviroTexDesign**
Outil d'aide au management de la qualité et des substances réglementées contenues dans les articles textile-habillement, en partenariat avec divers centres techniques européens, des industriels européens et des cabinets conseils.



Formation à la RSE

Présentation lors de webinars, organisés en octobre-novembre 2015, de l'outil d'autodiagnostic RSE à plusieurs fédérations textiles européennes.

Réunions / Commissions ou Club DD

- **Comité de pilotage RSE** d'Euratex composé de représentants de fédérations nationales (Autriche, France, Allemagne, Royaume-Uni) et de syndicats de salariés mis en place en 2014 : élaboration d'un outil à destination des PME, communication avec les parties prenantes, échange de bonnes pratiques entre industriels/associations professionnelles de l'UE.
- **Task Force Environnement** d'Euratex.
- Participation d'Euratex au workshop de la Commission européenne de février 2015 sur la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement responsable dans le domaine de la mode.
- Comités Européens de Normalisation :
 - CEN TC 248 - WG26 sur les substances chimiques soumises à réglementation ;
 - CEN TC 248 - WG 32 sur l'utilisation des termes marketing environnementaux sur l'étiquetage des produits textiles.
- **Commission technique sur le BREF Textile**. Les BREF sont des documents qui décrivent les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) pour un secteur industriel. Cette commission est un groupe de travail européen qui se réunit afin d'anticiper la révision à venir du [BREF Textile](#).



Organisation d'évènements

- Séminaire RSE organisé le 9/12/2014 par Euratex avec le soutien d'Industri'All, sous l'égide de la Commission européenne à Bruxelles : « *CSR in the European Textile and Clothing Industry - Harmonisation guidelines for implementation promotion* ». A noter le témoignage de deux PME textiles françaises et la participation du PCN Français.
- Présentation par Euratex de la démarche RSE lors d'une réunion du dialogue social sectoriel en janvier 2015.
- **Convention Euratex à Milan** (18/11/2015) sur l'Innovation Responsable.
- Exposition Lingerie Française au sein du Pavillon de la France de l'Exposition Universelle de Milan 2015 sur la thématique « Nourrir la Planète, Énergie pour la vie ».

Diffusion d'informations sur le DD

Information régulière dans les circulaires d'Euratex sur l'état d'avancement du projet RSE, sur la réglementation environnementale et actualités sur le site www.euratex.org, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Publication d'études, de guides pratiques

- Guides européens de Normalisation :
 - CEN/TR 16741 : Guide sur les conséquences environnementales et sur la santé liées aux substances chimiques présentes dans les produits textiles destinés à l'habillement, aux textiles d'intérieur et à l'ameublement.
 - XP CEN/TS 16822 : Guide sur les auto-déclarations environnementales - Emploi des termes.

Ces documents de normalisation sont disponibles à la vente sur le site de l'AFNOR.

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

Le **rapport annuel d'activité** d'Euratex contient tout un chapitre dédié au développement durable.

POUR ALLER PLUS LOIN...

En France

- **Rapport du PCN sur la mise en œuvre des principes de l'OCDE dans la filière textile-habillement** (décembre 2013).

A l'international

- **Higg Index** de la SAC (*Sustainable Apparel Coalition*).
- **Zero Discharge of Hazardous Chemicals Group** (ZDHC).

- Labels produits textiles :

- **OEKO-TEX** ;
- **Bluesign** ;
- **Coton: BCI** (*Better Cotton Initiative*) ;
- **Coton label Fairtrade** de Max Havelaar ;
- **GOTS** (*Global Organic Textile Standard*) ;
- **Content Claim Standard** : guide 2012 et 2015 ;
- **Leather Working Group** ;
- **Plumes : TDS** (*Traceable Down Standard*) ;
- **Plumes : RDS** (*Responsible Down Standard*).

Secteur Tuiles et Briques



fédération professionnelle au niveau français

FFTB

La Fédération Française des Tuiles & Briques, créée en 1936, représente les fabricants de tuiles, de briques et autres produits de terre cuite. Ses adhérents produisent plus de **98% de la production française**. Elle représente aujourd'hui **90 sociétés, 140 usines et plus de 5 000 salariés**.

www.fftb.org

www.fftb.org/tbffin00

TBE

Créée en 1952, *Tiles and Bricks of Europe* représente plus de **700 producteurs de tuiles et briques issus de 20 Etats membres de l'UE** (auxquels sont associés Norvège, Croatie, Russie et Suisse).

www.tiles-bricks.eu

CONTACT

Thierry Volland, Responsable Développement Durable de la FFTB
volland.t@fftb.org

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Depuis de nombreuses années, les industriels de la terre cuite sont fortement engagés dans une démarche globale de développement durable. Pionnière en matière d'affichage environnemental et sanitaire, la profession doit répondre à plusieurs enjeux majeurs :

- Minimiser l'impact environnemental lors de la fabrication ;
- Maximiser les performances des produits de terre cuite ;
- S'engager dans la vie locale comme un partenaire responsable ;
- Favoriser le développement et la reconnaissance de chaque salarié.



STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

- Stratégie développement durable pour la Filière Terre Cuite

La stratégie de développement durable « Filière » mise en place en 2012, à l'initiative du CA de la FFTB, a pour ambition de :

- Fédérer les industriels autour d'objectifs communs identifiés ;
- Elaborer et suivre des indicateurs de performance (KPI, Key Performance Index) permettant de réaliser un benchmark émulateur ;
- Echanger et partager des bonnes pratiques liées au Développement Durable (Organisation d'un 1er forum Développement Durable en 2014) ;
- Valoriser l'industrie de la terre au travers de ses pratiques vertueuses.

La stratégie de développement durable se veut modulaire et se déroule en trois étapes programmées sur trois ans. A la fois un outil de mobilisation interne et de valorisation externe, « les engagements de la Filière Terre cuite » définissent un ensemble commun d'objectifs prioritaires et traduisent l'investissement de la profession pour un développement durable :

- Fournir des produits performants et durables utilisant de manière optimale les ressources et induisant un faible impact environnemental ;
- Délivrer, pour chaque produit, une information environnementale et sanitaire transparente (Fiches de déclaration environnementale et sanitaire, Etiquetage, etc.) ;
- Promouvoir comme partenaire responsable, l'engagement et l'emploi local ;
 - Reconnaître la contribution de chaque salarié et assurer à tous des niveaux de formation et de sécurité élevés.

- Code de bonne conduite favorisant la concurrence loyale

La FFTB s'est dotée dès 2010 d'un code de bonne conduite favorisant la concurrence loyale prévenant en particulier tous risques de dénigrement, cartels ou ententes commerciales entre les industriels adhérents.

- Contribution de la filière à l'économie circulaire

La contribution de la filière à l'économie circulaire se traduit par les points suivants :

- Ancrage territorial et proximité lieux de production/ lieux de consommation ;
- Mise en valeur des territoires et contribution à l'économie locale ;
- Amélioration de l'efficacité « Ressources » ;
- Valorisation et recyclage des déchets (en production comme en fin de vie des produits) ;
- Elaboration de produits à très longue durée de vie ;
- Écoconception et écoconstruction.

La filière a déployé depuis quatre ans la consignation des palettes (jusqu'alors perdues).

- Généralisation de la réutilisation des palettes de transport des briques

La consignation des palettes de transport des produits de terre cuite, largement mise en place chez les fabricants depuis 2012, constitue une solution pratique et responsable. Depuis juillet 2015, l'ensemble du territoire est couvert pour les briques de murs. La structure des palettes a été renforcée et les formats standardisés. Plus solides et plus sûres, elles peuvent effectuer plusieurs rotations.

- Engagements vis-à-vis des salariés

Les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- Accord « Pacte responsabilité » en date du 2 février 2015 ;
- Accords des 29 avril 2002 et **15 décembre 2010** relatifs à l'égalité professionnelle Hommes-Femmes ;
- Accords des **15 septembre 2011** et 16 décembre 2014 relatifs au développement de la formation professionnelle et du 4 juin 2015 sur l'organisation et le fonctionnement de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) ;
- Accords « salaires » annuels ;
- **Convention nationale d'objectif (CNO)** renouvelée le 20 décembre 2013 ;
- Protocole du 5 avril 2012 en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées ;
- **Accord relatif à la mise en place de CQP** (certificat de qualification professionnelle).

Engagements RSE pris par la profession à l'international

Sous l'impulsion de *Tiles and Bricks of Europe* (TBE), un accord social européen concernant la Silice Cristalline, NEPSI (*European Network for Silica*), a été signé le 25 octobre 2006 par 14 secteurs industriels, dont celui de la céramique. Cet accord prévoit qu'un reporting sur les pratiques dans les entreprises soit réalisé tous les deux ans pour évaluer les progrès accomplis quant à l'amélioration des conditions de travail et la protection des employés.

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

- Dialogue social

L'industrie de la terre cuite et la FFTB (Commission Sociale) ont instauré au cours des années un dialogue attentif et fructueux avec les partenaires sociaux.

Les principales actions visent à :

- Définir des salaires minima de branche ;
- Sensibiliser les entreprises à l'apprentissage, à valoriser la formation notamment par CQP ;
- Promouvoir l'égalité Hommes-Femmes en renforçant l'accord signé dès 2002 par la profession par un avenant en 2010 ;
- Favoriser le dialogue social au sein de TPE et PME ne disposant pas de délégués syndicaux en créant une Commission paritaire de validation des accords ;
- Mettre en place, en collaboration avec l'observatoire des métiers, une information et des outils pédagogiques, pour lutter contre l'illettrisme ;
- Sensibiliser les entreprises membres et les aider à l'insertion et à la formation des handicapés au sein des entreprises (initiative lancée en 2012).

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

- Indicateurs de performance développement durable de l'industrie de la terre cuite

12 indicateurs calculés annuellement sur la base des retours des entreprises du secteur alimentent un tableau de bord destiné à suivre la performance de l'industrie de la terre cuite. Des objectifs de progrès seront définis à la fin du déploiement de la stratégie.

Les industriels de la terre cuite adhérant à cette démarche, souscrivent aux « engagements développement durable de la filière terre cuite » et s'engagent à fournir à la Fédération Française des Tuiles et Briques les informations nécessaires à l'élaboration et au suivi de ces indicateurs.

Depuis 2014, certains indicateurs sont assortis d'objectifs chiffrés.

- Analyse de Cycle de Vie Produits

Le Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC) s'est doté d'un outil de réalisation des ACV Produits (SIMA Pro) et a publié des Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires couvrant la quasi-totalité des produits mis sur le marché.

Formation à la RSE

- Formations thématiques

De nombreuses formations sont dispensées dans l'ensemble des sites industriels et concernent :

- Les problématiques environnementales (en milieu industriel) ;

- L'Analyse de Cycle de Vie (ACV), Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES), Qualité environnementale des bâtiments (QEB) ;
- La maintenance préventive des équipements ;
- La sécurité des personnes et des installations.

La plupart s'inscrivent dans un parcours de Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

- Accompagnement des utilisateurs des produits de terre cuite

La FFTB organise régulièrement des colloques techniques à l'attention des utilisateurs des produits de terre cuite et participe à des formations spécialisées dans l'écoconstruction et le développement durable.

Réunions / Commissions ou Club DD

- Commission Environnement

La Commission Environnement de la FFTB est transversale et multi produits. Elle s'organise en deux groupes de travail : « Sites de Production » et « Produits de Construction » et regroupe en son sein les responsables environnement et construction durable des principaux fabricants. Au terme de chaque réunion un plan d'actions est établi.

- Groupe de travail Stratégie développement durable

Ce groupe de travail directement rattaché au Conseil d'Administration de la FFTB a élaboré et assure la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la filière (identification des objectifs de progrès, définition des indicateurs construction du tableau de bord, élaboration du rapport annuel).

- Groupe de travail « Sécurité »

Il a pour ambition d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des travailleurs de la filière par la prévention, dont notamment l'échange de bonnes pratiques, les fiches « alertes accident », l'élaboration de guides spécifiques (ex : la prévention des addictions au sein de l'entreprise, les 7 règles d'or pour un chargement en toute sécurité), et le suivi des recommandations émises par la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

- GT Formation

Ce GT est composé d'adhérents, d'un membre de l'Observatoire des métiers de la branche, d'un membre de l'OPCA 3+ (OPCA des Industries de l'Ameublement, du Bois, des Matériaux pour la Construction et l'Industrie et de l'Inter-secteurs Papiers Cartons). Il organise et gère la politique de formation de la branche en collaboration notamment avec l'OPCA3+. Il crée notamment et révisé les certificats de qualification professionnelle (CQP) de la profession en fonction de l'évolution des techniques et technologies.

Organisation d'évènements

- Forum d'échange de bonnes pratiques de développement durable

La FFTB a organisé le 25 juin 2014 son 1er Forum du Développement Durable, à la Maison de la Recherche, à Paris. Ce forum d'échanges de bonnes pratiques de développement durable avait pour but :

- De favoriser le dialogue entre industriels et experts autour de thématiques choisies ;
- D'identifier des actions performantes et généralisables à l'ensemble de la filière et d'en estimer les gains attendus ;
- D'associer un grand nombre de parties prenantes aux travaux d'ateliers (Administration, ONG, fournisseurs, collectivités, etc.) ;
- De mieux valoriser auprès des parties prenantes la stratégie de développement durable mise en place par la filière.

Publication d'études, de guides pratiques

La Fédération Française des Tuiles & Briques a publié des documents sur différents sujets :

- Les 7 règles d'or pour un chargement en toute sécurité (2015) : ce guide a pour objet de rappeler les règles de vigilance et de prudence lors du chargement des palettes par les transporteurs (ports des EPI, respect des distances de sécurité, etc.) ;
- Guide des bonnes pratiques « Amélioration des conditions de travail sur les chantiers briques » (2015), en collaboration avec l'UMGO, l'OPPBTP et la Cnamts.
- Guide sur les addictions en entreprises (2014) : ce guide est distribué aux salariés pour les informer et les sensibiliser aux risques de l'usage de l'alcool, de stupéfiants et de médicaments ;
- Livre Blanc FFTB sur la qualité de l'air intérieur (2011) ;
- L'intégration des intérimaires (2005) ;
- Travailleurs isolés ;
- Enquête Sécurité (collecte et analyse de données) ;
- Guide de bonnes pratiques dédié aux opérations d'entretien et de maintenance pouvant exposer aux fibres céramiques réfractaires ;
- Etude PIPAME (Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques) Filière Minérale (à paraître).

Le Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC) a également publié différents documents.

- Guide méthodologique écoconception des produits terre cuite (édition 2015). Destiné à l'ensemble des professionnels du secteur de l'industrie terre cuite, ce guide vise à faire connaître les grands principes de l'écoconception, et à partager les bonnes pratiques applicables en France aux produits terre cuite ;
- Guide pour la rédaction d'un plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées de carrière d'argile (2013) ;
- Guide de gestion des déchets destiné à l'industrie de la terre cuite (2009) ;
- Guide sur la Gestion de l'eau (2009) ;
- Étude des filières de recyclage des tuiles et briques de terre cuite (BIOS/CTMNC) ;
- Récupération des eaux pluviales ;
- Flash bimensuel Environnement et Terre Cuite ;
- Brique apparente et développement durable (2009).

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

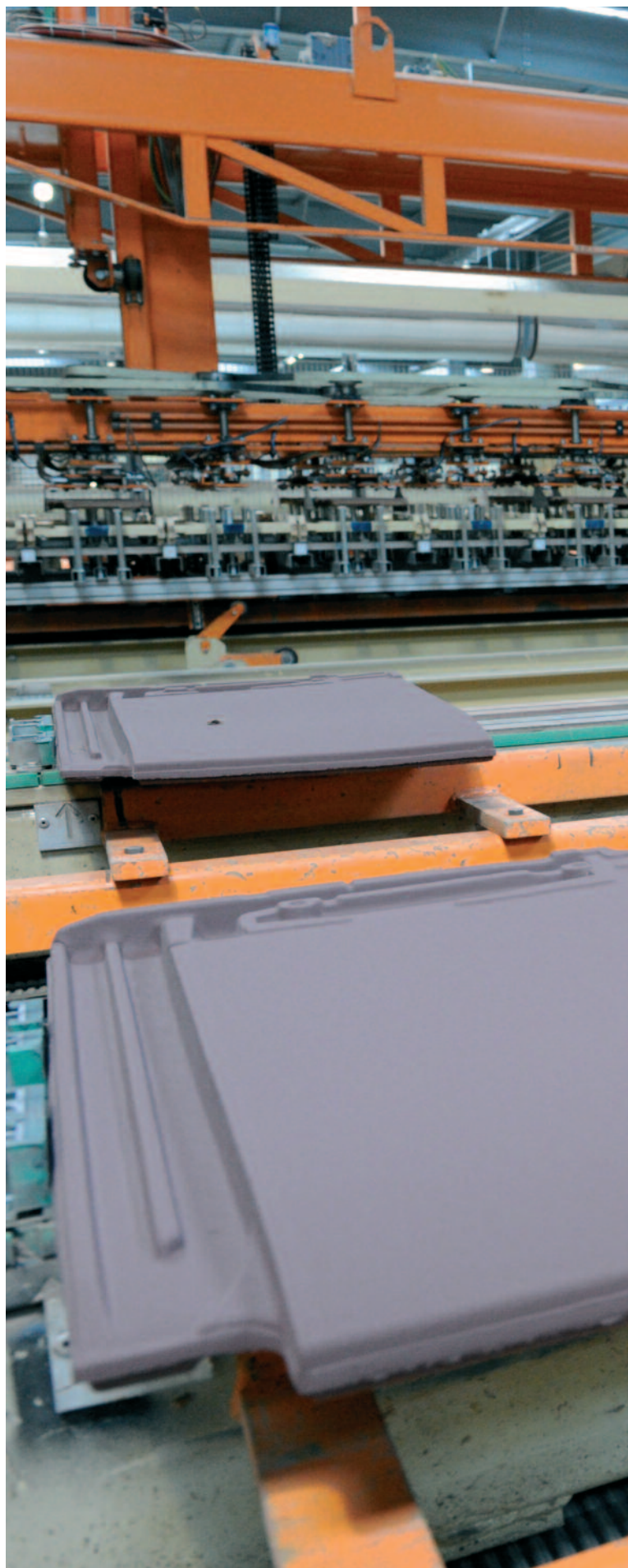
- Rapport Développement Durable 2015

- Rapport moral FFTB 2015

Acteurs partenaires de la fédération dans le domaine de la RSE

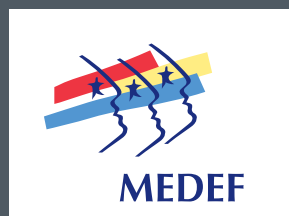
- Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC)

Il s'agit du centre de recherche industrielle, d'assistance technique et de formation des fabricants français de produits de terre cuite, ardoise, granit et roches similaires, calcaire et marbre, grès et lave. Il est situé en France, à Paris, Clamart, et Limoges. Centre Technique Industriel (CTI), il est régi par les articles L342.1 à L342.13 du code de la recherche. Le CTMNC est un établissement d'utilité publique de droit privé, dont l'objet est de promouvoir le progrès des techniques.





25 rue du Charolais
75012 Paris
Tél. : 01 43 46 02 22
Courriel : contact@orse.org
www.orse.org



55 avenue Bosquet
75007 Paris
Tél. 01 53 59 19 19
www.medef.com

Direction Développement Durable
Courriel : psefiane@medef.fr